



**GROUPAMA**

---

# COMPTES COMBINÉS 2013



**Groupama**

---

# SOMMAIRE

- RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES COMBINÉS DE GROUPAMA EXERCICE 2013
- ETATS FINANCIERS COMPTES COMBINÉS GROUPAMA EXERCICE 2013 NORMES IFRS
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES COMBINÉS DE GROUPAMA  
EXERCICE 2013**

## 1. ENVIRONNEMENT

### ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

L'Europe est encore marquée par une croissance atone en 2013, avec pour élément notable un décalage croissant de l'écart entre l'Europe continentale et le Royaume-Uni (où la reprise se confirme sur le dernier trimestre avec 1,9% de croissance). Ainsi dans la zone Euro, l'activité économique sur 2013 est restée faible, conduisant la BCE à baisser ses taux directeurs par deux fois au cours de l'année (mai et novembre) pour éviter la déflation. L'inflation dans la zone a néanmoins décéléré de 2,0% début 2013 à 0,9% en novembre. La zone Euro se caractérise toutefois par une forte hétérogénéité des contextes économiques des pays membres. L'Allemagne enregistre ainsi une progression du PIB tout au long de l'année et maintient son taux de chômage à un niveau faible (6,9%) alors que la France et les pays d'Europe du Sud enregistrent des taux de croissance plus faibles, voire négatifs dans certains pays et font face à des taux de chômage sensiblement plus élevés. Dans ce contexte, les efforts en matière de réduction des déficits publics sont cependant notoires.

L'autre point majeur observé par les marchés financiers est le renforcement des mécanismes de stabilisation de la zone Euro. Les années 2011 et 2012 avaient été marquées par la mise en place de plans d'aide auprès de pays en difficulté, se traduisant de façon plus pérenne par la création du MES (Mécanisme Européen de Stabilité). L'enjeu de 2013 était la mise en place d'un mécanisme permettant la supervision et le sauvetage direct des banques au niveau européen. Ainsi, l'Europe a connu des avancées significatives sur l'Union Bancaire sur les volets de supervision en 2013 et doit désormais stabiliser de manière opérationnelle le MES.

Outre-Atlantique, la reprise de l'activité économique américaine au cours du deuxième semestre a relancé les anticipations d'une réduction des mesures accommodantes de la FED (mesures se traduisant principalement par des rachats d'actifs et une politique de taux bas). Ce changement d'intention a eu pour conséquence une forte hausse de la partie longue de la courbe des taux américains (par anticipation). Les discussions budgétaires du mois d'octobre ont retardé toute réduction du programme d'achat d'actifs au quatrième trimestre. Cependant, la confirmation de la reprise économique, une baisse continue du taux de chômage au cours de l'année (7,0% en novembre contre 7,9% en janvier) combinée à une meilleure visibilité sur la politique fiscale ont autorisé une réduction très progressive des rachats d'actifs dès le mois de Janvier 2014.

La Chine, quant à elle, a été marquée par diverses phases d'accélération et de ralentissements tout au long de l'année. Le principal défi pour l'économie est d'améliorer l'allocation des ressources et l'efficacité du modèle économique chinois. La croissance des investissements a ainsi progressivement ralenti au cours de l'année tout comme l'investissement immobilier (en conséquence également de certaines annonces de réformes sur ce secteur). En outre, diverses mesures prudentielles ont été initiées afin de mieux réguler le risque lié aux prêts bancaires hors bilan.

Au Japon, les premiers effets de la nouvelle politique économique du pays consistant à accroître significativement les liquidités au travers d'achats d'actifs par la Banque du Japon, se sont fait ressentir dès le deuxième trimestre. En conséquence, les pressions déflationnistes se sont progressivement éloignées au cours de l'année et le Yen s'est déprécié de 20% au cours de l'année. La dépréciation du Yen a permis un accroissement des profits des entreprises ainsi que des hausses de salaires. Enfin, une relance budgétaire (pesant pour 1% du PIB) complémentaire a été engagée au 4<sup>ème</sup> trimestre pour stimuler l'économie. Cependant, à ce stade l'activité de l'industrie manufacturière ne progresse pas encore.



## LES MARCHÉS FINANCIERS

Dans ce contexte d'abondance de liquidités, les actifs risqués se sont particulièrement bien tenus.

### Évolution du marché action



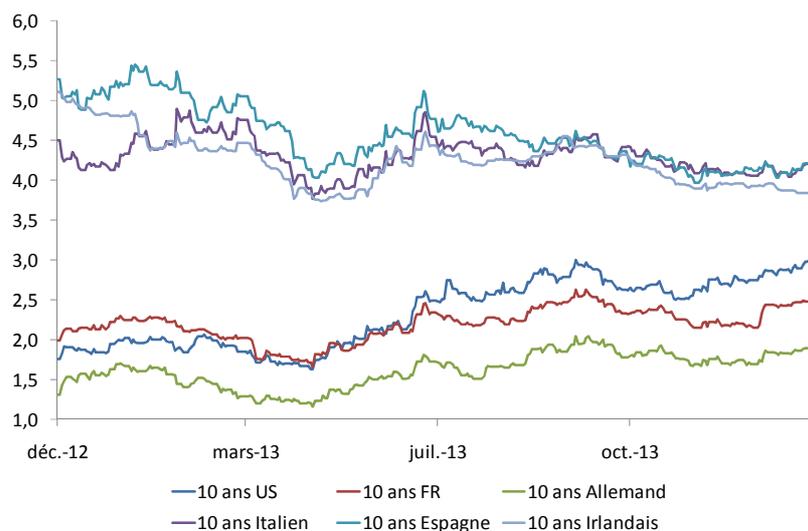
La majorité des indices boursiers actions a fini l'année sur des performances élevées avec :

- des marchés européens en hausse de 17,4% (DJ Stoxx 600 – Europe), tirés par les premiers signes de reprise de la croissance mondiale et un rattrapage des valorisations suite à une poursuite de la baisse des anticipations de risque systémique par les investisseurs sur la zone Euro,
- des marchés américains en hausse de 29,6% (S&P 500), portés par la confirmation de la reprise de l'économie américaine et une temporisation du ralentissement des mesures non conventionnelles de la FED,
- des marchés japonais en hausse de 51,5% (TOPIX) grâce aux mesures de la banque centrale japonaise.

A l'inverse, les actions émergentes se sont inscrites en baisse de -4,98% (MSCI Emerging) et ce, à la fois :

- pour des raisons spécifiques liées aux perspectives plus défavorables sur ces marchés et à un risque politique en hausse sur le second semestre de l'année,
- plus globalement en raison des craintes de ralentissement des mesures non conventionnelles de la FED.

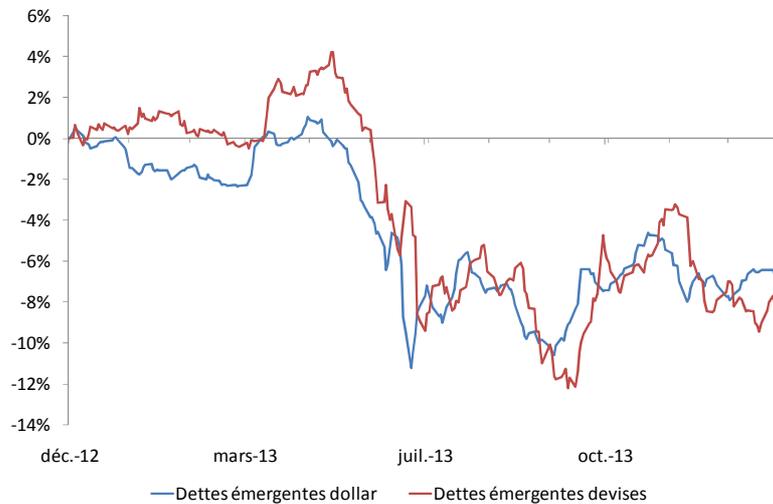
### Évolution des taux



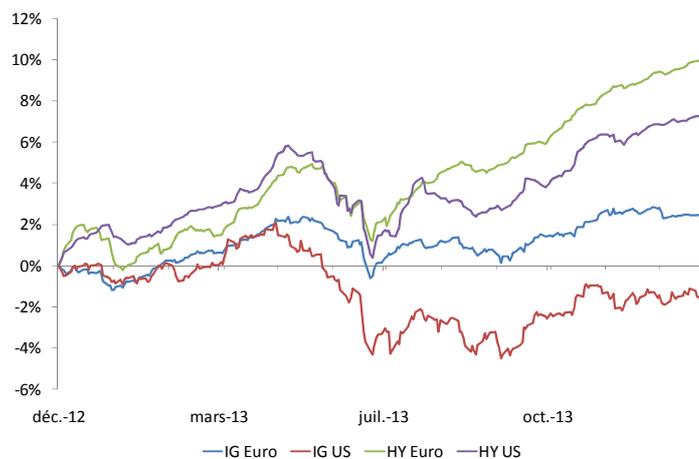
La classe d'actifs obligataires a quant à elle eu des performances mixtes. Suite aux annonces de réductions progressives des mesures accommodantes de la FED, les taux des obligations souveraines « core euro » et américaines ont connu des hausses :

- un taux 10 ans US en augmentation de 1,27%,
- des taux 10 ans français et allemand en augmentation de 0,56% et 0,61%.

A l'inverse les taux des pays périphériques se sont fortement détendus avec des taux italiens, irlandais, espagnols, et portugais en baisse de -0,37%, -1,26%, -1,14% et -0,88%, du fait de la baisse des anticipations de risque systémique sur la zone euro. Dans ce contexte, les obligations émergentes ont fortement souffert des annonces de la FED et d'une résurgence des risques politiques dans de nombreux pays. Ainsi les indices s'inscrivent ils en baisse de -6,58% pour les dettes émergentes libellées en dollar et -8,04% pour celles en devises locales.



### Évolution du crédit



La classe crédit a également connu une très bonne année 2013. La progression a surtout concerné les obligations les moins bien notées et les obligations émises par des sociétés opérant dans les pays périphériques. Ainsi les différents indices crédit s'inscrivent en hausse avec :

- des marchés crédit « Investment Grade Euro » en progression de 2,39%
- des marchés High Yield Euro et US en progression de 10,06% et 7,42%.

A l'inverse, dans le sillage des remontées de taux américain, une baisse du marché crédit « investment grade US » de -1,46% a été observée.

## 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013

### EVOLUTIONS DU CADRE REGLEMENTAIRE

#### ***Loi de séparation et de régulation des activités bancaires***

La loi du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires, publiée au Journal Officiel le 27 juillet, institue Groupama SA en tant qu'organe central du réseau composé des sociétés ou caisses d'assurances et de réassurances mutuelles agricoles. Elle confirme et renforce pour l'avenir le caractère mutualiste du Groupe et sa cohésion fondés sur la solidarité entre les entreprises qui le composent.

#### ***Evolutions réglementaires***

Un certain nombre d'évolutions réglementaires sont intervenues au cours de l'exercice dans les différents pays où le groupe opère. Ainsi, en France, la réforme du Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages représente un coût de l'ordre de 26 millions d'euros net d'impôt.

### EVOLUTIONS DU GROUPE

#### **En France**

#### ***Cession de la société de gestion d'actifs Groupama Private Equity***

Groupama a cédé 100% du capital de Groupama Private Equity au groupe ACG. Annoncée le 7 janvier 2013, cette opération a été clôturée le 29 mars 2013. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Groupama de cession de ses activités non stratégiques.

À l'occasion de ce processus de cession, Groupama a saisi l'opportunité de céder partiellement les parts détenues par le Groupe dans les fonds d'investissement direct en capital (FCPR Acto et FCPR Acto Capital II) à Acto Capital, société par actions simplifiée en cours de constitution, représentée par Luxempart et Five Arrows Secondary Opportunities III, un fonds du groupe Rothschild.

#### ***Partenariat Allianz France et CapsAuto***

En septembre, Allianz France a choisi de s'associer à CapsAuto, filiale de Groupama, créateur et leader de « l'Accident Management » en France, pour déployer sa solution de réparation automobile en cas de sinistre. Dans le cadre de ce partenariat, Allianz a pris une participation de 15% dans CapsAuto.

#### **A l'International**

#### ***Cession de Bollington***

Le 15 mars 2013, Gan UK Broking Services a cédé 51% de sa participation dans le cabinet de courtage Bollington. L'effet de cette opération avait été anticipé dans les comptes au 31 décembre 2012.

#### ***Groupama renforce son partenariat avec le groupe chinois AVIC***

Groupama et le Groupe aéronautique chinois AVIC (Aviation Industry Corporation of China) ont signé le 25 avril 2013 un deuxième accord de partenariat dans le domaine de l'assurance.

Cet accord prévoit le doublement du capital de Groupama AVIC Property Insurance Company Limited à 1 milliard de Yuans (125 millions d'euros). Ce doublement du capital, à part égale pour chacun des partenaires, vise notamment à accompagner la forte croissance de Groupama AVIC Insurance sur le marché de l'assurance agricole et du monde rural en Chine, qui dépasse les prévisions initiales.

#### ***Accords de bancassurance en Italie***

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, Groupama Assicurazioni a signé plusieurs accords de bancassurance avec des instituts bancaires régionaux, de moyenne dimension et indépendants, situés dans le centre Nord de l'Italie. Groupama Assicurazioni ne prend pas part au capital des banques, mais le projet prévoit l'adoption de processus et outils communs pour rendre plus efficace et rationnel le placement des produits d'assurances. Dans un premier temps, le placement des produits concernera exclusivement la responsabilité civile automobile. Par la suite, l'activité sera étendue aux autres produits des branches principales.

## **AUTRES ÉLÉMENTS**

### ***Notation financière***

Le 6 mars 2013, Fitch a relevé la note de solidité financière de Groupama SA et de ses filiales de 'BB+' à 'BBB-'. La perspective associée aux notations de Groupama SA et de ses filiales est stable.

Le 30 octobre 2013, Fitch a relevé la note des titres super subordonnés à durée indéterminée de Groupama SA de 'B-' à 'BB-', suite à la reprise du paiement du coupon intervenu le 22 octobre 2013. Les autres notes de Groupama ne sont pas affectées.

### ***Evolution de la détention de titres stratégiques par Groupama***

Groupama a cédé sa participation dans la Société Générale et dans Eiffage, lui permettant de renforcer ainsi ses marges de manœuvre financières et de réduire son exposition aux risques de marché :

- Le 13 août 2013, Groupama a cédé le solde de sa participation dans la Société Générale, représentant environ 1,9% du capital de la société pour un montant d'environ 517 millions d'euros. L'impact des cessions de titres Société Générale, y compris celles du 1<sup>er</sup> semestre 2013, est de l'ordre de 88 millions d'euros nets de participation aux bénéfices et d'impôt.
- Le 9 septembre 2013, Groupama a cédé la totalité de sa participation dans Eiffage, représentant environ 6,9% du capital de la société pour un montant d'environ 250 millions d'euros. L'impact de cette cession s'élève à 82 millions d'euros nets de participation aux bénéfices et d'impôt.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2013, Groupama a annoncé son retrait du pacte d'actionnaires de Mediobanca, conformément à la possibilité qui lui était contractuellement offerte. Ce retrait est effectif au 31 décembre 2013.

### ***Réassurance***

- Groupama a contractualisé au cours du mois de juillet 2013, à effet 1<sup>er</sup> janvier 2013, un traité en quote-part à 15% en assurance vie avec un réassureur vie de premier plan au niveau mondial pour une durée de 3 ans.
- Groupama a poursuivi la diversification de ses couvertures tempête France, avec l'émission début juillet d'une nouvelle obligation catastrophe ('cat bond') à hauteur de 280 millions d'euros.  
Swiss Re Capital Markets a placé pour le compte de Groupama SA une nouvelle obligation structurée Green Fields II Capital Limited qui fournit une couverture de 280 millions d'euros contre les tempêtes en France pour une période de risque allant du 2 juillet 2013 au 31 décembre 2016, le collatéral de cette émission étant une obligation structurée dédiée émise par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (notations AAA par S&P, Moody's et Fitch).

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### ***Notation financière***

Le 11 février 2014, l'agence de notation Fitch a relevé la note de Groupama SA et de ses filiales, de 'BBB-' à 'BBB'. Elle attribue par ailleurs une perspective 'positive' à cette notation.



## 4. ANALYSE DES COMPTES

## 4.1 SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RESULTATS

Chiffre d'affaires en millions d'euros	31/12/12	31/12/12 proforma	31/12/13	Var. courante	Var. constante
Assurance de biens et de responsabilité France	5 134	4 981	5 163	0,5%	3,6%
Groupama Gan Vie	4 176	4 176	3 667	-12,2%	-12,2%
Assurance de la personne France - hors Groupama Gan Vie	1 888	1 888	1 921	1,8%	1,8%
<b>Total Assurance France</b>	<b>11 198</b>	<b>11 045</b>	<b>10 751</b>	<b>-4,0%</b>	<b>-2,7%</b>
Assurance de biens et de responsabilité International	1 995	1 966	1 889	-5,3%	-3,9%
Assurance de la personne International	731	720	757	3,5%	5,1%
<b>Total Assurance Internationale</b>	<b>2 726</b>	<b>2 686</b>	<b>2 646</b>	<b>-2,9%</b>	<b>-1,5%</b>
Assuvie	6	6	6	-6,2%	-6,2%
Activités bancaires et financières	267	253	266	-0,3%	5,0%
<b>Total GROUPAMA</b>	<b>14 197</b>	<b>13 990</b>	<b>13 669</b>	<b>-3,7%</b>	<b>-2,3%</b>
<b>Total Assurance (hors Assuvie)</b>	<b>13 924</b>	<b>13 731</b>	<b>13 397</b>	<b>-3,8%</b>	<b>-2,4%</b>
dont Assurance de biens et de responsabilité	7 129	6 947	7 052	-1,1%	1,5%
dont Assurance de la personne	6 795	6 784	6 345	-6,6%	-6,5%

*Données proforma 2012 :*

En France, le Groupe enregistrait encore en 2012 un volume d'affaires au titre du courtage cédé à Allianz et des entités cédées (via la réassurance chez Groupama SA, Mutuaide et Groupama Protection Juridique). En 2013, le Groupe n'a plus d'activité à ce titre. Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 intégrait des acceptations relatives à des activités cédées au cours de l'exercice 2012 : portefeuille courtage cédé à Allianz et activités des filiales espagnoles et britanniques. Ces opérations représentaient 105 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012 : 79 millions d'euros pour Groupama SA, 21 millions d'euros pour Mutuaide et 5 millions d'euros pour Groupama Protection Juridique. Ces traités de réassurance n'existant plus en 2013, ces éléments ont été retraités dans le chiffre d'affaires proforma de chacune des entités.

Le chiffre d'affaires proforma de Groupama SA intègre également la fin de la participation au pool de réunion aérienne (soit un impact de -17 millions d'euros) et la mise en run off des succursales de transport (à l'exception de l'Italie, soit un impact de -15 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires proforma de Gan Assurances intègre la fin des opérations d'assurance à Hong Kong (soit un impact de -16 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires proforma au 31 décembre 2012 des entités bancaires intègre pour sa part la cession de Groupama Private Equity, soit un impact de -13 millions d'euros sur le chiffre d'affaires du groupe.

Pour les entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (Turquie, Roumanie, Hongrie), les effets de change sont neutralisés dans le proforma ; les données réelles au 31 décembre 2012 ont été converties aux taux de change du 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013, le chiffre d'affaires combiné Assurance de Groupama atteint 13,4 milliards d'euros, en diminution de -2,4% en données constantes (-3,8% en données courantes) par rapport au 31 décembre 2012. En intégrant les activités financières, le chiffre d'affaires combiné du groupe est en baisse de -2,3% en variation constante (-3,7% en variation courante) à 13,7 milliards d'euros.

Le Groupe dispose par ailleurs de relais de croissance à l'International et notamment en Chine où il occupe la première place des assureurs dommages étrangers. Si l'on intègre la quote part des entreprises mises en équivalences, la baisse du chiffre d'affaires serait de -1,7% grâce à la croissance soutenue des activités mises en équivalence à l'International.

Chiffre d'affaires en millions d'euros	31/12/12	31/12/12 proforma	31/12/13	Var. courante	Var. constante
<b>Total GROUPAMA</b>	<b>14 197</b>	<b>13 990</b>	<b>13 669</b>	<b>-3,7%</b>	<b>-2,3%</b>
<b>Chiffre d'affaires des entités mises en équivalence</b>	<b>230</b>	<b>214</b>	<b>288</b>	<b>25,3%</b>	<b>34,4%</b>
dont Turquie	143	131	153	6,7%	16,7%
dont Tunisie	41	38	42	4,5%	12,3%
dont Chine	45	45	92	102,8%	104,2%
<b>Total GROUPAMA y compris entités MEE</b>	<b>14 426</b>	<b>14 204</b>	<b>13 956</b>	<b>-3,3%</b>	<b>-1,7%</b>

Ces activités concernent majoritairement l'assurance de biens et responsabilité.



En **assurance de biens et responsabilité**, le Groupe affiche une croissance globale de +1,5%, tirée par une politique de développement prudente et des revalorisations tarifaires. En France, l'assurance de biens et responsabilité enregistre une croissance moindre que par le passé (+3,6%) dans ce contexte de souscription plus sélective et d'une politique ciblée de revalorisations tarifaires. A l'International, l'assurance de biens et responsabilité reste confrontée à une contraction de la matière assurable (notamment dans les pays d'Europe centrale) et diminue de -3,9% principalement du fait du repli de l'activité en automobile de tourisme (-7,2%), assez marqué sur les marchés italien et roumain.

Le repli du chiffre d'affaires de **l'assurance de la personne** (-6,5%) s'explique principalement par la baisse du chiffre d'affaires de Groupama Gan Vie (-12,2%) qui porte l'activité d'épargne/retraite individuelle en France. Cette évolution est en partie compensée par une hausse du chiffre d'affaires de l'assurance de la personne à l'International (+5,1%) et les activités en assurance de la personne hors Groupama Gan Vie en France +1,8% (principalement en santé individuelle). En France, le chiffre d'affaires de Groupama Gan Vie est en repli de -12,2% (-14,2% en individuelles et -8,1% en collectives). Le chiffre d'affaires de l'épargne/retraite individuelle est en repli de -17,8% du fait de la politique de réorientation du mix produit mis en œuvre visant à renforcer les produits à risques (santé, prévoyance) et, en épargne, à développer les contrats en unité de compte. De ce fait, Groupama Gan vie enregistre une baisse du chiffre d'affaires en euros, mais le chiffre d'affaires en unités de compte a progressé de +55,1% à 429 millions d'euros. Il convient d'ajouter à cette performance les transformations Fourgous de Groupama Gan Vie (non reconnues en chiffre d'affaires) qui représentent 1 084 millions d'euros (dont 37% investis sur des fonds en unités de compte) ainsi que les arbitrages des contrats multisupports du fonds euros vers les fonds UC pour 431 millions d'euros. L'International affiche quant à lui une hausse de son chiffre d'affaires en assurance de la personne (+5,1%), principalement sous l'effet de la croissance enregistrée en épargne/retraite individuelle (+13,5% en lien avec le succès de différentes campagnes commerciales en Italie +17,8% et en Hongrie +12,6%).

Le chiffre d'affaires assurance en France représente 78,7% de l'activité globale du groupe sur la période alors que celui de l'International s'établit à 19,4% du chiffre d'affaires total. Les autres activités du groupe (activités financières et bancaires) représentent 1,9% du chiffre d'affaires total. Le produit net bancaire de ces activités s'élève à 210 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Résultat opérationnel économique en millions d'euros	31/12/12	31/12/13	Var. valeur
Assurance de biens et de responsabilité France	-58	-39	19
Assurance de la personne France	36	72	36
<b>Total Assurance France</b>	<b>-22</b>	<b>33</b>	<b>55</b>
Assurance de biens et de responsabilité International	58	36	-22
Assurance de la personne International	22	22	0
<b>Total Assurance Internationale</b>	<b>80</b>	<b>58</b>	<b>-22</b>
Activités bancaires et financières	12	13	1
Activités Holding	-149	-89	60
<b>Total GROUPAMA</b>	<b>-78</b>	<b>16</b>	<b>94</b>
dont Assurance de biens et de responsabilité	1	-3	-4
dont Assurance de la personne	58	95	37

**Le résultat opérationnel économique** du Groupe s'élève à 16 millions d'euros en 2013 contre -78 millions d'euros en 2012 soit une progression de 94 millions d'euros. Le résultat opérationnel économique assurance de la France contribue à l'augmentation à hauteur de +55 millions d'euros, le solde provenant de l'activité de holding du groupe pour +60 millions d'euros. A l'International, le résultat opérationnel économique s'établit cette année à 58 millions d'euros. Le redressement global est lié à un recentrage des actions autour de la rentabilité opérationnelle. Dans une vision non vie, le ratio combiné à 100,8% s'améliore de -2,3 points pour l'année 2013 et ce en dépit d'un poids de climatiques qui augmente (+1,8 point) ainsi que des graves dans une moindre mesure (+0,5 point).

En **France**, le résultat opérationnel économique assurance de biens et responsabilité s'améliore de +19 millions d'euros en 2013. Le ratio combiné net s'élève à 101,9% en 2013 contre 102,3% en 2012. Malgré une année 2013 très défavorable sur le plan des climatiques (dont le poids est en augmentation de +3,5 points par rapport à 2012), la sinistralité brute est en baisse de -0,9 point en 2013 sous l'effet conjugué de l'amélioration très significative de la sinistralité attritionnelle (qui diminue de -4,5 points) et dans une moindre mesure de dégagements sur exercices sur antérieurs plus favorable (-1,3 point). Le ratio de frais d'exploitation diminue de -0,3 point à 30,0% en 2013 traduisant les efforts engagés par le groupe pour réduire les frais généraux. Le résultat opérationnel économique assurance de la personne progresse quant à lui de +36 millions d'euros en 2013 avec une amélioration des résultats techniques tant en santé et autres dommages qu'en vie capitalisation.

A l'**international**, le résultat opérationnel économique en assurance de biens et responsabilité diminue de -22 millions d'euros sur la période alors que celui de l'assurance de la personne est stable. Ce résultat intègre le résultat des sociétés mises en équivalence qui était de +8 millions d'euros en 2012 et qui est en repli de -16 millions d'euros en 2013, du fait notamment des résultats défavorables de la participation minoritaire du groupe en Turquie. Cet élément marque une amélioration de la performance opérationnelle à l'International (et ce dans un contexte macroéconomique et des conditions concurrentielles peu favorables dans la plupart des pays où le groupe est implanté). Le ratio combiné en assurance de biens et responsabilité de 100,9% à l'International diminue de -0,5 point en 2013.

Les activités **bancaires et financières** contribuent à hauteur de +13 millions d'euros au résultat économique du groupe en 2013.

L'activité de **holding** du groupe affiche une perte économique de -89 millions d'euros en 2013 contre -149 millions d'euros en 2012. Les holdings supportent principalement le coût de l'endettement externe du groupe, les frais des activités support et de groupe et constituent le pivot de l'intégration fiscale en France. Cette évolution résulte principalement des effets de l'intégration fiscale et dans une moindre mesure d'une réduction en valeur absolue des frais de holding.

**Le résultat net du groupe** s'élève à +283 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre une perte de -589 millions d'euros en 2012. Il intègre -50 millions d'euros de dépréciation exceptionnelle des valeurs de portefeuille (en Italie, -39 millions d'euros de dépréciation liée à la fin du régime de tacite reconduction en non vie et en Hongrie -11 millions d'euros liée à la pérennisation des taxes sur les contrats d'assurance en non vie).

Pour mémoire, le résultat 2012 intégrait :

- le résultat des activités abandonnées pour -334 millions d'euros,
- des dépréciations de goodwill pour -298 millions d'euros principalement sur les pays d'Europe centrale et orientale.

Résultat net en millions d'euros	31/12/2012	31/12/2013	Var. valeur
Assurance de biens et de responsabilité France	61	61	0
Assurance de la personne France	182	349	167
<b>Total Assurance France</b>	<b>243</b>	<b>410</b>	<b>167</b>
Assurance de biens et de responsabilité International	18	22	4
Assurance de la personne International	-10	15	25
<b>Total Assurance Internationale</b>	<b>9</b>	<b>37</b>	<b>28</b>
Activités bancaires et financières	6	6	1
Activités Holding	-218	-123	95
Résultat net des activités cédées	-334		334
<i>dont Gan Eurocourtage</i>	-153		153
<i>dont Espagne</i>	-23		23
<i>dont GICL</i>	-136		136
<i>dont Lark</i>	-15		15
<i>dont Pologne</i>	-7		7
<b>Dépréciation de goodwill</b>	<b>-298</b>	<b>0</b>	<b>298</b>
<b>Autres</b>	<b>4</b>	<b>-47</b>	<b>-51</b>
<b>Total résultat net GROUPAMA</b>	<b>-589</b>	<b>283</b>	<b>872</b>
dont Assurance de biens et de responsabilité	79	83	4
dont Assurance de la personne <sup>(1)</sup>	176	367	191

(1) Y compris le résultat de mise en équivalence de Cegid



## 4.2 ACTIVITE ET RESULTATS EN FRANCE

Chiffre d'affaires France en millions d'euros	31/12/12 proforma			31/12/13		
	AP	ABR	Total	AP	ABR	Total
Caisses Régionales	1 671	3 509	5 180	1 724	3 594	5 319
Groupama SA	28	80	107	23	107	130
Groupama Gan Vie	4 176		4 176	3 667		3 667
Gan Assurances	157	1 195	1 352	159	1 231	1 390
Amaline Assurances	3	46	49	7	45	52
Autres entités <sup>(1)</sup>	34	152	186	14	185	199
<b>Total</b>	<b>6 069</b>	<b>4 981</b>	<b>11 051</b>	<b>5 594</b>	<b>5 163</b>	<b>10 757</b>

(1) y compris Assuvie

Le chiffre d'affaires de l'**Assurance en France** au 31 décembre 2013 recule de -2,7% par rapport au 31 décembre 2012 et s'établit à 10 757 millions d'euros.

## Assurance de biens et responsabilité

Chiffre d'affaires Assurance en millions d'euros	ABR France		
	31/12/12 proforma	31/12/13	Var. %
Caisses Régionales	3 509	3 594	2,4%
Groupama SA	80	107	34,4%
Gan Assurances	1 195	1 231	3,0%
Amaline Assurances	46	45	-1,7%
Autres entités	152	185	21,7%
<b>Total</b>	<b>4 981</b>	<b>5 163</b>	<b>3,6%</b>

La progression du chiffre d'affaires de l'**assurance de biens et responsabilité** (48,0% du chiffre d'affaires France) reste soutenue avec une croissance de +3,6%, supérieure à celle du marché (+2% source FFSA à fin décembre 2013). Cette évolution résulte notamment de la branche de l'assurance des particuliers et professionnels (près de 60% des primes émises en assurance de biens et responsabilité à 3 083 millions d'euros) qui progresse de +3,4%. Cette hausse s'explique par des actions de revalorisations tarifaires soutenues, par le développement du partenariat avec La Banque Postale (+54 millions d'euros au chiffre d'affaires de Groupama SA et dont la progression est de +27 millions d'euros) et la hausse de l'activité des autres entités spécialisées (Assistance +26 millions d'euros et Protection Juridique +7 millions d'euros). En dépit d'une politique de souscription plus sélective, les branches risques professionnels (+8,5%), habitation (+5,6%) et automobile de tourisme (+1,8%) affichent des performances d'un bon niveau, supérieures à celles du marché (automobile : +1,5%, habitation : +4%, professionnels : +1% – source FFSA à fin décembre 2013). Enfin la branche métiers agricoles (976 millions d'euros) voit son chiffre d'affaires progresser fortement (+6,6%) sous l'effet d'ajustements tarifaires.

En assurance de biens et responsabilité (3 594 millions d'euros), le chiffre d'affaires des **caisses régionales** progresse de +2,4% au 31 décembre 2013, principalement sous l'effet de l'aliment tarifaire. L'assurance aux particuliers et professionnels s'inscrit en hausse de +2,7% et bénéficie des bonnes performances des branches habitation (+3,9%), automobile de tourisme (+1,7%, soit en hausse par rapport à la tendance du marché : +1,5% à fin décembre 2013 – source FFSA) et risques professionnels (+8,5%). La branche métiers agricoles affiche également une forte croissance (+5,0%), tirée principalement par les branches récoltes (+9,2%) et TMA (+7,7%) qui ont fait l'objet de mesures de redressement technique vigoureuses.

Le chiffre d'affaires de **Groupama SA** qui correspond à certaines activités nationales (acceptations de LBP Assurance, contrats collectifs IA issus de la fusion avec Gan Eurocourtage dont notamment la garantie sociale des chefs d'entreprises, ainsi que les activités de transport résiduelles) et aux quotes-parts dans les pools professionnels (Assurpol...) s'élève à 107 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 80 millions d'euros sur la période précédente. Cette évolution (+34,4%) provient principalement de la hausse du chiffre d'affaires réalisé avec La Banque Postale (+27 millions d'euros) qui est réassurée par Groupama SA via un traité en quote-part.



Le chiffre d'affaires de **Gan Assurances** progresse de +3,0% et s'établit à 1 231 millions d'euros au 31 décembre 2013. Le chiffre d'affaires du seul périmètre agents s'inscrit en hausse de +3,7%. Des ajustements tarifaires et le développement du portefeuille expliquent l'augmentation du chiffre d'affaires sur les branches flottes (+8,5%) et risques professionnels (+8,5%). La branche habitation, soutenue par des augmentations tarifaires, affiche une hausse de +4,3%. La croissance mesurée de la branche automobile de tourisme (+0,7%) s'explique quant à elle par une diminution du portefeuille en nombre sous l'effet d'actions de surveillance.

Au 31 décembre 2013, le chiffre d'affaires d'**Amaline** en assurance de biens et responsabilité à 45 millions d'euros est quasiment stable sur la période. Cette évolution s'explique principalement par des actions vigoureuses de redressement technique sur la branche automobile de tourisme et par une forte diminution des campagnes de communication de notoriété. Les bonnes performances de la branche habitation sont toutefois à noter (+25,7% en lien avec le développement du portefeuille et la croissance de la prime moyenne).

**Groupama Assurance Crédit** présente un chiffre d'affaires de 37 millions d'euros au 31 décembre 2013, stable par rapport à la période précédente.

Le chiffre d'affaires de **Mutuaide Assistance** au 31 décembre 2013 est en hausse de +44,8% à 84 millions d'euros. Cette évolution est notamment liée à la croissance de l'activité enregistrée sur différents contrats importants réalisés à l'extérieur du groupe (contrat garantissant les pertes pécuniaires en cas de vol du véhicule, activité réalisée avec La Banque Postale et développement de l'activité d'assistance liée aux cartes de crédit).

Le chiffre d'affaires de **Groupama Protection Juridique** progresse de +12,3% au 31 décembre 2013 et s'établit à 64 millions d'euros, en raison du développement soutenu des partenariats externes.



**En assurance de biens et responsabilité**, le résultat opérationnel économique de la France est une perte de -39 millions d'euros en 2013 contre -58 millions d'euros en 2012. Elle se présente comme suit :

Assurance de biens et responsabilité France - En millions d'euros	31/12/2012		31/12/2013		Variation 2013-2012	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Différence	Différence %
Primes acquises brutes	5 208	100,0%	5 219	100,0%	11	0,2%
Charges techniques (prestations des contrats) - hors frais de gestion de sinistres	-3 513	-67,5%	-3 477	-66,6%	36	1,0%
Solde de réassurance	-240	-4,6%	-283	-5,4%	-43	-17,9%
<b>Marge technique nette de réassurance</b>	<b>1 455</b>	<b>27,9%</b>	<b>1 459</b>	<b>28,0%</b>	<b>4</b>	<b>0,3%</b>
Charges opérationnelles courantes techniques nettes de produits	-1 576	-30,3%	-1 565	-30,0%	12	0,7%
<b>Résultat technique net de réassurance</b>	<b>-122</b>	<b>-2,3%</b>	<b>-106</b>	<b>-2,0%</b>	<b>16</b>	<b>13,2%</b>
Marge financière récurrente nette de participation aux bénéficiaires et d'impôt	93	1,8%	85	1,6%	-8	-8,1%
Autres éléments	-29	-0,6%	-19	-0,4%	11	35,9%
<b>Résultat opérationnel économique</b>	<b>-58</b>	<b>-1,1%</b>	<b>-39</b>	<b>-0,7%</b>	<b>19</b>	<b>32,8%</b>
Résultat traité Monte Carlo	3	0,1%	4	0,1%	1	33,3%
Plus-values réalisées nettes d'IS et de PB	179	3,4%	97	1,9%	-82	-45,8%
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable nettes d'IS et de PB	-21	-0,4%	-4	-0,1%	17	81,0%
Gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur nettes d'IS et de PB	16	0,3%	14	0,3%	-2	-12,5%
Amortissements des actifs incorporels nets d'IS	-5	-0,1%		0,0%	5	NA
Autres opérations nettes d'IS	-53	-1,0%	-11	-0,2%	42	79,2%
Résultat net des activités cédées	-2	0,0%		0,0%	2	NA
<b>Résultat net groupe</b>	<b>60</b>	<b>1,2%</b>	<b>61</b>	<b>1,2%</b>	<b>1</b>	<b>1,7%</b>

En France, le **résultat technique net** (primes acquises brutes – charges techniques brutes – charges opérationnelles courantes techniques nettes et solde de réassurance) progresse de +16 millions d'euros sur la période. Le ratio combiné net (y compris traité de réassurance en quote part) s'élève à 101,9% en 2013 contre 102,3% en 2012 (-0,4 point sur la période). Cette évolution favorable est obtenue dans un contexte très défavorable en assurance climatique et avec des sinistres graves dont le niveau reste important et alourdi par des évolutions réglementaires (réforme du fonds de garantie des assurances obligatoires dont le poids est de l'ordre de 40 millions d'euros soit +0,8 point de ratio combiné). Les climatiques qui se caractérisent par un cumul atypique d'événements de taille moyenne représentent en 2013 un coût de 583 millions d'euros soit un poids d'environ 1,7 fois le poids moyen observé sur une période des vingt dernières années. Les climatiques pèsent ainsi pour 3,5 points de plus qu'en 2012.

Cette évolution combinée avec la légère dégradation des graves (+0,6 point) marque les efforts très importants réalisés par le groupe pour améliorer la sinistralité attritionnelle qui en assurance de biens et responsabilité diminue de -4,5 points en France. Dans ce contexte, il convient de noter aussi que les dégagements sur exercices antérieurs sont meilleurs qu'en 2012 affectés par des rechargements au titre de la sécheresse de 2011. Enfin, le ratio de frais d'exploitation baisse de -0,3 point pour atteindre 30,0% des primes acquises brutes en assurance de biens et responsabilité témoignant de toutes les actions visant à réduire les frais d'exploitation du groupe.

Les principaux éléments suivants sont à retenir au 31 décembre 2013 :

Les **caisses régionales** affichent un ratio combiné net de 100,4% en 2013 contre 101,2% en 2012. Cette évolution est la combinaison de plusieurs facteurs :

- les sinistres climatiques représentent une charge supplémentaire de près de 150 millions d'euros par rapport à 2012 qui vient masquer une baisse de -4 points de la sinistralité attritionnelle,
- la charge de graves à -71 millions d'euros se dégrade de 25 millions d'euros sur la période (+0,7 point),
- une hausse des bonis sur antérieurs,
- une amélioration du ratio de frais d'exploitation de -0,7 point à 25,3% en 2013.



**Groupama SA**, le réassureur interne du groupe, présente un ratio combiné net de 106,1% en 2013 contre 105,4% en 2012. La sinistralité brute de l'exercice courant se dégrade de +3,3 points en 2013 sous l'effet principalement des climatiques ainsi que dans une moindre mesure de la réforme du fonds de garantie des assurances obligatoires qui a pesé pour +0,5 point. Les sinistres climatiques de Groupama SA ont pesé pour 381 millions d'euros sur les comptes 2013 (à comparer à 160 millions d'euros en 2012) soit 264 millions d'euros au net de la réassurance en 2013 à comparer à 75 millions d'euros en 2012. L'amélioration de la sinistralité attritionnelle du portefeuille de Groupama SA (qui est comparable à celui des caisses régionales) est dans ce contexte intégralement absorbée. Les bonis sur exercices antérieurs sont supérieurs à ceux de 2012 qui intégraient des rechargements relatifs à la sécheresse de 2011 (49 millions d'euros). Le ratio de frais d'exploitation est en baisse de -0,4 point à 24,2% en 2013 et sur les seuls frais généraux hors commissions de -1,3 point.

Le ratio combiné net en assurance de biens et responsabilité de **Gan Assurances** s'établit à 100,5% en 2013 (soit +0,7 point). A l'instar du portefeuille des caisses régionales, l'exercice 2013 est fortement marqué par une hausse des sinistres graves (+2,4 points) et des climatiques (+0,3 point), ces éléments masquant une amélioration de la sinistralité attritionnelle de -0,7 point. Deux autres éléments sont à souligner, d'une part, la hausse des bonis (+37 millions d'euros par rapport à 2012) et, d'autre part, la dégradation du résultat des rentes du fait de la baisse du TME. Les modifications réglementaires relatives au fonds de garantie des assurances obligatoires pèsent sur la charge de sinistres à hauteur de -11 millions d'euros en 2013. Le ratio de réassurance augmente de +0,5 point. Le ratio de frais d'exploitation est stable sur la période à 30,5%. Ce ratio masque toutefois une baisse des frais généraux de -1 point qui est compensée par une hausse des commissions.

En **France**, la **marge financière récurrente** (après impôt) de l'activité **assurance de biens et responsabilité** diminue de -8 millions d'euros sur la période.

Les **autres éléments** intègrent notamment les autres produits et charges non techniques, l'impôt sur le résultat récurrent, le résultat des sociétés mises en équivalence et les intérêts minoritaires.

En **France**, le **résultat net** s'établit à +61 millions d'euros en 2013 contre +60 millions d'euros en 2012. Ce résultat intègre une baisse de la marge financière non récurrente à hauteur de -67 millions d'euros principalement en raison de moindres plus-values réalisées notamment sur immeubles. Les éléments exceptionnels représentent une charge de -11 millions d'euros en 2013 contre -53 millions en 2012 (dont -22 millions d'euros au titres des opérations de restructuration 2012).



## Assurance de la personne

Chiffre d'affaires Assurance en millions d'euros	AP France		
	31/12/12	31/12/13	Var. %
Groupama Gan Vie	4 176	3 667	-12,2%
Caisses Régionales	1 671	1 724	3,2%
Groupama SA	28	23	-15,2%
Gan Assurances	157	159	0,8%
Amaline Assurances	3	7	>100%
Autres entités <sup>(1)</sup>	34	14	-58,8%
<b>Total</b>	<b>6 069</b>	<b>5 594</b>	<b>-7,8%</b>

<sup>(1)</sup> y compris Assuvie

Le chiffre d'affaires de l'**assurance de la personne** (52,0% du chiffre d'affaires France) est en baisse de -7,8% à 5 594 millions d'euros. Le chiffre d'affaires vie et capitalisation du groupe diminue quant à lui de -13,5% dans un marché qui affiche une hausse de +6% à fin décembre 2013 (source FFSA). Cette orientation pleinement assumée par le groupe dans le cadre de son recentrage sur des activités mieux margées est principalement imputable à la baisse de l'activité en épargne/retraite individuelle (-17,8%). Alors que le chiffre d'affaires en épargne/retraite en euros baisse de -26,9%, le chiffre d'affaires en UC en épargne individuelle progresse fortement de +56,8% par rapport à 2012 soit un doublement alors que le marché s'établit à 14,6%.

Le chiffre d'affaires santé et dommages corporels au 31 décembre 2013 s'inscrit quant à lui en repli de -1,5% par rapport au 31 décembre 2012, la croissance de la branche santé individuelle (+1,7%) étant annihilée par la baisse enregistrée en santé collective (-4,3%).

La collecte nette du groupe en France est négative à -1 193 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre -1 516 millions d'euros sur la période précédente. Cette collecte négative est principalement liée à la baisse du chiffre d'affaires en épargne investie en euros, alors que les prestations sur cette branche sont en repli. En revanche, la collecte nette en UC progresse de 142 millions d'euros.

Les réseaux constituant **Groupama Gan Vie** enregistrent un chiffre d'affaires en baisse de -12,2% au 31 décembre 2013 s'établissant à 3 667 millions d'euros. Par métier, le chiffre d'affaires de Groupama Gan Vie est majoritairement réalisé en assurance individuelle (65,5%), dont les primes émises diminuent de -14,2% par rapport au 31 décembre 2012 à 2 402 millions d'euros. Cette évolution est essentiellement liée à la baisse enregistrée en épargne individuelle en euros (-34,6%) alors que les primes en unités de compte sont en hausse de +58,3% à 414 millions d'euros. Les encours en UC en épargne individuelle passe de 9,0% à 13,3% au 31 décembre 2013. Il faut noter qu'en plus du chiffre d'affaires, Groupama Gan Vie a géré des transferts Fourgous (non reconnus en chiffre d'affaires) pour 1 084 millions d'euros (dont 405 millions d'euros investis en UC) ainsi que des arbitrages des fonds euros des contrats multisupports vers les fonds UC pour 431 millions d'euros. L'assurance collective (34,5% de l'activité) affiche quant à elle une baisse de -8,1% à 1 264 millions d'euros. En corrigeant des bonis de primes et des effets d'entrées de portefeuille en acceptation, le chiffre d'affaires serait en baisse de -5%. Cette évolution est le fruit d'une politique rigoureuse de sélection des risques (résiliations d'affaires non rentables combiné à des ajustements tarifaires).



La décomposition du chiffre d'affaires de l'entité par réseau est la suivante :

en millions d'euros	2012	2013	Var.
	réel 31 décembre	réel 31 décembre	2013 / 2012
Caisses régionales	1310	1151	-12,2%
Agents généraux	1065	1006	-5,6%
Courtage	849	738	-13,0%
Gan Patrimoine	386	209	-45,8%
Gan Prévoyance	565	564	-0,3%
<b>Total</b>	<b>4 176</b>	<b>3 667</b>	<b>-12,2%</b>
Individuelles	2799	2402	-14,2%
<i>dont épargne retraite en €</i>	2051	1500	-26,9%
<i>dont épargne retraite en UC</i>	271	425	56,8%
Collectives	1376	1264	-8,1%
<b>Total</b>	<b>4 176</b>	<b>3 667</b>	<b>-12,2%</b>

Le chiffre d'affaires du **réseau des caisses régionales** s'établit à 1 151 millions d'euros au 31 décembre 2013, en baisse de -12,2% par rapport à la période précédente. En assurance individuelle, l'activité diminue de -13,5% à 1 095 millions d'euros du fait du repli enregistré en épargne individuelle en euros (-28,5%). La part du chiffre d'affaires en UC en épargne individuelle est quant à elle en forte croissance sur la période (27,5% au 31 décembre 2013 contre 14,6% au 31 décembre 2012). Il convient en outre de noter que le montant des transferts Fourgous s'établit à 754 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 430 millions d'euros sur la période précédente. Les arbitrages des fonds euros vers les UC s'élève à 131 millions d'euros en 2013. Le chiffre d'affaires en assurance collective progresse quant à lui de +25,8% à 55 millions d'euros au 31 décembre 2013, en lien avec la croissance enregistrée en retraite collective (+48,7%).

**Le réseau des agents** affiche un chiffre d'affaires de 1 006 millions d'euros au 31 décembre 2013 en baisse de -5,6% par rapport à celui du 31 décembre 2012. Les primes émises en assurance individuelle diminuent de -7,6% toujours du fait du recul du chiffre d'affaires de la branche épargne individuelle en euros (-26,1%). La progression de la part du chiffre d'affaires en UC en épargne individuelle est quant à elle également très sensible (20,9% au 31 décembre 2013 contre 9,0% au 31 décembre 2012). Ce réseau bénéficie de transferts Fourgous à hauteur de 26 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 8 millions d'euros sur la période précédente. Les arbitrages des fonds euros vers les UC s'élève à 87 millions d'euros en 2013. L'activité en assurance collective affiche une baisse de -3,2%, sous l'effet du repli enregistré par les branches retraite (-5,7%) et prévoyance (-3,8%) lié aux mesures d'assainissement du portefeuille.

**Le réseau du courtage** enregistre un chiffre d'affaires de 738 millions d'euros au 31 décembre 2013, en baisse de -13,0% par rapport au 31 décembre 2012, principalement sous l'effet de la diminution de l'activité sur les branches prévoyance collective (-8,5%) et santé collective (-8,2%) liée à des mesures de redressement technique.

Le chiffre d'affaires du réseau de **Gan Patrimoine** est en baisse de -45,8% et s'élève à 209 millions d'euros au 31 décembre 2013. Cette diminution est liée au repli enregistré par la branche épargne individuelle (-48,3%). Ce réseau enregistre aussi une forte progression de la part du chiffre d'affaires en UC en épargne individuelle (54,3% au 31 décembre 2013 contre 20,0% sur la période précédente). Le montant des transferts Fourgous s'élève quant à lui à 304 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 246 millions d'euros au 31 décembre 2012. Les arbitrages des fonds euros vers les UC s'élève à 213 millions d'euros en 2013.

Le réseau commercial de Gan Prévoyance enregistre une stabilité de son activité. Il contribue à hauteur de 564 millions d'euros au chiffre d'affaires du groupe au 31 décembre 2013, la croissance des primes en épargne/retraite individuelle (+0,6%) étant compensée par la baisse de l'activité en prévoyance individuelle (-2,4%).

En assurance de la personne, au-delà du chiffre d'affaires de Groupama Gan Vie, le chiffre d'affaires des **caisses régionales** (1 724 millions d'euros) présente une croissance de +3,2% par rapport à la période précédente. L'assurance de la personne individuelle affiche une hausse de +2,8% en lien avec les bonnes performances des branches santé (+1,9% à 1 154 millions d'euros, sous l'effet combiné d'une augmentation tarifaire de +5,4% et d'une baisse du nombre de contrats en portefeuille de -2% en nombre) et prévoyance (+5,3% à 268 millions d'euros tirée notamment par les garanties accidents de la vie qui croit de +11,8% à 71,8 millions d'euros). L'assurance de la personne collective s'inscrit quant à elle en hausse de +5,6%, favorisée par la croissance des branches santé (+2,6%) et assurance du personnel des collectivités (+10,1%) du fait d'augmentations tarifaires.

Le chiffre d'affaires de **Gan Assurances** en assurance de la personne (santé individuelle) affiche une croissance de +0,8% sur la période et s'établit à 159 millions d'euros au 31 décembre 2013.



Les **Caisses Fraternelles** réalisent un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 28 millions d'euros sur la période précédente suite à l'arrêt de la production de la Caisse Fraternelle Epargne.

L'activité non poursuivie de la filiale **Assuvie** poursuit son repli (-6,2%) par rapport au 31 décembre 2012. Son chiffre d'affaires (constitué uniquement de primes uniques sur run off) au 31 décembre 2013 s'élève à 5,8 millions d'euros.

En **assurance de la personne**, le résultat opérationnel économique en France progresse de +36 millions d'euros à +72 millions d'euros en 2012.

Assurance de la personne France - En millions d'euros	31/12/2012		31/12/2013		Variation 2013-2012	
Primes acquises brutes	6 067	100,0%	5 594	100,0%	-473	-7,8%
Charges techniques (prestations des contrats) - hors frais de gestion de sinistres	-5 128	-84,5%	-4 442	-79,4%	686	13,4%
Solde de réassurance	-5	-0,1%	-10	-0,6%	-5	-83,4%
<b>Marge technique nette de réassurance</b>	<b>934</b>	<b>15,4%</b>	<b>1 142</b>	<b>20,4%</b>	<b>208</b>	<b>22,3%</b>
Charges opérationnelles courantes techniques nettes de produits	-1 243	-20,5%	-1 210	-21,7%	33	2,6%
<b>Résultat technique net de réassurance</b>	<b>-309</b>	<b>-5,1%</b>	<b>-68</b>	<b>-1,2%</b>	<b>241</b>	<b>77,9%</b>
Marge financière récurrente nette de participation aux bénéfices et d'impôt	270	4,5%	123	2,2%	-148	-54,6%
Autres éléments	75	1,2%	18	0,3%	-57	-76,4%
<b>Résultat opérationnel économique</b>	<b>36</b>	<b>0,6%</b>	<b>72</b>	<b>1,3%</b>	<b>36</b>	<b>NA</b>
Résultat traité Monte Carlo	-2		-7		-5	<-100%
Plus values réalisées nettes d'IS et de PB	230	3,8%	314	5,6%	84	36,5%
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable nettes d'IS et de PB	-51	-0,8%	-1	0,0%	50	98,0%
Gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur nettes d'IS et de PB	6	0,1%	9	0,2%	3	50,0%
Amortissements des actifs incorporels nets d'IS	-3	0,0%		0,0%	3	NA
Autres opérations nettes d'IS	-30	-0,5%	-35	-0,6%	-5	-16,7%
Résultat net des activités cédées	2	0,0%		0,0%	-2	NA
<b>Résultat net groupe</b>	<b>188</b>	<b>3,1%</b>	<b>352</b>	<b>6,3%</b>	<b>164</b>	<b>87,2%</b>

Le **résultat technique net de réassurance** s'améliore de +241 millions d'euros. Le ratio combiné net en santé et autres dommages baisse de -4,8 points à 98,9% en 2013, soit une amélioration du résultat technique de +146 millions d'euros. L'amélioration soutenue de la sinistralité courante et un effet favorable de bonis sur exercices antérieurs expliquent cette évolution. En vie/capitalisation, le résultat technique progresse quant à lui de 95 millions d'euros. Les frais d'exploitation diminuent de -2,6% sur la période soit une baisse de -33 millions d'euros.

Le résultat technique net **des caisses régionales** en assurance de la personne, qui porte principalement sur la santé et les dommages corporels, présente une sinistralité courante en diminution de -3,7 points sur la période à 69,4% en 2013.

La marge technique nette de réassurance (avant frais) de **Groupama Gan Vie** s'élève à 601 millions d'euros en 2013, en hausse de 101 millions d'euros et qui résulte de la combinaison de plusieurs phénomènes :

- une amélioration de la marge technique courante de +8 millions d'euros en assurance individuelle,
- une progression de la marge technique courante en collectives de +25,6 millions d'euros tirée par le redressement technique, (le ratio de sinistralité s'améliore de -3 points),
- l'absence de dotations aux provisions techniques complémentaires (PTSC sur le régime L441 du RIP de +16 millions d'euros par rapport à 2012),
- la variation de provisions prudentielles liée notamment à la participation aux bénéfices techniques.

Le résultat technique net de l'assurance de la personne de l'entité **Groupama SA** est en hausse avec un ratio de sinistralité courante qui s'améliore de -3,4 points sur la période. Cette amélioration des résultats techniques est visible en santé et en prévoyance.

La **marge financière récurrente** (nette de participation aux bénéfices et d'impôt) est en diminution de 148 millions d'euros sur la période du fait d'une baisse de l'ordre de 11% des produits financiers constituant l'assiette de produit rentrant dans la participation aux bénéfices contractuelle et réglementaire combinée avec un renforcement des fonds de participation aux bénéfices qui conduisent à un taux effectif de participation aux bénéfices sociale et différée de 80,9% des produits financiers IFRS à comparer à 72,3% en 2012.

En **France**, le **résultat net** de l'assurance de la personne s'élève à +352 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre +188 millions d'euros en 2012, année marquée par des coûts de restructuration à hauteur de -20 millions d'euros. La marge financière non récurrente 2013 (plus-values réalisées, dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable et gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur) s'élève à +322 millions d'euros notamment du fait de la réalisation de plus-values obligataires alors qu'elle s'établissait à 185 millions d'euros en 2012. Ce résultat est la combinaison d'une meilleure maîtrise technique et d'un renforcement des fonds de participation aux bénéfices.



## 4.3 ACTIVITE ET RESULTATS A L'INTERNATIONAL

Chiffre d'affaires International en millions d'euros	31/12/12 proforma			31/12/13		
	AP	ABR	Total	AP	ABR	Total
Italie	341	1 149	1 490	365	1 055	1 419
Grèce	61	106	167	60	92	152
Turquie	73	291	363	81	348	429
Pays d'Europe Centrale et Orientale	178	309	487	196	291	487
<i>dont Hongrie</i>	160	134	295	181	134	315
<i>dont Roumanie</i>	11	172	183	11	154	165
<i>dont Bulgarie</i>	7	3	10	5	3	8
Portugal	61	8	69	46	8	54
Gan Outre-Mer	7	102	110	8	97	105
<b>Total</b>	<b>720</b>	<b>1 966</b>	<b>2 686</b>	<b>757</b>	<b>1 889</b>	<b>2 646</b>
Entités mises en équivalence	25	189	214	31	257	288
<b>Total y compris MEE</b>	<b>745</b>	<b>2 155</b>	<b>2 900</b>	<b>788</b>	<b>2 146</b>	<b>2 934</b>

Le **chiffre d'affaires** combiné du groupe à l'**International** s'établit à 2 646 millions d'euros au 31 décembre 2013, en diminution de -1,5% par rapport au 31 décembre 2012. En intégrant la quote-part du groupe dans le chiffre des entités mises en équivalence, le chiffre d'affaires combiné du groupe à l'International progresse de +1,2% et s'élève à 2 934 millions d'euros au 31 décembre 2013.

L'**assurance de biens et responsabilité** affiche un chiffre d'affaires de 1 889 millions d'euros au 31 décembre 2013, en baisse de -3,9% par rapport à la période précédente. Cette évolution est principalement liée au repli de la branche automobile de tourisme qui représente plus de 67% des primes émises en assurance de biens et responsabilité. Elle affiche en effet une diminution de -7,2% du fait de conditions macroéconomiques ou de marchés difficiles dans certains pays où le groupe opère ainsi que par quelques actions drastiques de redressement de portefeuille comme en Roumanie. La croissance de la branche métiers agricoles (+23,5%), notamment en Turquie, et dans une moindre mesure en entreprises et collectivités (+4,9%) viennent compenser pour partie cette évolution.

Le chiffre d'affaires de l'**assurance de la personne** progresse de +5,1% à 757 millions d'euros. La branche assurance de la personne individuelle s'inscrit en hausse de +8,2% sous l'effet la croissance du chiffre d'affaires de la branche épargne/retraite individuelle (+17,8% en Italie et 12,6% en Hongrie, grâce aux succès des actions commerciales dans ces pays). L'assurance de la personne collective diminue quant à elle de -7,1%, du fait du recul enregistré par la branche retraite collective (-22,4% du fait de la non reconduction de versements 2012 en Italie et en Grèce notamment).

Le **résultat opérationnel économique** de l'assurance sur le périmètre International diminue de -22 millions d'euros à +58 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Le ratio combiné net **assurance de biens et responsabilité** s'établit à 100,9% au 31 décembre 2013, en baisse de -0,5 point par rapport au 31 décembre 2012. Le taux de sinistralité brute se dégrade de +1,0 point, à 66,1% essentiellement en raison des rechargements de provisions techniques en responsabilité civile automobile en Turquie, des intempéries climatiques en Europe centrale et de la baisse de la prime moyenne dans certains pays affectés par la crise. Malgré le contexte économique dégradé et la forte concurrence tarifaire, les résultats techniques s'améliorent soit en raison des mesures structurelles sur les portefeuilles (Roumanie et Hongrie), soit par l'effet plus favorable de la liquidation des provisions sur exercices antérieurs (Italie et Grèce). Le ratio de réassurance est en baisse de -1,6 point sur la période. Le taux de frais d'exploitation demeure stable à 29,4%. Il baisse en valeur et intègre une taxe de 2 millions d'euros portant sur le chiffre d'affaires qui était précédemment enregistrée en résultat exceptionnel.



Le résultat technique net de l'**assurance de la personne** augmente de +25 millions d'euros grâce à l'amélioration de la marge technique en Italie. Le ratio combiné net de l'activité santé / dommages corporels baisse de -12,4 points à 95,4% au 31 décembre 2013 sous l'effet d'actions volontaristes de redressement technique et la marge de l'activité vie / capitalisation qui reste déficitaire (-13,0 millions d'euros), est en amélioration de +3,4 millions d'euros.

La **marge financière récurrente** s'inscrit en baisse de -6% à +80 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Le **résultat opérationnel économique** intègre également la quote part du résultat mis en équivalence qui est de -7 millions d'euros en 2013 du fait des pertes de la participation minoritaire en Turquie (-13 millions d'euros en 2013) à comparer à +8 millions d'euros en 2012.

Résultat opérationnel économique en millions d'euros	31/12/12	31/12/13	var
Italie	67	62	-5
Grèce	1	10	9
Turquie	-6	-17	-12
Portugal	1	0	-1
<b>Pays d'Europe Centrale et Orientale</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>3</b>
<i>Hongrie</i>	18	14	-4
<i>Roumanie</i>	-15	-9	7
<i>Bulgarie</i>	0	1	1
Grande Bretagne	5	3	-2
Gan Outre Mer	1	1	0
<b>Entités mises en équivalence</b>	<b>8</b>	<b>-7</b>	<b>-16</b>
Tunisie (Star)	4	2	-2
Turquie (Günes)	3	-13	-17
Chine (Avic)	2	5	3
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>58</b>	<b>-22</b>

Le **résultat net** de l'assurance à l'International s'élève à +37 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre +9 millions d'euros au 31 décembre 2012. Il intègre notamment les éléments de la marge financière non récurrente (charge des dépréciations, moins-values réalisées, variation de juste valeur des instruments financiers) pour un montant de +15 millions d'euros et la charge d'amortissement récurrente des valeurs de portefeuille (-22 millions d'euros).

Par entité le détail du résultat net est le suivant :

Résultat net en millions d'euros (1)	31/12/2012	31/12/2013
<b>Italie</b>	<b>4</b>	<b>23</b>
<b>Grèce</b>	<b>9</b>	<b>8</b>
<b>Turquie</b>	<b>-1</b>	<b>6</b>
<b>Portugal</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Pays d'Europe centrale et orientale</b>	<b>-16</b>	<b>3</b>
dont Hongrie	6	11
dont Roumanie	-23	-9
dont Autres	0	1
<b>Grande Bretagne</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Gan Outre-Mer</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Entités mises en équivalence</b>	<b>8</b>	<b>-7</b>
Tunisie (Star)	4	2
Turquie (Günes)	3	-13
Chine (Groupama Avic)	2	5
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>37</b>

(1) hors résultat de l'activité holding

## Italie

Le chiffre d'affaires de la filiale italienne **Groupama Assicurazioni** est en baisse (-4,7%) à 1 419 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Le chiffre d'affaires en **assurance de biens et responsabilité** diminue de -8,2% à 1 055 millions d'euros. L'activité en automobile de tourisme, qui représente plus de 80% des primes émises en assurance de biens et responsabilité, est en repli de -8,9% dans un marché très concurrentiel affecté par la baisse des tarifs conduisant à des pertes de contrats. Le repositionnement tarifaire effectué par la filiale n'a pas encore permis d'inverser la tendance en termes d'évolution du portefeuille. Cette branche souffre également de la suppression de la tacite reconduction. La branche métiers agricoles s'inscrit quant à elle en repli (-26,7%), la compagnie ayant diminué le volume de primes en grêle dans un souci de redressement technique. Le chiffre d'affaires de la branche dommages aux entreprises est également en diminution (-6,7%).

L'activité en **assurance de la personne** (365 millions d'euros) affiche une hausse de +6,9%. Le succès de campagnes commerciales explique la croissance de la branche épargne-retraite individuelle (+17,8%). Celle-ci est toutefois atténuée par le recul enregistré par les branches santé individuelle (-17,4%) et prévoyance collective (-21,7%) du fait de résiliations de contrats importants (caisse maladie des salariés du secteur bancaire et fédérations sportives) dans le but d'améliorer la rentabilité. L'activité en retraite collective s'inscrit également en repli sur la période (-33,5%) en raison de primes uniques 2012 non reconduites en 2013.

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Assicurazioni s'établit à +62 millions d'euros en 2013 contre +67 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Le ratio combiné net de l'**assurance de biens et responsabilité** ressort à 97,9%, en baisse de -1,2 point par rapport à l'exercice précédent. Le ratio de sinistralité augmente de +1,9 point à 71,6%, la dégradation de la sinistralité courante étant partiellement compensée par un effet plus favorable de la liquidation des provisions sur exercices antérieurs. La branche automobile se trouve pénalisée à la fois par la forte concurrence tarifaire et la hausse de la fréquence des sinistres, ce qui dégrade le taux de sinistralité courant de +5,9 points, à 70,5%. A l'inverse, la sinistralité courante de la branche habitation enregistre une forte amélioration (-9,2 points à 63,6%) suite à la sinistralité exceptionnellement élevée de l'exercice précédent (tremblement de terre en Emilie Romagne). Le ratio de réassurance est en diminution de -2,4 points (à 0,3%) en raison de la hausse des cessions de sinistres graves à la charge des réassureurs. La poursuite des efforts de réduction des frais d'exploitation se traduit par une diminution du ratio -0,7 point à 26,0%.

Le **résultat technique de l'assurance de la personne** enregistre une progression de +19,3 millions d'euros pour s'établir à -2,6 millions d'euros. Cette évolution résulte principalement de l'effet très favorable de la liquidation des provisions sur les exercices antérieurs de la branche santé ainsi que du redressement technique de la branche prévoyance sous l'effet conjoint des mesures de redressement du portefeuille et de la baisse du coût moyen des sinistres.

La **contribution** ressort à +23,1 millions d'euros contre un profit de +4,0 millions d'euros au 31 décembre 2012. Elle intègre l'amortissement récurrent de la valeur de portefeuille (-14,6 millions d'euros net d'impôt), et une moins-value nette de -15,6 millions d'euros au titre de la prise en charge par la filiale des pertes liées à la faillite d'un émetteur. Pour mémoire, la contribution 2012 intégrait les pertes liées à l'opération d'échange des obligations grecques. Par ailleurs, l'augmentation exceptionnelle du taux d'impôt en 2013 décidée par l'état Italien génère une charge supplémentaire de -7,9 millions d'euros.

## Grèce

Le chiffre d'affaires de **Groupama Phoenix** s'établit à 152 millions d'euros au 31 décembre 2013, soit une baisse de -8,8% par rapport au 31 décembre 2012.

L'activité en **assurance de biens et responsabilité** est en recul de -13,3% à 92 millions d'euros. Le chiffre d'affaires en automobile de tourisme diminue de -10,9% dans un marché très concurrentiel subissant les effets de la crise économique (baisse du nombre de véhicules assurés, réduction des garanties souscrites par les assurés et développement des offres low cost). Les branches dommages aux entreprises et habitation s'inscrivent également en replis respectifs de -16,0% (sous l'effet de la résiliation du portefeuille avec un courtier) et -17,2% (du fait de la moindre production du partenaire bancaire).



Le chiffre d'affaires de l'**assurance de la personne** s'inscrit également en baisse (-1,0%) à 60 millions d'euros. La baisse des primes émises en prévoyance individuelle (-41,7% sous l'effet de l'arrêt de la production des contrats à taux garantis) et en retraite collective (-15,3% en raison de la non-reconduction d'un versement exceptionnel reçu en 2012) explique cette évolution. Celle-ci est toutefois atténuée par les bonnes performances enregistrées en épargne-retraite individuelle (+123,7%) liées au succès de campagnes en unités de compte.

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Phoenix s'élève à +10 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre +1 million d'euros en 2012.

**En assurance de biens et responsabilité**, le ratio combiné net s'établit 83,0%, en baisse de -9,3 points par rapport au 31 décembre 2012. Malgré la forte contraction de l'activité, la sinistralité fait apparaître une amélioration notable dans l'ensemble des branches avec un taux en diminution de -18,5 points, à 29,4%. La branche incendie enregistre la progression la plus significative avec un taux de sinistralité en baisse de -29 points à 23,7%, après une année 2012 impactée par un sinistre majeur. La branche automobile, quant à elle, bénéficie de dégagements conduisant à une sinistralité en baisse de -11,5 points, à 36,2%. Le solde de réassurance se dégrade de +5,7 points, à 10,9% suite à de moindres cessions de sinistres. Malgré la légère diminution des frais d'exploitation, le ratio augmente de +3,4 points à 42,6%, du fait de la baisse de l'assiette des primes acquises.

Le **résultat technique AP** est proche de l'équilibre et en forte amélioration grâce à l'assurance vie. Les marges techniques en santé et prévoyance individuelle ont été moins pénalisées en 2013 par l'évolution des taux.

Dans ce contexte macroéconomique très délicat, la filiale confirme sa profitabilité. Le **résultat net** s'élève à +8,0 millions d'euros en 2013 contre un profit de +9,5 millions d'euros en 2012. Il intègre l'amortissement de la valeur de portefeuille (-1,0 million d'euros), un profit d'impôt (+1,5 million d'euros) lié à l'activation de déficits fiscaux reportables ainsi qu'une exit tax de -2,5 millions d'euros.

## Turquie

Le chiffre d'affaires des filiales turques **Groupama Sigorta** et **Groupama Emeklilik** augmente de +18,0% à 429 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Le chiffre d'affaires de l'**assurance de biens et responsabilité** (348 millions d'euros) enregistre une progression de +19,5%. La branche risques agricoles (y compris Tarsim) affiche une croissance de +44,9% du fait notamment de l'entrée de Groupama Sigorta dans le pool à hauteur de 5%. Les branches automobile de tourisme (+9,1%) et dommages aux biens des entreprises (+36,7%) bénéficient quant à elles des bonnes performances commerciales du réseau des agents.

L'activité en **assurance de la personne** (81 millions d'euros) affiche une hausse de +11,9%, sous l'effet de la croissance de la branche prévoyance collective (+22,2%) qui bénéficie de la signature d'un nouvel accord de distribution ainsi que de l'augmentation de la production dans le réseau des coopératives agricoles TTK. La branche santé individuelle s'inscrit en hausse de +12,5% sous l'effet d'augmentations tarifaires tandis que la branche santé collective est en repli (-8,3%) du fait du non renouvellement de plusieurs contrats (résiliations volontaires).

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Sigorta et Groupama Emeklilik représente une perte de -17 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre une perte de -6 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Le ratio combiné net de l'**assurance de biens et responsabilité** se dégrade de +2,5 points, à 111,6% au 31 décembre 2013. Le taux de sinistralité est en hausse de +1,7 point, à 63,6%, principalement en raison des renforcements significatifs sur exercices antérieurs de la branche responsabilité civile automobile consécutifs à des évolutions de l'environnement réglementaire et juridique dans le pays (24 millions d'euros). La sinistralité courante est quant à elle en forte amélioration pour l'ensemble des branches grâce à la diminution importante de la fréquence des sinistres, aux hausses tarifaires soutenues et à la maîtrise des coûts moyens. Le ratio de frais d'exploitation se maintient à un niveau comparable à celui de 2012.

Le résultat technique de l'**assurance de la personne** est en repli de -2,4 millions d'euros en raison de la hausse des commissions et de la baisse des bonis sur exercices antérieurs.

Le **résultat net** des filiales turques s'élève à +6 millions d'euros contre une perte de -1 million d'euros en 2012. Il intègre une charge d'amortissement de la valeur du portefeuille pour -2,2 millions d'euros ainsi que des plus-values de cession de participations locales non stratégiques dans l'immobilier et la gestion d'actifs (+23 millions d'euros) qui ont financé le renforcement des provisions techniques mentionnées précédemment.



## Portugal

Le chiffre d'affaires des **filiales au Portugal** est en baisse de -21,8% à 54 millions d'euros au 31 décembre 2013. En assurance de la personne, les primes émises affichent une diminution de -23,8% à 46 millions d'euros, notamment en raison de la baisse de l'émission en assurance vie (-25,9%). Cette évolution s'explique principalement par l'abandon de certains types de contrats (en particulier les taux garantis). La diminution de l'émission en retraite collective (-17,8% sous l'effet de la non reconduction de versements exceptionnels reçus en 2012) et en santé collective (-12,9% en lien avec la sortie d'une partie importante du portefeuille d'un courtier) est également à noter. Le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité (8 millions d'euros au 31 décembre 2013) est quant à lui en retrait de -6,8%.

Comme pour l'exercice précédent, le **résultat net** des filiales portugaises est proche de l'équilibre. Il est en légère amélioration par rapport à l'exercice précédent du fait principalement des efforts engagés dans la réduction des frais généraux.

## Tunisie

En Tunisie, le résultat d'équivalence de la société Star s'élève à +1,5 million d'euros en 2013 contre +3,8 millions d'euros au 31 décembre 2012.

## Hongrie

Le chiffre d'affaires de la filiale **Groupama Biztosito** en Hongrie s'élève à 315 millions d'euros au 31 décembre 2013 et progresse de +7,0% par rapport au 31 décembre 2012.

Les primes émises de **l'assurance de biens et responsabilité** restent stables à 134 millions d'euros au 31 décembre 2013. Les bonnes performances des branches automobile de tourisme (+8,1% en lien avec le développement du portefeuille) et habitation (+3,2%) sont annihilées par le recul enregistré par la branche flottes (-30,7% sous l'effet du nettoyage du portefeuille).

En **assurance de la personne**, le chiffre d'affaires s'établit à 181 millions d'euros, en augmentation de +12,9%, en lien avec la croissance des primes en épargne/retraite individuelle (+12,6%) qui bénéficient du succès des campagnes UC menées au cours de l'exercice.

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Biztosito s'établit à +14 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre +18 millions d'euros au 31 décembre 2012. Il convient de noter qu'en 2013, une nouvelle taxe figure dans le résultat technique à hauteur de -12 millions d'euros alors qu'en 2012 une taxe d'un montant proche (comptabilisée en résultat non technique et retraitée comme un élément non récurrent dans le résultat opérationnel économique) a été supprimée.

Le **ratio combiné net de l'assurance de biens et responsabilité** ressort à 103,8% contre 106,5% au 31 décembre 2012, en diminution de -2,7 points (ratio 2012 pro forma de la taxe sur les institutions financières). La sinistralité courante se dégrade de +0,9 point à 51,2% en raison des intempéries climatiques du 1<sup>er</sup> semestre 2013 qui ont pénalisé les branches habitation et agriculture et de la concurrence tarifaire qui pèse sur la branche automobile de tourisme. En revanche, les mesures d'assainissement du portefeuille ont fortement amélioré le taux de sinistralité des flottes automobiles. Le ratio de frais d'exploitation est en baisse de -2,3 points à 52,0% en 2013 (contre 54,3% en proforma 2012 de la taxe sur le chiffre d'affaires de 12 millions d'euros qui est désormais enregistrée en frais généraux), en relation avec la poursuite du plan de réduction des frais généraux.

Le **résultat technique** AP est stable par rapport à l'exercice précédent.

Le **résultat net** de la filiale hongroise (y compris activité des succursales slovaques) s'élève à +11 millions d'euros en 2013 contre un profit de +6,0 millions d'euros au 31 décembre 2012. La contribution intègre notamment l'amortissement récurrent de la valeur de portefeuille (-3,2 millions d'euros après impôt).



## Roumanie

Le chiffre d'affaires de la filiale roumaine **Groupama Asigurari** diminue de -10,0% à 165 millions d'euros au 31 décembre 2013.

L'activité **assurance de biens et responsabilité** (154 millions d'euros) est en recul de -10,6% sur la période, du fait du repli enregistré par la branche automobile de tourisme (-12,7% sous l'effet du nettoyage du portefeuille et d'une souscription très sélective notamment en responsabilité civile automobile) qui représente près de 70% des primes émises en assurance de biens et responsabilité. La mise en *run off* d'une partie du portefeuille et la baisse de l'activité de crédit expliquent le recul affiché par la branche pertes pécuniaires (-54,6%). A l'inverse, il convient de noter la croissance de l'activité sur les branches dommages aux entreprises (+16,3%) et habitation (+9,1%). Ces branches profitent en effet de hausses tarifaires ciblées, d'une nouvelle politique commerciale et de la mise en place de services différenciés visant à répondre aux exigences croissantes des clients en termes de qualité de service.

Le chiffre d'affaires en **assurance de la personne** (11 millions d'euros) reste stable sur la période, la mise en *run off* d'une partie du portefeuille étant compensée par le développement de la branche santé, sur laquelle la filiale se positionne significativement.

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Asigurari fait apparaître une perte de -9 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre -15 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Le ratio combiné net de l'**assurance de biens et responsabilité** s'établit à 109,1% contre 117,6% au 31 décembre 2012. Malgré un contexte économique défavorable, l'amélioration de la rentabilité technique touche la presque totalité des branches, grâce notamment aux hausses tarifaires et aux mesures de redressement des portefeuilles (actions de résiliations, optimisation du mix-produit, sélection des risques, lutte contre la fraude, développement des services inclus aux contrats...). Ainsi, le ratio de sinistralité de la branche automobile diminue de -3,5 points encore marqué par le poids des renforcements de provisions sur la branche responsabilité civile et celui de la branche habitation de -17 points à 27,9%. Le ratio de réassurance s'améliore de -5,2 points en raison de la hausse des sinistres cédés et de l'optimisation des coûts de réassurance. La poursuite du plan d'économie des frais généraux (hors commissions) se traduit par une diminution du ratio de -3,8 points, à 37,9%.

Le résultat technique de l'**assurance de la personne** tout en restant proche de l'équilibre, accuse un léger retrait dans un contexte économique maussade peu favorable à l'activité d'assurance-crédit.

Le **résultat net** fait ressortir une perte de -9 millions d'euros, contre -23 millions d'euros au 31 décembre 2012. La filiale est aussi en ligne avec sa trajectoire de retour à l'équilibre à horizon fin 2014.

## Bulgarie

En **Bulgarie**, le chiffre d'affaires des filiales Groupama Zastrahovane et Groupama Jivotozastrahovane s'inscrit en repli de -21,7% à 8 millions d'euros au 31 décembre 2013. L'assurance de la personne diminue de -30,8% à 5 millions d'euros du fait d'une moindre production UC en 2013. L'assurance de biens et responsabilité (3 millions d'euros) s'inscrit en repli de -1,3% sur la période (baisse de la prime moyenne en habitation notamment).

Grâce à un effet de maîtrise des coûts et une sinistralité sous contrôle, la contribution des filiales bulgares au résultat net du groupe est un profit de +1,2 million d'euros au 31 décembre 2013 contre un résultat à l'équilibre au 31 décembre 2012.

## Grande-Bretagne

L'activité des courtiers de Groupama UK présente une contribution au résultat de +3 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre un profit de +2 millions d'euros au 31 décembre 2012.



## Gan Outre-Mer

Le chiffre d'affaires de **Gan Outre-Mer** diminue de -4,4% à 105 millions d'euros au 31 décembre 2013. L'activité en assurance de biens et responsabilité s'inscrit en repli de -5,5% sur la période et s'établit à 97 millions d'euros. Le recul affiché par les branches automobile (-4,3% y compris flottes) et dommages aux entreprises (-11,0%) explique cette évolution. Le chiffre d'affaires en assurance de la personne s'élève quant à lui à 8 millions d'euros, en hausse de +10,2% par rapport au 31 décembre 2012.

Le **résultat opérationnel économique** de Gan Outre-Mer s'élève à +1 million d'euro en 2013, stable par rapport à 2012. La marge technique nette en assurance de biens et responsabilité est stable avec un ratio combiné net à 103,2% en 2013.

Le **résultat net** de Gan Outre-Mer s'élève à +1 million d'euros en 2013 contre +2,5 millions d'euros en 2012. Pour mémoire, 2012 intégrait +1,3 million d'euros de variation de juste valeur.

## Chine

Groupama-Avic, précédemment succursale de Groupama SA et filialisée en 2011, fait apparaître une **contribution** au résultat du groupe de +4,7 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre un profit de +1,6 million d'euros au 31 décembre 2012. Au cours de l'exercice 2013, la filiale a enregistré un fort développement en améliorant sa rentabilité technique.

## Günes Sigorta

Le résultat net de Günes Sigorta est une perte de -13 millions d'euros en 2013 contre +3 millions d'euros au 31 décembre 2012.

#### 4.4 ACTIVITES FINANCIERES ET BANCAIRES

Chiffre d'affaires en millions d'euros	31/12/12	31/12/12 proforma	31/12/13
Groupama Banque	125	125	142
Gestion d'actifs	136	123	119
Epargne salariale	5	5	6
<b>Total</b>	<b>267</b>	<b>253</b>	<b>266</b>

PNB en millions d'euros	31/12/12	31/12/12 proforma	31/12/13
Groupama Banque	84	84	87
Gestion d'actifs	130	117	112
Epargne salariale	10	10	11
<b>Total</b>	<b>225</b>	<b>211</b>	<b>210</b>

En millions d'euros	31/12/2012	31/12/2013	Variation 2013-2012	
Produit net bancaire avant coût du risque	225	210	-15	-6,5%
Coût du risque	7	-4	-10	<-100%
Autres produits et charges opérationnels et produits et charges courants non techniques	-212	-188	25	11,6%
Autres éléments	-7	-6	1	19,9%
<b>Résultat opérationnel économique</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>8,3%</b>
Autres opérations nettes d'IS	-6	-7	-1	-16,7%
<b>RÉSULTAT NET GROUPE</b>	<b>6</b>	<b>6</b>		<b>0,0%</b>

##### Groupama Banque

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2013 de **Groupama Banque** augmente de +13,6% à 142 millions d'euros. Le produit net bancaire est quant à lui en hausse de +3,3% à 87 millions. Cette évolution s'explique par les bonnes performances de la banque commerciale.

Le **résultat opérationnel économique** s'améliore de +7,6 millions d'euros à -5 millions d'euros en 2013.

Le **coût du risque** se dégrade de -10 millions d'euros sur la période tout en restant à un niveau satisfaisant comparé aux pairs. Pour mémoire, ce poste intégrait en 2012 une reprise de provision devenue sans objet de +6,9 millions d'euros.

Les **frais d'exploitation** sont en baisse de -12% en 2013 principalement du fait de la réduction des frais de personnel, des frais informatiques et des loyers.

Le **résultat net** de Groupama Banque est une perte de -6 millions d'euros en 2013 contre -18 millions d'euros en 2012.

## Gestion d'actifs

Le chiffre d'affaires de **Groupama Asset Management** s'inscrit en repli de -3,7% à 119 millions d'euros au 31 décembre 2013, sous l'effet de la décollecte des encours suite notamment aux cessions de filiales intervenues en 2012 au niveau du Groupe. Le produit net bancaire de l'entité suit la même tendance et diminue de -4,1% pour s'établir à 112 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel économique** de Groupama Asset Management s'élève à +17 millions d'euros en 2013 contre +19 millions d'euros en 2012. En intégrant des résultats exceptionnels liés au déménagement (transfert de locaux et des salles informatiques), le résultat net de l'entité s'élève à 11 millions d'euros en 2013 contre 19 millions d'euros en 2012.

## Groupama Epargne Salariale

Le chiffre d'affaires de **Groupama Épargne Salariale** s'établit à 6 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 5 millions d'euros sur la période précédente. Le produit net bancaire progresse de +6,6% à 11 millions d'euros du fait principalement de la hausse des commissions liée à la croissance des encours.

Le **résultat net** s'élève à -1,2 million d'euros en 2013.

## Groupama Immobilier

Le résultat opérationnel économique de Groupama Immobilier, filiale de gestion des actifs immobiliers de placement du groupe, s'élève à +2,5 millions d'euros en 2013 contre +6 millions d'euros en 2012. Cette baisse est notamment imputable à la diminution des honoraires de gestion suite aux ventes d'actifs immobiliers réalisées en 2012.

#### 4.5 GROUPAMA SA ET HOLDINGS

En millions d'euros	31/12/2012	31/12/2013	Variation 2013-2012	
Autres produits et charges opérationnels et produits et charges courants non techniques	-130	-121	8	6,3%
Produits financiers récurrents (après IS)	35	36	2	4,6%
Autres éléments	-54	-4	50	93,0%
<b>Résultat opérationnel économique</b>	<b>-149</b>	<b>-89</b>	<b>60</b>	<b>40,3%</b>
Plus values réalisées nettes d'IS	-8	1	9	>100%
Dotations aux provisions pour dépréciation à caractère durable nettes d'IS	-1	-4	-3	<-100%
Gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur nets d'IS	-32	-24	8	25,0%
Autres opérations nettes d'IS	-28	-7	21	75,0%
Résultat net des activités cédées	-334		334	NA
Dépréciation des goodwill	-298		298	NA
<b>RÉSULTAT NET GROUPE</b>	<b>-850</b>	<b>-123</b>	<b>727</b>	<b>85,5%</b>

Il convient de rappeler que Groupama SA est l'entité tête du groupe. Elle assure un rôle de holding et à ce titre assure le pilotage opérationnel du groupe combiné et représente le pivot de financement interne et externe. Les frais affectés à cette activité correspondent à la quote-part de frais et charges de direction générale, des directions fonctionnelles et des charges réparties en non techniques.

Le **résultat opérationnel économique** des holdings s'établit à -89 millions d'euros en 2013 contre -149 millions d'euros en 2012. Cette évolution résulte de plusieurs éléments :

- une baisse des frais de holding de 8 millions d'euros,
- une baisse des charges de financement de 15 millions d'euros;
- une hausse du produit de l'intégration fiscale principalement sous l'effet de l'amélioration des résultats techniques des différentes entités opérationnelles.

Le **résultat net** des holdings est une perte de -123 millions d'euros en 2013 contre -850 millions d'euros en 2012 (dont -334 millions d'euros au titre des activités cédées et -298 millions d'euros au titre des dépréciations des écarts d'acquisition principalement sur l'UGT de l'Europe centrale et Orientale).

La synthèse des résultats nets du groupe se décompose comme suit :

Résultat net en millions d'euros	31/12/2012	31/12/2013
Total Assurance France	243	410
Total Assurance Internationale	9	37
Activités bancaires et financières	6	6
Activités Holding	-218	-123
Résultat net des activités cédées	-334	0
<i>dont Gan Eurocourtage</i>	-153	0
<i>dont Espagne</i>	-23	0
<i>dont GICL</i>	-136	0
<i>dont Lark</i>	-15	0
<i>dont Pologne</i>	-7	0
Dépréciation de goodwill	-298	0
Autres	4	-47
<b>Total résultat net GROUPAMA</b>	<b>-589</b>	<b>283</b>

## 4.6 BILAN COMBINE

Au 31 décembre 2013, le total du bilan combiné de Groupama s'élève à 98,6 milliards d'euros contre 94,8 milliards d'euros en 2012, soit une hausse de +4,0% qui au-delà de l'activité normale est liée à la mise en place d'un traité de réassurance vie en quote part (15% des provisions techniques de Groupama Gan Vie) avec un réassureur de 1<sup>er</sup> plan. Ce traité vient augmenter la part des réassureurs dans les provisions techniques d'environ 7 milliards d'euros. A l'inverse, la diminution des mise en pension des titres a un effet qui réduit le pied du bilan de l'ordre de -3,3 milliards d'euros.

### ÉCARTS D'ACQUISITION

Le montant des écarts d'acquisition s'établit à 2,2 milliards d'euros au 31 décembre 2013, stable par rapport au 31 décembre 2012.

### AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les autres actifs incorporels d'un montant de 404 millions d'euros au 31 décembre 2013 (contre 570 millions d'euros en 2012) sont constitués principalement des valeurs de portefeuille amortissables (163 millions d'euros) et des logiciels informatiques. Par ailleurs, il convient de noter qu'une dépréciation exceptionnelle des valeurs de portefeuille en Italie et en Hongrie a été enregistrée pour respectivement -59 millions d'euros et -14 millions d'euros.

### PLACEMENTS (Y COMPRIS PLACEMENTS EN UC)

Les placements d'assurance s'élèvent à 75,6 milliards d'euros en 2013 contre 77,6 milliards d'euros en 2012, soit une baisse de -2,6%.

Les plus-values latentes du groupe (y compris l'immobilier) ont diminué de -0,2 milliard d'euros pour s'établir à +4,9 milliards d'euros (contre +5,1 milliards d'euros à la clôture précédente), principalement du fait de la baisse des plus-values latentes sur obligations pour partie liée à la réalisation de plus-values obligataires et pour partie liée à l'évolution des taux obligataires notamment sur l'OAT. Il convient de rappeler qu'en normes IFRS, les actifs obligataires et les actions sont enregistrées en valeur de marché (la notion de plus-value latente définie ci-avant correspond à l'écart entre la valeur d'acquisition amortie et la valeur de marché de cet actif).

Par poche d'actifs, les plus-values latentes se décomposent en +2,1 milliards d'euros sur obligations, +0,8 milliard d'euros sur actions et +2,0 milliards d'euros sur immobilier.

Les plus-values latentes sur les actifs financiers (hors immobilier), qui s'établissent en valeur brute à +2,9 milliards d'euros, reviennent à l'actionnaire à hauteur de +0,9 milliard d'euros (après participation aux bénéfices et impôts), contre +0,7 milliard d'euros au 31 décembre 2012. Ces montants sont inscrits dans les comptes en réserve de réévaluation. Les plus-values latentes immobilières revenant au groupe (nettes d'impôt, de participation aux bénéfices différée et d'intérêts minoritaires) s'élèvent à 0,6 milliard au 31 décembre 2013 contre 0,7 milliard d'euros au 31 décembre 2012. Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement et d'exploitation selon la méthode du coût amorti, les plus-values latentes immobilières ne sont donc pas enregistrées comptablement.

### CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2013, les capitaux propres combinés de Groupama s'élèvent à 6,7 milliards d'euros contre 6,3 milliards au 31 décembre 2012.

Leur évolution peut être résumée de la manière suivante :

(En millions d'euros)

<b>Capitaux Propres à l'ouverture 2013</b>	<b>6 280</b>
Variation de la réserve de réévaluation : juste valeur des actifs AFS	-203
Variation de la réserve de réévaluation : comptabilité reflet	+267
Variation de la réserve de réévaluation : impôt différé	+136
Écart de conversion	-93
Autres	-16
<b>Résultat</b>	<b>283</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>6 654</b>

#### **PASSIFS SUBORDONNES, DETTES DE FINANCEMENT ET AUTRES DETTES**

Le montant total des passifs subordonnés et des dettes externes s'élève à 1,9 milliard d'euros au 31 décembre 2013, stable par rapport à l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2013, les dettes subordonnées s'établissent à 1 238 millions d'euros, stables par rapport au 31 décembre 2012.

L'endettement externe du groupe s'élève à 703 millions d'euros contre 707 millions d'euros, en baisse de -4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2012.

#### **PROVISIONS TECHNIQUES**

Les provisions techniques brutes (y compris la participation aux bénéfices différée) s'élèvent à 72,5 milliards d'euros contre 72,2 milliards d'euros au 31 décembre 2012.

#### **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 604 millions d'euros en 2013 contre 647 millions d'euros en 2012 et sont principalement constituées par des engagements de retraite dans le cadre d'IAS 19.

## 5. SOLVABILITÉ / ENDETTEMENT

La solvabilité ajustée se traduit par un taux de couverture de l'exigence de marge de solvabilité au 31 décembre 2013 de 200,0% à comparer à 179,4% au 31 décembre 2012.

L'évolution de la marge est liée à la mise en œuvre d'un programme de derisking du bilan mais elle est également portée par la bonne tenue des marchés financiers.

Le taux d'endettement rapporté aux fonds propres comptables hors réserves de réévaluation (y compris les passifs subordonnés et les intérêts minoritaires) de Groupama s'élève à 27,8 % en 2013 contre 28,5% en 2012.

## 6. CONTRÔLE DES RISQUES

Le contrôle des risques est traité dans le cadre du rapport sur le contrôle interne.

## 7. POLITIQUE EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

### Risque de taux

Les couvertures mises en place ont pour but d'immuniser en partie les portefeuilles au risque à la hausse des taux.

Ceci est rendu possible par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable ("swaps payeurs"). La stratégie consiste à transformer une obligation à taux fixe en taux variable, soit sur un titre en stock, soit sur de nouveaux investissements. Ils ont pour objectif en cas de hausse des taux d'intérêt de permettre des cessions d'actifs en limitant les réalisations de moins-values, soit pour payer des prestations soit pour investir sur des niveaux de taux plus élevés.

La mise en place de programmes de couverture pour le compte des sociétés vie s'est effectuée à compter de 2005. Conformément à la validation des Conseils d'Administration, le programme de swap a été complété en 2012 et étendu partiellement sur la partie Non Vie avec un objectif de gestion tactique.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama SA.

### Risque de change

La détention en actions internationales exposées au risque devises (dollar, yen) peut être couverte via des ventes à terme. Ces dernières sont débouclées au fur et à mesure de la cession des sous-jacents ou sont renouvelées pour couvrir les sous-jacents résiduels.

La couverture du risque devise sur le forint hongrois a été géré activement en 2013. Les opportunités pour couvrir ce risque continueront d'être suivies en 2014.

Comme pour le risque de taux d'intérêt, toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama SA.

### Risque actions

Après une importante réduction de la poche actions sur 2012 (2 milliards d'euros d'actions cédés), le risque actions du Groupe a continué en 2013 de faire l'objet d'une gestion active au travers principalement de la cession des titres de participations cotés (Eiffage et finalisation du programme engagé en 2012 de titres Société Générale), d'une plus grande diversification géographique des principaux OPCVM et de l'optimisation de la poche d'actions protégées représentant un peu moins de 2 milliards d'euros au 31 décembre 2013. Cette dernière stratégie a recours à des instruments dérivés logés en OPCVM ou dans des produits structurés actions dans une logique de couverture dont le niveau a été remonté en début d'année 2013.



## Risque de crédit

Dans une stratégie de gestion tactique de la classe d'actifs crédit, la gestion Groupama AM peut s'exposer ou couvrir le risque de crédit en utilisant des instruments financiers à terme de type Credit Default Swap. Ce type d'opérations concerne uniquement les actifs gérés au travers d'OPCVM.

## 8. PERSPECTIVES

À fin 2013, le groupe est pleinement engagé dans la trajectoire qu'il s'était fixé. L'année était focalisée sur la rentabilité technique et opérationnelle et le renforcement du bilan. L'ensemble des actions mises en œuvre dans ce cadre a porté ses fruits :

- Une amélioration de la sinistralité attritionnelle non vie de 3,1 points à l'échelle du groupe
- Une orientation significative de l'activité vie en France vers les produits à risques (santé, prévoyance) et, en épargne, vers les contrats en unité de compte dont le chiffre d'affaires progresse de plus de 50% et représente désormais près de 30% du chiffre d'affaires en Epargne individuelle.
- Une maîtrise des frais généraux qui baissent en valeur absolue de 96 millions d'euros en 2013, après une baisse de 172 millions d'euros en 2012.
- La poursuite de la désensibilisation du bilan avec la réduction de 576 millions d'euros de l'exposition à la dette portugaise et la cession intégrale des participations dans la Société Générale et Eiffage
- Une marge de solvabilité qui s'établit à 200%.

Cette performance a été atteinte en dépit d'un niveau exceptionnel de sinistres climatiques dont le surcoût par rapport à des observations moyennes a été fort (180 millions d'euros avant impôt) en raison de la fréquence élevée d'événements de taille moyenne.

Dans le cadre de ses orientations stratégiques, le groupe poursuivra le renforcement de sa rentabilité technique et opérationnelle, en positionnant le client au centre de son engagement. Cet objectif sera notamment conduit via la mise en place d'une organisation cross-canal intégrée, qui permet d'être en permanence accessible par le client, ainsi qu'au travers d'une démarche d'innovation en terme d'offre produits, d'outils et de process.

Grâce à ses valeurs mutualistes et à l'engagement de ses collaborateurs et élus, Groupama est confiant dans sa capacité à atteindre ses objectifs.

**ETATS FINANCIERS  
COMPTES COMBINÉS GROUPAMA EXERCICE 2013  
NORMES IFRS**

ACTIF		31.12.2013	31.12.2012
Ecarts d'acquisition	Note 2	2 188	2 240
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	404	570
<b>Actifs incorporels</b>		<b>2 592</b>	<b>2 809</b>
Immobilier de placement hors UC	Note 4	1 310	1 348
Immobilier de placement en UC	Note 7	104	102
Immobilier d'exploitation	Note 5	1 099	1 095
Placements financiers hors UC	Note 6	67 609	71 141
Placements financiers en UC	Note 7	5 212	3 856
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	Note 8	280	80
<b>Placements des activités d'assurance</b>		<b>75 614</b>	<b>77 622</b>
<b>Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités</b>	Note 9	<b>3 265</b>	<b>3 487</b>
<b>Investissements dans les entreprises associées</b>	Note 10	<b>1 053</b>	<b>1 039</b>
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	Note 11	<b>8 410</b>	<b>1 441</b>
Autres immobilisations corporelles	Note 12	251	286
Frais d'acquisition reportés	Note 13	294	383
Participation aux bénéfices différée active	Note 14		75
Impôts différés actifs	Note 15	429	330
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptée	Note 16	2 738	2 676
Créances nées des opérations de cession en réassurance	Note 17	176	226
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	Note 18	297	219
Autres créances	Note 19	2 365	2 226
<b>Autres actifs</b>		<b>6 550</b>	<b>6 421</b>
<b>Actifs destinés à la vente et abandon d'activités</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 20	1 075	1 933
<b>TOTAL</b>		<b>98 559</b>	<b>94 753</b>

Les notes en pages 43 à 198 font partie intégrante des états financiers combinés.



**GROUPAMA**  
**BILAN COMBINÉ** (en millions d'euros)

PASSIF		31.12.2013	31.12.2012
Capital		32	32
Réserve de réévaluation	Note 21	928	720
Autres réserves		5 824	6 438
Ecarts de conversion		(413)	(321)
Résultat combiné		283	(589)
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>6 654</b>	<b>6 280</b>
Intérêts minoritaires		15	18
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>6 669</b>	<b>6 298</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Note 22	<b>604</b>	<b>647</b>
<b>Dettes de financement</b>	Note 24	<b>1 941</b>	<b>1 946</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</b>	Note 25	<b>53 530</b>	<b>51 112</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers</b>	Note 26	<b>18 688</b>	<b>20 935</b>
<b>Participation aux bénéfices différée passive</b>	Note 14	<b>328</b>	<b>204</b>
<b>Ressources des activités du secteur bancaire</b>	Note 9	<b>2 861</b>	<b>3 120</b>
Impôts différés passifs	Note 15	375	561
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	Note 28	539	769
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	Note 20	198	338
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	Note 29	829	787
Dettes nées des opérations de cession en réassurance	Note 30	7 493	430
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	Note 31	281	280
Instruments dérivés passifs	Note 8	543	429
Autres dettes	Note 32	3 682	6 898
<b>Autres passifs</b>		<b>13 939</b>	<b>10 491</b>
<b>Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>98 559</b>	<b>94 753</b>

Les notes en pages 43 à 198 font partie intégrante des états financiers combinés.


**GROUPAMA**  
**COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ (en millions d'euros)**

COMPTE DE RÉSULTAT		31.12.2013	31.12.2012
Primes émises	Note 33	13 403	13 931
Variation des primes non acquises		37	(12)
<b>Primes acquises</b>		<b>13 440</b>	<b>13 919</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>		<b>202</b>	<b>231</b>
Produits des placements		2 512	2 625
Charges des placements		(663)	(611)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement		1 167	519
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat		394	462
Variation des dépréciations sur placements		(27)	(288)
<b>Produits des placements nets de charges</b>	Note 34	<b>3 384</b>	<b>2 706</b>
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>		<b>17 026</b>	<b>16 856</b>
Charges des prestations des contrats	Note 35	(12 664)	(12 711)
Produits sur cession en réassurance	Note 36	1 082	1 344
Charges sur cession en réassurance	Note 36	(1 461)	(1 715)
<b>Charges et produits des cessions nets en réassurance</b>		<b>(13 042)</b>	<b>(13 081)</b>
Charges d'exploitation bancaire	Note 37	(200)	(223)
Frais d'acquisition des contrats	Note 38	(1 850)	(1 921)
Frais d'administration	Note 39	(509)	(724)
Autres produits et charges opérationnels courants	Note 40	(892)	(607)
<b>Total autres produits et charges courants</b>		<b>(16 493)</b>	<b>(16 556)</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>533</b>	<b>300</b>
Autres produits et charges opérationnels	Note 41	(160)	(317)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>372</b>	<b>(16)</b>
Charges de financement	Note 42	(93)	(129)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	Note 10	(10)	(5)
Impôts sur les résultats	Note 43	15	(103)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>285</b>	<b>(253)</b>
Résultat net des activités abandonnées			(334)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>		<b>285</b>	<b>(587)</b>
dont Intérêts minoritaires		2	2
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>283</b>	<b>(589)</b>

Les notes en pages 43 à 198 font partie intégrante des états financiers combinés.



## GROUPAMA

## ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Résultat de l'exercice	283	2	285	(589)	2	(587)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						
<b>Eléments recyclables en résultat</b>						
Variation des écarts de conversion	(93)		(93)	69		69
Variation des plus et moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	(203)	(3)	(206)	6 648	25	6 673
Réévaluation des instruments dérivés de couverture				49		49
Variation de la comptabilité reflet	267	1	268	(4 428)	(19)	(4 447)
Variation des impôts différés	144	1	145	(648)	(2)	(650)
Autres variations	6	1	7	(62)	1	(61)
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>						
Réestimation de la dette actuarielle nette sur engagements de retraite à prestations définies	23		23	(35)		(35)
Variation des impôts différés	(8)		(8)	12		12
Autres variations						
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>136</b>		<b>136</b>	<b>1 605</b>	<b>5</b>	<b>1 610</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>419</b>	<b>2</b>	<b>421</b>	<b>1 016</b>	<b>7</b>	<b>1 023</b>

L'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, partie intégrante des états financiers, comprend, au-delà du résultat de la période, la variation de la réserve des plus et moins-values latentes brutes des actifs disponibles à la vente, minorée de la participation aux bénéfices différée et de l'impôt différé ainsi que la variation de la réserve liée aux écarts de conversion et des pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

Les notes en pages 43 à 198 font partie intégrante des états financiers combinés.


**GROUPAMA**  
**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros)**

En millions d'euros	Capital	Résultat	Titres super subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Part des minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31.12.2011</b>	<b>32</b>	<b>(1 762)</b>	<b>999</b>	<b>7 285</b>	<b>(901)</b>	<b>(389)</b>	<b>5 264</b>	<b>12</b>	<b>5 276</b>
Affectation du résultat 2011		1 762		(1 762)					
Dividendes									
Variation de capital									
Regroupement d'entreprises								(1)	(1)
<b>Incidence des opérations avec les sociétaires</b>		<b>1 762</b>		<b>(1 762)</b>				<b>(1)</b>	<b>(1)</b>
Écarts de conversion						69	69		69
Actifs disponibles à la vente					6 648		6 648	25	6 673
Comptabilité reflet					(4 428)		(4 428)	(19)	(4 447)
Impôts différés				12	(648)		(636)	(2)	(638)
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				(35)			(35)		(35)
Autres				(62)	49		(13)	1	(12)
Résultat de l'exercice		(589)					(589)	2	(587)
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>(589)</b>		<b>(85)</b>	<b>1 621</b>	<b>69</b>	<b>1 016</b>	<b>7</b>	<b>1 023</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>1 173</b>		<b>(1 847)</b>	<b>1 621</b>	<b>69</b>	<b>1 016</b>	<b>6</b>	<b>1 022</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2012</b>	<b>32</b>	<b>(589)</b>	<b>999</b>	<b>5 438</b>	<b>720</b>	<b>(320)</b>	<b>6 280</b>	<b>18</b>	<b>6 298</b>
Affectation du résultat 2012		589		(589)					
Dividendes <sup>(1)</sup>				(41)			(41)	(1)	(42)
Variation de capital									
Regroupement d'entreprises				(4)			(4)	(4)	(8)
<b>Incidence des opérations avec les sociétaires</b>		<b>589</b>		<b>(634)</b>			<b>(45)</b>	<b>(5)</b>	<b>(50)</b>
Écarts de conversion						(93)	(93)		(93)
Actifs disponibles à la vente					(203)		(203)	(3)	(206)
Comptabilité reflet					267		267	1	268
Impôts différés				(8)	144		136	1	137
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				23			23		23
Autres				6			6	1	7
Résultat de l'exercice		283					283	2	285
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>283</b>		<b>21</b>	<b>208</b>	<b>(93)</b>	<b>419</b>	<b>2</b>	<b>421</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>872</b>		<b>(613)</b>	<b>208</b>	<b>(93)</b>	<b>374</b>	<b>(3)</b>	<b>371</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2013</b>	<b>32</b>	<b>283</b>	<b>999</b>	<b>4 825</b>	<b>928</b>	<b>(413)</b>	<b>6 654</b>	<b>15</b>	<b>6 669</b>

<sup>(1)</sup> S'agissant des dividendes portant sur la variation des capitaux propres – part du groupe, ils correspondent à la rémunération des titres super-subordonnés classés en fonds propres en normes IFRS.

Les notes en pages 43 à 198 font partie intégrante des états financiers combinés.



**GROUPAMA**  
**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)**

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	31.12.2013	31.12.2012
Résultat opérationnel avant impôt	372	(16)
Plus ou moins-values de cession des placements	(323)	2 250
Dotations nettes aux amortissements	362	317
Variation des frais d'acquisition reportés	83	44
Variation des dépréciations	(790)	(2 204)
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	(6 309)	(602)
Dotations nettes aux autres provisions	(28)	88
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	(393)	(461)
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	52	67
<b>Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel différents des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement</b>	<b>(7 346)</b>	<b>(501)</b>
Variation des créances et dettes d'exploitation	6 747	306
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaire	(160)	275
Variation des valeurs données ou reçues en pension	(3 349)	1 337
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	378	(30)
Impôts nets décaissés	(199)	(129)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(3 557)</b>	<b>1 242</b>
Acquisitions/cessions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	1	992
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées	(12)	3
<b>Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre</b>	<b>(11)</b>	<b>995</b>
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	3 084	(1 719)
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	93	684
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités		
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	(14)	(12)
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placement</b>	<b>3 163</b>	<b>(1 047)</b>
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	(238)	(216)
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(238)</b>	<b>(216)</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>2 914</b>	<b>(268)</b>
Droits d'adhésion		
Emission d'instruments de capital		
Remboursement d'instruments de capital		
Opération sur actions propres		
Dividendes payés <sup>(1)</sup>	(44)	
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires</b>	<b>(44)</b>	
Trésorerie affectée aux dettes de financement	(4)	(217)
Intérêts payés sur dettes de financement	(93)	(128)
<b>Flux de trésorerie liés au financement du groupe</b>	<b>(97)</b>	<b>(345)</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>(141)</b>	<b>(345)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier</b>	<b>2 068</b>	<b>1 555</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	(3 557)	1 242
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	2 914	(268)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(141)	(345)
Flux de trésorerie liés aux actifs et passifs cédés ou abandonnés		(123)
Effet des variations de change sur la trésorerie	(45)	7
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre</b>	<b>1 239</b>	<b>2 068</b>

<sup>(1)</sup> Ils correspondent à la rémunération des titres super-subordonnés classés en fonds propres en normes IFRS.

Il convient de souligner que la diminution du poste « variation des valeurs données ou reçues en pension » trouve sa contrepartie dans la hausse du poste « Acquisitions nettes de placements financiers ».

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>31.12.2013</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 933
Caisse, banque centrale, CCP et comptes débiteurs des activités du secteur bancaire	473
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(338)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier 2013</b>	<b>2 068</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 076
Caisse, banque centrale, CCP et comptes débiteurs des activités du secteur bancaire	361
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(198)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2013</b>	<b>1 239</b>

Les notes en pages 43 à 198 font partie intégrante des états financiers combinés.

## ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS SOMMAIRE

<b>1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE .....</b>	<b>43</b>
<b>2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON.....</b>	<b>45</b>
2.1. NOTE LIMINAIRE .....	45
2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION.....	47
<b>3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS .....</b>	<b>50</b>
3.1. ACTIFS INCORPORELS.....	50
3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE .....	52
3.3. DERIVES.....	56
3.4. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES .....	57
3.5 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES.....	57
3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	57
3.7 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS.....	58
3.8 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE .....	58
3.9 CAPITAUX PROPRES .....	58
3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	59
3.11 DETTES DE FINANCEMENT.....	60
3.12 OPERATIONS TECHNIQUES .....	60
3.13 IMPOTS.....	65
3.14 INFORMATION SECTORIELLE .....	66
3.15 FRAIS PAR DESTINATION .....	66
<b>4. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS .....</b>	<b>67</b>
NOTE 1 – INFORMATION SECTORIELLE .....	67
NOTE 2 – ECARTS D'ACQUISITION .....	72
NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	75
NOTE 4 – IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC) .....	77
NOTE 5 – IMMOBILIER D'EXPLOITATION .....	81
NOTE 6 – PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC.....	85
NOTE 7 – PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC.....	107
NOTE 8 – INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS ET PASSIFS ET DERIVES INCORPORES SEPARES.....	108
NOTE 9 – EMPLOIS ET RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE .....	109
NOTE 10 – INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES .....	110
NOTE 11 – PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS.....	111
NOTE 12 – AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	112
NOTE 13 – FRAIS D'ACQUISITION REPORTES.....	114
NOTE 14 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE.....	115
NOTE 15 – IMPOTS DIFFERES.....	116
NOTE 16 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE.....	118
NOTE 17 – CREANCES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE .....	119
NOTE 18 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT .....	120
NOTE 19 – AUTRES CREANCES .....	121
NOTE 20 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE .....	122
NOTE 21 – CAPITAUX PROPRES, INTERETS MINORITAIRES.....	123
NOTE 22 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	125
NOTE 23 – INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DE PERSONNEL – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES.....	126
NOTE 24 – DETTES DE FINANCEMENT .....	131
NOTE 25 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE.....	133
NOTE 26 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS.....	139
NOTE 27 – VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET FINANCIERS PAR SEGMENT OPERATIONNEL.....	141
NOTE 28 – DETTES ENVERS LES PORTEURS DE PARTS D'OPCVM CONSOLIDES.....	141

NOTE 29 – DETTES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE.....	141
NOTE 30 – DETTES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE .....	142
NOTE 31 – DETTES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES DETTES D'IMPOT.....	142
NOTE 32 – AUTRES DETTES.....	143
NOTE 33 – ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES .....	145
NOTE 34 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION .....	147
NOTE 35 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS .....	153
NOTE 36 – CHARGES ET PRODUITS DES CSSIONS EN REASSURANCE .....	155
NOTE 37 – CHARGES D'EXPLOITATION.....	157
NOTE 38 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS .....	159
NOTE 39 – FRAIS D'ADMINISTRATION.....	160
NOTE 40 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS .....	161
NOTE 41 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS .....	162
NOTE 42 – CHARGES DE FINANCEMENT .....	163
NOTE 43 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT .....	164

## **AUTRES INFORMATIONS** **166**

NOTE 44 – EFFECTIF INSCRIT DES SOCIETES INTEGREES.....	166
NOTE 45 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS.....	167
NOTE 46 – FACTEURS DE RISQUES ET ANALYSES DE SENSIBILITE .....	170
NOTE 47 – LISTE DES ENTITES DU PERIMETRE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE .....	195

## 1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### EVOLUTIONS DU CADRE REGLEMENTAIRE

#### ***Loi de séparation et de régulation des activités bancaires***

La loi du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires, publiée au Journal Officiel le 27 juillet, institue Groupama SA en tant qu'organe central du réseau composé des sociétés ou caisses d'assurances et de réassurances mutuelles agricoles. Elle confirme et renforce pour l'avenir le caractère mutualiste du Groupe et sa cohésion fondés sur la solidarité entre les entreprises qui le composent.

#### ***Evolutions réglementaires***

Un certain nombre d'évolutions réglementaires sont intervenues au cours de l'exercice dans les différents pays où le groupe opère. Ainsi, en France, la réforme du Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages représente un coût de l'ordre de 26 millions d'euros net d'impôt.

### EVOLUTIONS DU GROUPE

#### **En France**

#### ***Cession de la société de gestion d'actifs Groupama Private Equity***

Groupama a cédé 100% du capital de Groupama Private Equity au groupe ACG. Annoncée le 7 janvier 2013, cette opération a été clôturée le 29 mars 2013. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Groupama de cession de ses activités non stratégiques.

À l'occasion de ce processus de cession, Groupama a saisi l'opportunité de céder partiellement les parts détenues par le Groupe dans les fonds d'investissement direct en capital (FCPR Acto et FCPR Acto Capital II) à Acto Capital, société par actions simplifiée en cours de constitution, représentée par Luxempart et Five Arrows Secondary Opportunities III, un fonds du groupe Rothschild.

#### ***Partenariat Allianz France et CapsAuto***

En septembre, Allianz France a choisi de s'associer à CapsAuto, filiale de Groupama, créateur et leader de « l'Accident Management » en France, pour déployer sa solution de réparation automobile en cas de sinistre. Dans le cadre de ce partenariat, Allianz a pris une participation de 15% dans CapsAuto.

#### **A l'International**

#### ***Cession de Bollington***

Le 15 mars 2013, Gan UK Broking Services a cédé 51% de sa participation dans le cabinet de courtage Bollington. L'effet de cette opération avait été anticipé dans les comptes au 31 décembre 2012.

#### ***Groupama renforce son partenariat avec le groupe chinois AVIC***

Groupama et le Groupe aéronautique chinois AVIC (Aviation Industry Corporation of China) ont signé le 25 avril 2013 un deuxième accord de partenariat dans le domaine de l'assurance.

Cet accord prévoit le doublement du capital de Groupama AVIC Property Insurance Company Limited à 1 milliard de Yuans (125 millions d'euros). Ce doublement du capital, à part égale pour chacun des partenaires, vise notamment à accompagner la forte croissance de Groupama AVIC Insurance sur le marché de l'assurance agricole et du monde rural en Chine, qui dépasse les prévisions initiales.

#### ***Accords de bancassurance en Italie***

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013, Groupama Assicurazioni a signé plusieurs accords de bancassurance avec des instituts bancaires régionaux, de moyenne dimension et indépendants, situés dans le centre Nord de l'Italie. Groupama Assicurazioni ne prend pas part au capital des banques, mais le projet prévoit l'adoption de processus et outils communs pour rendre plus efficace et rationnel le placement des produits d'assurances. Dans un premier temps, le placement des produits concernera exclusivement la responsabilité civile automobile. Par la suite, l'activité sera étendue aux autres produits des branches principales.

## **AUTRES ÉLÉMENTS**

### ***Notation financière***

Le 6 mars 2013, Fitch a relevé la note de solidité financière de Groupama SA et de ses filiales de 'BB+' à 'BBB-'. La perspective associée aux notations de Groupama SA et de ses filiales est stable.

Le 30 octobre 2013, Fitch a relevé la note des titres super subordonnés à durée indéterminée de Groupama SA de 'B-' à 'BB-', suite à la reprise du paiement du coupon intervenu le 22 octobre 2013. Les autres notes de Groupama ne sont pas affectées.

### ***Evolution de la détention de titres stratégiques par Groupama***

Groupama a cédé sa participation dans la Société Générale et dans Eiffage, lui permettant de renforcer ainsi ses marges de manœuvre financières et de réduire son exposition aux risques de marché :

- Le 13 août 2013, Groupama a cédé le solde de sa participation dans la Société Générale, représentant environ 1,9% du capital de la société pour un montant d'environ 517 millions d'euros. L'impact des cessions de titres Société Générale, y compris celles du 1<sup>er</sup> semestre 2013, est de l'ordre de 88 millions d'euros nets de participation aux bénéfices et d'impôt.
- Le 9 septembre 2013, Groupama a cédé la totalité de sa participation dans Eiffage, représentant environ 6,9% du capital de la société pour un montant d'environ 250 millions d'euros. L'impact de cette cession s'élève à 82 millions d'euros nets de participation aux bénéfices et d'impôt.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2013, Groupama a annoncé son retrait du pacte d'actionnaires de Mediobanca, conformément à la possibilité qui lui était contractuellement offerte. Ce retrait est effectif au 31 décembre 2013.

### ***Réassurance***

- Groupama a contractualisé au cours du mois de juillet 2013, à effet 1<sup>er</sup> janvier 2013, un traité en quote-part à 15% en assurance vie avec un réassureur vie de premier plan au niveau mondial pour une durée de 3 ans.
- Groupama a poursuivi la diversification de ses couvertures tempête France, avec l'émission début juillet d'une nouvelle obligation catastrophe ('cat bond') à hauteur de 280 millions d'euros.  
Swiss Re Capital Markets a placé pour le compte de Groupama SA une nouvelle obligation structurée Green Fields II Capital Limited qui fournit une couverture de 280 millions d'euros contre les tempêtes en France pour une période de risque allant du 2 juillet 2013 au 31 décembre 2016, le collatéral de cette émission étant une obligation structurée dédiée émise par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (notations AAA par S&P, Moody's et Fitch).

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### ***Notation financière***

Le 11 février 2014, l'agence de notation Fitch a relevé la note de Groupama SA et de ses filiales, de 'BBB-' à 'BBB'. Elle attribue par ailleurs une perspective 'positive' à cette notation.

## 2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

### 2.1. NOTE LIMINAIRE

Groupama SA est une Société Anonyme détenue à près de 100%, directement et indirectement par les Caisses Régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (« caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama SA est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10, rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

La répartition du capital au 31 décembre 2013 est la suivante :

- 90,96% à la société Groupama Holding ;
- 8,99% à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,05% aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama SA (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de SA, sont entièrement détenues par les caisses régionales.

Groupama SA est une société d'assurance non vie et de réassurance, réassureur unique des caisses régionales et holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en oeuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération Nationale Groupama ;
- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;
- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama SA intègrent la réassurance cédée par les caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama SA et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du Code de Commerce et du Code des Assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama SA, par des relations capitalistiques. Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama SA, notamment en matière de contrôle ;
- dans le pôle mutualiste :
  - par une convention de réassurance interne liant les caisses régionales à Groupama SA.
  - par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama SA («Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle Agricole adhérentes à la Fédération Nationale GROUPAMA », signée le 17 décembre 2003).

## 2.2. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES COMBINES

Les comptes combinés au 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 19 février 2014.

Pour les besoins de l'établissement des comptes combinés, les comptes de chaque entité du périmètre de combinaison sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations applicables au 31 décembre 2013 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et dont les principales modalités d'application par GROUPAMA sont décrites ci-après.

Les normes et interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 ont été appliquées pour l'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2013. Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes du groupe au 31 décembre 2013. Elles sont reprises ci-dessous et dans les notes annexes :

- amendement d'IAS 1 : Présentation des autres éléments du résultat global ;
- IAS 19 révisée : Avantages du personnel ;
- amendement d'IFRS 7 : Informations à donner sur les compensations d'actifs financiers et de passifs financiers ;
- IFRS 13 : Evaluation de la juste valeur.

Les nouvelles normes de consolidation adoptées par l'Union européenne et applicables au plus tard aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 n'ont pas été appliquées par anticipation. L'analyse de leur impact potentiel sur les états financiers du groupe est actuellement en cours. Elles sont reprises ci-dessous :

- IFRS 10 : États financiers consolidés ;
- IFRS 11 : Accords conjoints ;
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les participations dans les autres entités ;
- IAS 28 révisée : Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises ;
- Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 : Modalités de transition.
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 : Entités d'investissement.

Les amendements des normes IAS 32 « Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » et IAS 36 « Montant recouvrable des actifs non financiers » adoptés par l'Union Européenne respectivement en décembre 2012 et décembre 2013, n'ont pas été appliqués par anticipation. Leur application est jugée sans impact significatif sur les comptes combinés du groupe.

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux des groupes de travail du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les filiales, co-entreprises et entités associées du périmètre de combinaison sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

En revanche, aucune norme IFRS ne traite spécifiquement des modalités d'agrégation des comptes des entités constituant le pôle mutualiste (caisses locales et caisses régionales). Le groupe a donc adopté les règles de combinaison définies à la section VI du Règlement n°2000-05 du Comité de la réglementation comptable relatifs aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des assurances et des institutions de prévoyance régies par le Code de la sécurité sociale ou par le Code rural.

Ce choix a été fait en application des critères de jugement de l'article 10 de la norme internationale « IAS 8 » (sur la sélection et l'application des méthodes comptables en l'absence d'une norme ou d'une interprétation spécifiquement applicable), en raison des caractéristiques du pôle mutualiste de Groupama décrites ci-dessus.

Le groupe a adopté les normes « IFRS » pour la première fois pour l'établissement des comptes de l'exercice 2005.

Dans les annexes, tous les montants sont en millions d'euros sauf si mentionnés différemment.



La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- l'évaluation initiale et les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 3.1.1 et 3.1.2),
- l'évaluation des provisions techniques (note 3.12),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs cotés faiblement liquides (note 3.2.1),
- la reconnaissance à l'actif des participations aux bénéficiaires (note 3.12.2.b) et des impôts différés (note 3.13),
- la détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.10).

## 2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 2.3.1. Périmètre et méthodes de combinaison et de consolidation

Une entreprise est comprise dans le périmètre de combinaison dès lors que sa combinaison, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être combinées, un caractère significatif par rapport aux comptes combinés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de combinaison. Une entité opérationnelle d'assurance et de banque est présumée devoir être combinée dès lors que les capitaux propres, le bilan ou les primes acquises de cette entité représentent respectivement 30 millions d'euros sur les capitaux propres combinés ou 50 millions d'euros sur le total du bilan combiné, ou 10 millions d'euros sur les primes acquises du groupe.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont, conformément aux dispositions des normes IAS27 et IAS28, consolidés soit par intégration globale, soit par mise en équivalence. Le contrôle est examiné au cas d'espèce de chaque OPCVM. Toutefois, le contrôle est présumé pour les OPCVM dont l'encours est supérieur à 100 millions d'euros dès lors que le groupe détient, directement ou indirectement, 50 % ou plus des droits de vote. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. Les actifs financiers sous-jacents figurent dans les placements des activités d'assurance du groupe.

#### ➤ **Entreprise combinante**

L'entreprise combinante est chargée d'établir les comptes combinés. Sa désignation fait l'objet d'une convention écrite entre toutes les entreprises du périmètre de combinaison dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital.

#### ➤ **Entreprises agrégées**

Les entreprises liées entre elles par un lien de combinaison sont intégrées par agrégation des comptes, selon des règles identiques à celle de l'intégration globale.

### ➤ **Entités contrôlées de manière exclusive**

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées par intégration globale. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Une entité n'est plus consolidée par intégration globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

### ➤ **Entreprises contrôlées de fait**

Lorsque le groupe considère qu'il dispose du contrôle de fait d'une entité, celui-ci peut être amené à appliquer la méthode de l'intégration globale pour consolider cette société malgré un taux de détention inférieur au seuil de 50%.

Le contrôle de fait peut être présumé dès lors que plusieurs des critères suivants sont respectés :

- Le groupe est l'actionnaire le plus important de la société,
- Les autres actionnaires ne détiennent directement ou indirectement, seuls ou de concert, un nombre d'actions et de droits de vote supérieur à celui du groupe,
- Le groupe exerce une influence notable sur la société,
- Le groupe dispose du pouvoir d'influer sur les politiques financières et opérationnelles de la société,
- Le groupe dispose du pouvoir de nommer ou faire nommer les dirigeants de la société.

### ➤ **Entreprises associées**

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entité combinante détient, directement ou indirectement 20% ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité combinante détient directement ou indirectement moins de 20% des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres convertis au cours de clôture, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

### ➤ **Déconsolidation**

Lorsqu'une entité est en run-off (arrêt de la souscription d'affaires nouvelles) et que les principaux agrégats du bilan ou du compte de résultat n'excèdent pas (sauf cas particulier) les seuils de 0,5% des primes émises, des effectifs, du résultat contributif, 1% des capitaux propres combinés, des provisions techniques et du total du bilan ainsi que 3% des écarts d'acquisition (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe), cette entité est déconsolidée.

Les titres de cette entité sont alors enregistrés, sur la base de leur valeur d'équivalence en titres disponibles à la vente au moment de la déconsolidation. Les variations ultérieures de valeur sont enregistrées conformément à la méthodologie définie pour ce type de titres.

### 2.3.2 Evolution du périmètre de combinaison

Les évolutions du périmètre de combinaison sont décrites dans la note 47 de l'annexe des états financiers.

### 2.3.3. Homogénéité des principes comptables

Les comptes combinés de Groupama SA sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de combinaison, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales locales).

Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

### 2.3.4. Conversion des comptes des sociétés étrangères

Les postes du bilan sont convertis en euros (devise fonctionnelle et de présentation des comptes du groupe) au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste "Ecart de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste "Ecart de conversion" pour la part revenant au groupe et à la rubrique "Intérêts minoritaires" pour le solde.

### 2.3.5 Opérations internes entre sociétés combinées par GROUPAMA

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées.

Lorsque ces opérations affectent le résultat combiné, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100%, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise combinante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan combiné (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;
- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer ;
- les opérations affectant les engagements reçus et donnés ;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance ;
- les opérations de co-assurance et co-réassurance ainsi que de gestion en pool ;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation ;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs ;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive ;
- les opérations sur instruments financiers à terme ;
- les plus et moins values de cession interne des placements d'assurance ;
- les dividendes intra-groupe.

### 3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS

#### 3.1. ACTIFS INCORPORELS

##### 3.1.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition résiduel ou *goodwill* résulte du prix payé au-delà de la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, réévalué d'éventuels actifs incorporels identifiés dans le cadre de la comptabilité d'acquisition selon la norme IFRS 3 révisée (juste valeur des actifs et des passifs acquis). Le prix payé intègre la meilleure estimation possible des compléments de prix (earn-out, différé de paiements ...).

Le solde résiduel correspond donc à l'évaluation de la part de résultat attendu sur la production future. Cette performance attendue, qui se traduit dans la valeur de la production future, résulte de la combinaison d'éléments incorporels non directement mesurables. Ces éléments se matérialisent dans les multiples ou dans les projections de résultat futur qui ont servi de référence à la base de la valorisation et du prix payé lors de l'acquisition et conduisent à la détermination de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

Les ajustements des compléments de prix futurs sont comptabilisés, pour les regroupements antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010, comme un ajustement du coût d'acquisition, et en résultat pour les regroupements réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Pour les regroupements réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les coûts directement attribuables à l'acquisition sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires sont évalués, selon un choix effectué à chaque acquisition, soit à leur juste valeur, soit pour leur quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise.

L'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts minoritaires dans une société contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres du groupe.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur et/ou de l'acquise dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme le plus petit groupe d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. En cas d'unité de management, d'outils de gestion, de zone géographique ou de grande branche d'activité, une UGT est constituée par le regroupement d'entités homogènes.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et converti en euros au taux de clôture. Les variations de change ultérieures sont enregistrées en réserves de conversion.

Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le groupe dispose d'un délai de douze mois à partir de la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation antérieurement acquise à la prise de contrôle est réévaluée à la juste valeur et l'ajustement en résultant comptabilisé par résultat.

Les écarts d'acquisition résiduels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an à la même date. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est approchée de la façon suivante selon les préconisations de la norme IAS 36 (§25 à 27) :

- le prix de vente figurant dans un accord de vente irrévocable ;
- le prix de marché diminué des coûts de cession, dans le cadre d'un marché actif ;
- sinon, la meilleure information disponible, par référence à des transactions comparables.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs devant être générés par l'unité génératrice de trésorerie.

Les écarts d'acquisition, constatés lors du premier regroupement d'entreprise, dont le montant est de faible valeur ou générant des coûts de travaux d'évaluation disproportionnés par rapport à leur valeur, sont immédiatement constatés en charge de la période.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Lors d'une prise de contrôle d'une entité, une option de vente peut être octroyée aux actionnaires minoritaires. L'option de vente entraîne l'obligation pour le groupe d'acheter les titres détenus par le minoritaire à un prix d'exercice spécifié et à une date future (ou période de temps) si le minoritaire exerce son droit. Cette obligation est traduite dans les comptes par une dette dont la valeur est égale au prix d'exercice de ce droit actualisé.

La contrepartie de cette dette, égale au prix de l'option (valeur de la part) est comptabilisée en écart d'acquisition pour les options de vente octroyées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ou en diminution des intérêts minoritaires et/ou des capitaux propres pour les options de vente contractées postérieurement à cette date.

### 3.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont des actifs identifiables, contrôlés par l'entité du fait d'événements passés et à partir desquels on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Elles comprennent principalement les valeurs de portefeuille de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, les valeurs de la relation clients, les valeurs de réseaux et les marques constatées lors de regroupements d'entreprises, ainsi que les logiciels acquis et créés.

Les actifs incorporels amortissables d'assurance (qui regroupent notamment la valeur des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats d'investissement, la valeur de la relation clients et la valeur des réseaux) sont amortis au rythme de dégagement des marges sur la durée de vie des portefeuilles de contrats. Un test de recouvrabilité est réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principales hypothèses et peut, le cas échéant, donner lieu à une dépréciation.

Les logiciels acquis et créés ont une durée de vie finie et sont amortis en règle générale linéairement sur cette durée de vie.

Les autres immobilisations incorporelles qui n'ont pas de durée de vie finie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

## 3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

### 3.2.1. Actifs financiers

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

#### ➤ Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types :
  - ❖ Les placements détenus à des fins de transaction (*trading*) qui sont des placements pour lesquels l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie,
  - ❖ Les actifs financiers désignés de manière optionnelle (*held for trading* ou encore *fair value option*), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :
    - adossement actif / passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,
    - instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés,
    - groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères rappelés ci-dessus.
- La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

#### ➤ Reclassements

Un actif financier peut, dans des circonstances exceptionnelles, être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.

Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers :

- la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de l'entreprise a changé ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur,
- la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.

Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé de manière exceptionnelle comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé.

### ➤ **Comptabilisation initiale**

Le groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan.

### ➤ **Méthodes d'évaluation de la juste valeur**

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à son cours coté sur un marché actif. Lorsque le marché de cet instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des données de marché observables lorsque celles-ci sont disponibles ou, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, en ayant recours à des hypothèses qui impliquent une part de jugement.

Conformément à l'amendement d'IFRS 7 publié par l'IASB en mars 2009 et à la norme IFRS 13, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché actif ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

### ➤ **Règles d'évaluation**

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction et ceux classés sur option dans cette catégorie sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins-values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur par résultat sur option.

## ➤ Provisions pour dépréciation

A chaque date d'arrêté, le groupe recherche l'existence d'indications objectives de dépréciation de ses placements.

### **Instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente**

Pour les instruments de dette classés en actifs disponibles à la vente, une perte de valeur est comptabilisée par résultat en cas de risque de contrepartie avéré.

Les dépréciations constatées sur un instrument de dette sont reprises par résultat en cas de diminution ou de disparition du risque de contrepartie.

### **Instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente**

Pour les instruments de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente, le groupe a pris en compte les précisions apportées par le comité d'interprétation des normes IFRS (IFRIC) dans son « update » du mois de juillet 2009 sur la notion de baisse significative ou prolongée du paragraphe 61 de la norme IAS 39.

Au 31 décembre 2013, il existe une indication objective de dépréciation dans les cas suivants :

- le placement financier était déjà provisionné à l'arrêté publié précédent, ou ;
- une décote de 50% est observée à la date d'arrêté, ou ;
- le placement financier a été constamment en situation de moins-value latente au regard de sa valeur comptable sur les 36 derniers mois précédant l'arrêté.

Pour les titres qualifiés de titres stratégiques détaillés en annexe, pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée, cette période de référence est de 48 mois.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, le montant de la dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée par résultat, est enregistré automatiquement en résultat.

Ces critères pourront faire l'objet d'évolutions dans le temps pour tenir compte des changements de l'environnement dans lequel ils ont été définis, en se fondant sur l'exercice du jugement. Ce dernier doit également permettre de traiter des cas anormaux (tels que par exemple une chute des cours brutale et anormale à la clôture).

En outre, dans tous les autres cas où ces seuils ne sont pas atteints, le groupe identifie dans son portefeuille, les titres présentant constamment au cours des six derniers mois une moins-value latente significative fonction de la volatilité des marchés financiers. Pour les titres ainsi isolés, il examine ensuite sur la base de son jugement, titre par titre, s'il y a lieu ou non d'enregistrer une dépréciation par résultat.

Dans le cas où la gestion financière d'une ligne de titres est effectuée de manière globale à l'échelle du groupe, même lorsque ces titres sont détenus par plusieurs entités, la détermination de l'existence ou non d'une indication objective de dépréciation peut être effectuée sur la base du prix de revient groupe.

Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

### **Placements valorisés au coût amorti**

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

### ➤ Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou que le groupe transfère l'actif financier.

Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré.

Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

### 3.2.2. Immeubles de placement

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût. Ils sont évalués selon l'approche par composant.

#### ➤ Comptabilisation initiale

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction, sauf cas particulier des placements immobiliers en représentation des engagements en UC qui peuvent être enregistrés sur option en juste valeur par résultat.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.

Les durées d'amortissement des composants retenues par le groupe selon la nature de l'immeuble considéré sont les suivantes :

- gros oeuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans),
- clos et couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans),
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans),
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans),
- entretien (durée d'amortissement : 5 ans).

#### ➤ Evaluation

Le coût de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Le coût d'acquisition de l'immeuble fait suite, soit d'une acquisition pure et simple, soit à l'acquisition d'une société propriétaire d'un immeuble. Dans ce dernier cas, le coût de l'immeuble est égal à la juste valeur à la date d'acquisition de la société propriétaire.

Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement.

La valeur résiduelle du composant gros oeuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise au plus quinquennale effectuée par un expert accepté par les autorités de contrôle nationales (l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, en France). Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

### ➤ Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques,
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

### ➤ Provisions pour dépréciation

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

### ➤ Décomptabilisation

Les plus ou moins-values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

## 3.3. DERIVES

### 3.3.1. Généralités

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent »,
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché,
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur tant en date d'origine qu'à l'occasion de leur revalorisation ultérieure. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat à l'exception des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets à l'étranger.

### 3.3.2. Dérivés de couverture

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures d'investissements nets à l'étranger considérées comme efficaces dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat ou lors de la cession ou de la perte de contrôle de la filiale étrangère.

S'agissant d'une couverture de juste valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture.

La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

### 3.3.3. Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

### 3.4. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte notamment les bénéfices ou les pertes ainsi que la variation de juste valeur des actifs financiers au prorata de la participation de l'investisseur.

### 3.5 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable (dans les 12 mois).

Les actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession. En cas de moins-value latente, une dépréciation est enregistrée en résultat. Par ailleurs, les actifs non courants cessent d'être amortis à compter de leur reclassement en actifs détenus en vue de la vente.

Est considérée comme une activité abandonnée toute composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui se trouve dans l'une des situations suivantes :

- elle constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ; ou,
- elle fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ; ou,
- elle est une filiale acquise exclusivement dans l'objectif d'être cédée.

Sont présentés sur une ligne particulière du compte de résultat :

- le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession,
- le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités abandonnées.

### 3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement.

Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.



Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

### 3.7 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

### 3.8 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie correspond aux espèces disponibles.

Les équivalents de trésorerie sont des placements liquides à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

### 3.9 CAPITAUX PROPRES

#### ➤ Réserve de réévaluation

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 21,
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflet des actifs financiers disponibles à la vente,
- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-dessus.

#### ➤ Autres réserves

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- Les reports à nouveau,
- Les réserves de consolidation du groupe,
- Les autres réserves réglementées,
- L'incidence de changement de méthodes comptables,
- Les instruments de capitaux propres de type Titres Super-Subordonnés (TSS) dont les caractéristiques permettent une comptabilisation en capitaux propres. La rémunération de ces titres se traite comme un dividende qui est prélevée sur les fonds propres.
-

➤ **Ecart de conversion**

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

➤ **Intérêts minoritaires**

Les intérêts minoritaires comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant le rachat des intérêts minoritaires et intérêts minoritaires sur OPCVM consolidés, se reporter à la note 3.11).

### **3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

➤ **Avantages du personnel**

• **Engagements de retraite**

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes à la clôture.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, que les droits soient définitivement acquis ou non dans le cas d'un changement du régime de retraite.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

### 3.11 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

En l'absence d'interprétation précise de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés en dettes de financement à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option. La contrepartie de ces dettes est comptabilisée soit en écart d'acquisition pour les options de vente octroyées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, soit en diminution des capitaux propres pour les options de vente contractées postérieurement à cette date.

#### ➤ **Comptabilisation initiale**

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

#### ➤ **Règles d'évaluation**

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### ➤ **Décomptabilisation**

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

### 3.12 OPERATIONS TECHNIQUES

#### 3.12.1. Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par les sociétés d'assurance du groupe :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4,
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

#### ➤ **Contrats d'assurance**

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 qui sont annulées, et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 3.12.2.c).

#### ➤ **Contrats financiers**

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.



Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation décrites dans la note 3.12.3.

### 3.12.2 Contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4

#### a. Contrats d'assurance non vie

##### ➤ Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

##### ➤ Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance non vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

##### ➤ Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance non vie

###### ❖ Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées prorata temporis.

###### ❖ Provisions pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisition reportés.

###### ❖ Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

## ❖ Autres provisions techniques

### **Provisions mathématiques de rentes**

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

### **Provision pour risques croissants**

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

#### ➤ **Frais d'acquisition reportés**

En assurance non vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

## **b. Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

#### ➤ **Primes**

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

#### ➤ **Charges des prestations des contrats**

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire,
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations,
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.

#### ➤ **Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire**

## ❖ **Provisions mathématiques**

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés.

Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

## ❖ Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste provisions techniques vie.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif / passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

## ❖ Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années.

En cas de moins-value latente globale du portefeuille d'actifs de l'entité, le groupe enregistre une participation aux bénéfices différée active limitée à la fraction de participation aux bénéfices différée effectivement recouvrable. Un test de recouvrabilité s'appuyant sur une projection du comportement futur des portefeuilles d'assurance est mis en oeuvre. Ce test intègre notamment des plus-values latentes sur actifs comptabilisés au coût amorti.

## ❖ Autres provisions techniques

### ***Provision globale de gestion***

La provision de gestion est dotée à due concurrence de l'ensemble des charges de gestion futures des contrats non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers prévus par ceux-ci. Cette approche est réalisée selon la maille des catégories ministérielles.

### ➤ **Frais d'acquisition reportés**

Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats.

Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses économiques (taux de participation aux bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmériées.



Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette valeur est inférieure, une dépréciation exceptionnelle est constatée en charge.

Le groupe applique la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

### **c. Test de suffisance des passifs**

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Ce test est effectué à chaque arrêté comptable et au niveau de chaque entité consolidée.

### **d. Contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4**

Les contrats libellés en unités de compte relevant de la norme IFRS 4 sont soit des contrats d'assurance comportant un risque d'assurance significatif tel qu'un risque décès, soit des contrats financiers avec participation discrétionnaire, pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré.

Les provisions techniques de ces contrats sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

### **e. Dérivés incorporés dans les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation discrétionnaire**

Les dérivés incorporés sont des composantes de contrats d'assurance qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est évaluée séparément à la juste valeur lorsqu'elle n'est pas étroitement liée au contrat hôte ou lorsque les normes comptables n'obligent pas à comptabiliser ensemble les droits et obligations liés à la composante dépôt, en application des dispositions de la norme IFRS 4.

Dans les autres cas, l'intégralité du contrat est traitée comme un contrat d'assurance.

### **3.12.3. Contrats financiers relevant de la norme IAS 39**

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouvrés. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

### 3.12.4. Opérations de réassurance

#### ➤ **Acceptations**

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 3.12.1. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedants.

Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

#### ➤ **Cessions**

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 3.12.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

Les titres des réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

### 3.13 IMPOTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires.

Tous les passifs d'impôt différé doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôt différé ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés. En ce qui concerne les actifs d'impôt différé, ceux-ci sont pris en compte dès lors que leur récupération est considérée comme "plus probable qu'improbable", c'est à dire dans le cas où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables seront disponibles dans le futur pour compenser les différences temporaires déductibles. En règle générale, un horizon de 3 exercices est jugé raisonnable pour apprécier la capacité de recouvrement par l'entité des impôts différés ainsi activés. Une dépréciation des actifs d'impôt différé est, en revanche, constatée dès lors que leur recouvrabilité s'avère compromise.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

### 3.14 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel correspond à une composante de l'entité qui se livre à des activités dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par les principaux décideurs opérationnels du groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à allouer au secteur et d'évaluer sa performance.

Le groupe est organisé en trois secteurs opérationnels : l'assurance en France, l'assurance à l'International et les activités bancaires et financières. Le secteur des activités bancaires et financières qui fait par ailleurs l'objet de notes annexes spécifiques (notes 9.1; 9.2 et 33.3) a été regroupé avec le secteur de l'assurance en France pour constituer un secteur opérationnel global intitulé France.

Les différentes activités de chaque secteur sont les suivantes :

- **Assurance de la personne.** L'activité d'assurance de la personne regroupe l'activité traditionnelle d'assurance vie ainsi que l'assurance des dommages corporels à la personne (risques liés à la santé, à l'invalidité et à la dépendance, principalement) ;
- **Assurance de dommages aux biens et responsabilité.** L'activité d'assurance de dommages aux biens et responsabilité recouvre par déduction les autres activités d'assurance au sein du groupe ;
- **Activité bancaire et financière.** L'activité bancaire et financière concerne les activités de distribution de produits bancaires mais également les activités de gestion de portefeuille de placements en valeurs mobilières ou immobilières ou de « *private equity* » et d'épargne salariale ;
- **Activité de holdings.** Principalement composé des produits et charges relatifs à la gestion du groupe et à la détention des titres composant le périmètre de Groupama SA.

### 3.15 FRAIS PAR DESTINATION

Les frais de gestion et les commissions liés à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition,
- les frais d'administration,
- les frais de règlement des sinistres,
- les charges des placements,
- les autres charges techniques,
- les charges non techniques.

**4. ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS**
**NOTE 1 – INFORMATION SECTORIELLE**
**NOTE 1.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL**
**NOTE 1.1.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL – BILAN**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs incorporels	928	1 664	2 592	982	1 827	2 809
Placements des activités d'assurance	69 446	6 168	75 614	71 500	6 122	77 622
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	3 265		3 265	3 487		3 487
Investissements dans les entreprises associées	877	176	1 053	882	157	1 039
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	8 144	265	8 410	1 184	258	1 441
Autres actifs	5 607	943	6 650	5 484	937	6 421
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	691	384	1 075	1 477	456	1 933
<b>Actif total consolidé</b>	<b>88 958</b>	<b>9 601</b>	<b>98 559</b>	<b>84 995</b>	<b>9 757</b>	<b>94 753</b>
Provisions pour risques et charges	516	87	604	554	93	647
Dettes de financement	1 941		1 941	1 946		1 946
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	48 450	5 080	53 530	45 842	5 270	51 112
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	17 374	1 314	18 688	19 723	1 212	20 935
Participation aux bénéfices différée passive	281	47	328	199	5	204
Ressources des activités du secteur bancaire	2 861		2 861	3 120		3 120
Autres passifs	13 550	388	13 939	10 082	409	10 491
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées						
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>84 973</b>	<b>6 917</b>	<b>91 890</b>	<b>81 466</b>	<b>6 988</b>	<b>88 454</b>



En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Primes acquises	10 906	2 534	13 440	11 373	2 545	13 919
Produit net bancaire, net du coût du risque	202		202	231		231
Produits des placements	2 246	267	2 512	2 350	275	2 625
Charges des placements	(616)	(47)	(663)	(571)	(40)	(611)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	1 138	29	1 167	550	(32)	519
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	366	28	394	396	66	462
Variation des dépréciations sur placements	(16)	(11)	(27)	(303)	15	(288)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>14 227</b>	<b>2 799</b>	<b>17 026</b>	<b>14 027</b>	<b>2 829</b>	<b>16 856</b>
Charges des prestations des contrats	(10 701)	(1 963)	(12 664)	(10 717)	(1 994)	(12 711)
Produits sur cession en réassurance	880	202	1 082	1 015	329	1 344
Charges sur cession en réassurance	(1 185)	(276)	(1 461)	(1 267)	(448)	(1 715)
Charges d'exploitation bancaire	(200)		(200)	(223)		(223)
Frais d'acquisition des contrats	(1 432)	(418)	(1 850)	(1 499)	(423)	(1 921)
Frais d'administration	(345)	(164)	(509)	(552)	(171)	(724)
Autres produits et charges opérationnels courants	(833)	(59)	(892)	(547)	(60)	(607)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>412</b>	<b>121</b>	<b>533</b>	<b>237</b>	<b>63</b>	<b>300</b>
Autres produits et charges opérationnels	(49)	(111)	(160)	46	(362)	(317)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>363</b>	<b>9</b>	<b>372</b>	<b>283</b>	<b>(299)</b>	<b>(16)</b>
Charges de financement	(93)		(93)	(128)		(129)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(2)	(8)	(10)	(13)	8	(5)
Impôts sur les résultats	31	(16)	15	(99)	(4)	(103)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>300</b>	<b>(15)</b>	<b>285</b>	<b>42</b>	<b>(295)</b>	<b>(253)</b>
Résultat net des activités abandonnées				(160)	(174)	(334)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>	<b>300</b>	<b>(15)</b>	<b>285</b>	<b>(118)</b>	<b>(469)</b>	<b>(587)</b>
dont Intérêts minoritaires	2		2	2		2
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>298</b>	<b>(15)</b>	<b>283</b>	<b>(120)</b>	<b>(469)</b>	<b>(589)</b>



## NOTE 1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE

## NOTE 1.2.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE – BILAN

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	Assurance	Banque	Eliminations Inter segment	Total	Assurance	Banque	Eliminations Inter segment	Total
Ecarts d'acquisition	2 167	20		2 187	2 219	20		2 240
Autres immobilisations incorporelles	395	9		404	557	13		570
Placements des activités d'assurance	77 686	8	(2 080)	75 614	79 680		(2 058)	77 622
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités		3 287	(22)	3 265		3 511	(25)	3 487
Investissements dans les entreprises associées	1 053			1 053	1 039			1 039
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	12 219		(3 809)	8 410	5 048		(3 606)	1 441
Autres actifs	7 266	127	(843)	6 550	7 080	175	(833)	6 421
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 075	6	(6)	1 075	1 933	20	(20)	1 933
<b>Actif total consolidé</b>	<b>101 862</b>	<b>3 457</b>	<b>(6 760)</b>	<b>98 559</b>	<b>97 555</b>	<b>3 740</b>	<b>(6 543)</b>	<b>94 753</b>
Provisions pour risques et charges	583	21		604	618	29		647
Dettes de financement	3 233	27	(1 320)	1 940	3 234	27	(1 316)	1 946
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	57 339		(3 809)	53 530	54 723		(3 611)	51 112
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	18 688			18 688	20 935			20 935
Participation aux bénéfices différée passive	328			328	204			204
Ressources des activités du secteur bancaire		2 885	(24)	2 861		3 165	(45)	3 120
Autres passifs	15 394	151	(1 607)	13 938	11 385	677	(1 570)	10 491
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées								
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>95 566</b>	<b>3 084</b>	<b>(6 760)</b>	<b>91 890</b>	<b>91 099</b>	<b>3 898</b>	<b>(6 543)</b>	<b>88 454</b>



31.12.2013

En millions d'euros	France					International				Total
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Banque	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	
<b>Primes acquises</b>	<b>5 305</b>	<b>5 602</b>			<b>10 906</b>	<b>1 785</b>	<b>749</b>		<b>2 534</b>	<b>13 440</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>			<b>202</b>		<b>202</b>					<b>202</b>
Produits des placements	242	1 999		5	2 246	118	146	2	267	2 512
Charges des placements	(108)	(549)		41	(616)	(32)	(15)		(47)	(663)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	130	1 003		6	1 138	33	(4)		29	1 167
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	21	381		(37)	366		28		28	394
Variation des dépréciations sur placements	(6)	(4)		(6)	(16)	(7)	(4)		(11)	(27)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>5 584</b>	<b>8 432</b>	<b>202</b>	<b>9</b>	<b>14 227</b>	<b>1 898</b>	<b>900</b>	<b>2</b>	<b>2 799</b>	<b>17 026</b>
Charges des prestations des contrats	(3 804)	(6 897)			(10 701)	(1 235)	(728)		(1 963)	(12 664)
Produits sur cession en réassurance	366	514			880	194	8		202	1 082
Charges sur cession en réassurance	(649)	(535)			(1 185)	(269)	(7)		(276)	(1 461)
Charges d'exploitation bancaire			(200)		(200)					(200)
Frais d'acquisition des contrats	(851)	(581)			(1 432)	(325)	(93)		(418)	(1 850)
Frais d'administration	(229)	(116)			(345)	(108)	(57)		(164)	(509)
Autres produits et charges opérationnels courants	(297)	(425)	3	(115)	(833)	(48)	(8)	(3)	(59)	(892)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>120</b>	<b>392</b>	<b>6</b>	<b>(106)</b>	<b>412</b>	<b>107</b>	<b>15</b>	<b>(2)</b>	<b>121</b>	<b>533</b>
Autres produits et charges opérationnels	(16)	(26)		(7)	(49)	(104)	(7)		(111)	(160)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>104</b>	<b>366</b>	<b>6</b>	<b>(112)</b>	<b>363</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>(2)</b>	<b>9</b>	<b>372</b>
Charges de financement	(1)	(1)		(91)	(93)					(93)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(7)	5			(2)	(8)			(8)	(10)
Impôts sur les résultats	(36)	(15)	(3)	86	31	(21)	5		(16)	15
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>61</b>	<b>354</b>	<b>2</b>	<b>(117)</b>	<b>300</b>	<b>(26)</b>	<b>13</b>	<b>(2)</b>	<b>(15)</b>	<b>285</b>
Résultat net des activités abandonnées										
<b>TOTAL RÉSULTAT NET</b>	<b>61</b>	<b>354</b>	<b>2</b>	<b>(117)</b>	<b>300</b>	<b>(26)</b>	<b>13</b>	<b>(2)</b>	<b>(15)</b>	<b>285</b>
dont intérêts minoritaires		2			2					2
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART GROUPE)</b>	<b>61</b>	<b>352</b>	<b>2</b>	<b>(117)</b>	<b>298</b>	<b>(26)</b>	<b>13</b>	<b>(2)</b>	<b>(15)</b>	<b>283</b>



31.12.2012

En millions d'euros	31.12.2012									
	France					International				
	Domma s aux biens et respons.	Assuranc e de la personne	Banque	Holding	Total	Domma ges aux biens et respons.	Assuranc e de la personne	Holding	Total	Total
<b>Primes acquises</b>	<b>5 299</b>	<b>6 074</b>			<b>11 373</b>	<b>1 825</b>	<b>721</b>		<b>2 545</b>	<b>13 919</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>			<b>231</b>		<b>231</b>					<b>231</b>
Produits des placements	261	2 081		8	2 350	116	157	2	275	2 625
Charges des placements	(115)	(483)		27	(571)	(28)	(11)		(40)	(611)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	111	453		(13)	550	(2)	(30)		(32)	519
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	27	418		(49)	396	8	58		66	462
Variation des dépréciations sur placements	(25)	(277)		(1)	(303)	16	(1)		15	(288)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>5 558</b>	<b>8 266</b>	<b>231</b>	<b>(29)</b>	<b>14 027</b>	<b>1 935</b>	<b>893</b>	<b>2</b>	<b>2 829</b>	<b>16 856</b>
Charges des prestations des contrats	(3 849)	(6 868)			(10 717)	(1 228)	(766)		(1 994)	(12 711)
Produits sur cession en réassurance	747	268			1 015	322	8		329	1 344
Charges sur cession en réassurance	(990)	(277)			(1 267)	(440)	(8)		(448)	(1 715)
Charges d'exploitation bancaire			(223)		(223)					(223)
Frais d'acquisition des contrats	(839)	(660)			(1 499)	(327)	(95)		(423)	(1 921)
Frais d'administration	(220)	(332)			(552)	(113)	(58)		(171)	(724)
Autres produits et charges opérationnels courants	(317)	(112)	3	(121)	(547)	(50)	(6)	(4)	(60)	(607)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>90</b>	<b>285</b>	<b>11</b>	<b>(150)</b>	<b>237</b>	<b>98</b>	<b>(33)</b>	<b>(2)</b>	<b>63</b>	<b>300</b>
Autres produits et charges opérationnels	74	(24)		(4)	46	(54)	(9)	(299)	(362)	(317)
<b>RÉSULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>164</b>	<b>261</b>	<b>11</b>	<b>(154)</b>	<b>283</b>	<b>44</b>	<b>(42)</b>	<b>(301)</b>	<b>(299)</b>	<b>(16)</b>
Charges de financement	(2)	(1)		(126)	(128)					(129)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(8)	(5)			(13)	8			8	(5)
Impôts sur les résultats	(91)	(67)	(6)	64	(99)	(36)	32		(4)	(103)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>63</b>	<b>188</b>	<b>6</b>	<b>(215)</b>	<b>42</b>	<b>16</b>	<b>(10)</b>	<b>(301)</b>	<b>(294)</b>	<b>(253)</b>
Résultat net des activités abandonnées				(160)	(160)	(2)	2	(174)	(174)	(334)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>	<b>63</b>	<b>188</b>	<b>6</b>	<b>(375)</b>	<b>(118)</b>	<b>14</b>	<b>(8)</b>	<b>(475)</b>	<b>(469)</b>	<b>(587)</b>
dont intérêts minoritaires		2			2					2
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART GROUPE)</b>	<b>63</b>	<b>186</b>	<b>6</b>	<b>(375)</b>	<b>(120)</b>	<b>14</b>	<b>(8)</b>	<b>(475)</b>	<b>(469)</b>	<b>(589)</b>



## NOTE 2 – ECARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
Valeur à l'ouverture	3 047	(581)	(226)	2 240	2 955
Entrées de périmètre					
Sorties de périmètre					(439)
Pays de l'Europe Centrale et Orientale			(4)	(4)	(252)
Turquie			(46)	(46)	8
Royaume-Uni			(2)	(2)	(25)
Grèce					(9)
Autres mouvements de l'exercice			(52)	(52)	(278)
Valeur à la clôture	3 047	(581)	(278)	2 188	2 240

Le regroupement au sein d'une seule unité génératrice de trésorerie pour l'ensemble des pays de l'Europe centrale et orientale s'explique par des outils communs et une plateforme commune ainsi que par une gestion centralisée des accords de bancassurance.

**Autres mouvements de l'exercice :**

Les seuls mouvements ayant affecté les écarts d'acquisition au bilan sont les différences liées aux cours de conversion.

**Test de dépréciation :**

Les écarts d'acquisition donnent lieu à un test de dépréciation au moins une fois par an. Ce test est mené à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie.

Pour les entités d'assurance acquises au cours de l'exercice, en l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'est mené. Néanmoins, un contrôle interne est effectué sur des bases simplifiées pour démontrer l'adossement du prix d'acquisition.

Chaque unité génératrice de trésorerie fournit ses prévisions de résultat technique déterminées à partir d'une croissance estimée du chiffre d'affaires et d'un objectif de ratio combiné cible à l'horizon du plan. Ces hypothèses sont déclinées en fonction de l'expérience passée et des contraintes externes du marché local (concurrence, réglementation, parts de marché...). Les hypothèses financières (taux d'actualisation et de rendement) sont fixées par le groupe et permettent de déterminer les prévisions de résultat financier et les flux de trésorerie actualisés.

La valeur d'utilité de référence pour la justification des tests de dépréciation correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs devant être générés par cette unité génératrice de trésorerie.

Les flux retenus correspondent en règle générale :

- A une période explicite qui s'appuie pour les premières années sur la planification stratégique opérationnelle du groupe. Celle-ci fait l'objet d'un processus itératif d'échange entre le management local et le groupe.
- Au-delà de la période explicite, la chronique de flux est complétée par une valeur terminale. Cette valeur terminale s'appuie sur des hypothèses de croissance à long terme appliquées à une projection actualisée d'un flux normé.

Dans les pays matures, la période explicite en assurance vie s'établit en règle générale à 10 ans et à 6 ans en assurance non vie. Elle peut être rallongée sur une période plus longue (qui peut être de 10 ans ou 15 ans) pour des pays émergents. Cette période est en effet nécessaire pour que le marché atteigne un niveau de maturité suffisant afin que le flux normé soit représentatif de la performance récurrente de long terme.

Les taux d'actualisation sont établis à partir du taux sans risque propre à chaque pays majoré d'une prime de risque spécifique à l'exercice de l'activité d'assurance.



Le taux ainsi retenu dans les principaux pays d'Europe Occidentale et du Sud, hors Grèce, se situe à 8%. En dépit de la crise actuelle, l'utilisation d'un tel taux pour les pays d'Europe Occidentale et du Sud est jugée pertinente. Les mesures de rigueur menées pour les pays qui ne font pas l'objet d'un plan de soutien conduiront à un redressement de leur situation qui peut être appréhendé dans les courbes de taux.

S'agissant des pays émergents, la courbe de taux utilisée tient compte dans la phase explicite d'une prime de risque plus élevée et intègre ensuite l'évolution future de la situation macroéconomique du pays et de l'atteinte d'un degré de maturité plus élevé de ces économies. Ceci est en particulier le cas des « nouveaux pays » de l'Union Européenne pour lesquels la présomption d'entrée dans la zone euro est jugée forte.

S'agissant de la Hongrie, la courbe de taux utilisée correspond à une fourchette de taux qui se situe autour de 13 à 14% jusqu'en 2016 pour ensuite converger à moyen terme vers 9%.

S'agissant de la Roumanie, la courbe de taux utilisée conduit à une fourchette de taux qui se situe autour de 14% à 16% jusqu'en 2017 pour ensuite converger à moyen terme vers 12,5%.

Sur la Turquie, la courbe des taux présente un profil similaire à celui de la Roumanie mais avec une convergence à moyen terme vers 12%, les taux se situant légèrement au-dessus de 14% les 2 premières années.

S'agissant de la Grèce, en dépit de bons indicateurs de performance de la filiale (résultats, niveau d'activité), le contexte général en Grèce soulève une incertitude sur les cash flows futurs. Au vu de cette situation particulière, le taux d'escompte des cash flows modélisés a été maintenu à 14% pour l'ensemble des projections et ce afin de tenir compte de cette incertitude. Le taux de rendement des actifs a également été ajusté pour tenir compte de la prime de risque accrue.

Le taux de croissance retenu pour la valorisation au-delà de la période explicite est fonction de la maturité des marchés. Il repose sur des indicateurs issus d'études stratégiques. Les taux retenus pour les marchés matures d'Europe Occidentale et du Sud sont compris dans une fourchette de 1% à 3%. Ces taux peuvent être portés sur des marchés émergents à faible taux de pénétration d'assurance jusqu'à 5%.

Les évolutions réglementaires telles que la fin du régime de tacite reconduction de certains contrats en Italie ainsi que la pérennisation de la taxe sur les activités d'assurance en Hongrie ont été intégrées dans les projections des flux de trésorerie futurs.

L'application de ces tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de dépréciations complémentaires des écarts d'acquisition au 31 décembre 2013.

Des analyses comparatives a posteriori entre les données des business plans et les données réelles sur les principaux agrégats du compte de résultat (ratio combiné, résultat technique, ...) ont été réalisées et n'ont pas remis en cause les tests de dépréciation.

Des tests de sensibilité ont été menés sur la valeur d'utilité retenue avec les hypothèses de variation suivantes :

- hausse de 100 points de base du taux d'escompte et ;
- baisse de 50 points de base du taux de croissance à long terme.

S'agissant de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie des pays de l'Europe centrale et orientale, une hausse conjointe de 100 points de base des taux d'escompte et de rendement conduirait à un besoin de couverture supplémentaire de 27 millions d'euros (alors qu'une baisse de 100 points de base se traduirait par un effet de couverture favorable de 38 millions d'euros).

Sur cette même unité génératrice de trésorerie, le test de sensibilité portant sur le taux de croissance à long terme aurait aussi un effet défavorable en couverture de 19 millions d'euros si celui-ci baissait de 50 points de base (il serait en excédent de 23 millions d'euros avec une variation favorable de + 50 points de base).

En ce qui concerne l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie de la filiale grecque, Groupama Phoenix, une hausse de 100 points de base du taux d'escompte conduirait à un impairment de -6 millions d'euros (alors qu'une variation de 100 points de base à la baisse du taux d'escompte se traduirait par un excédent de 18 millions d'euros). Le test de sensibilité portant sur une baisse du taux de croissance à long terme aurait un impact peu significatif (environ 3 millions d'euros).

La réalisation simultanée de tous les scénarii adverses ou favorables aurait un impact quasi-identique au cumul des impacts pris isolément.

Les tests de sensibilité menés sur les autres unités génératrices de trésorerie ne conduiraient pas à constater de dépréciation, excepté pour les filiales Gan Assurances et Groupama Assicurazioni (Italie) où une hausse conjointe de 100 points de base des taux d'escompte et de rendement ferait apparaître respectivement une insuffisance de -10 millions d'euros et -5 millions d'euros.



## NOTE 2.1 – ECARTS D'ACQUISITION – DETAIL PAR UNITE GENERATRICE DE TRESORERIE

En millions d'euros	31.12.2013			
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette
Pays de l'Europe Centrale et Orientale	1 026	(502)	(164)	360
Italie	781			781
Turquie	262		(81)	181
Royaume-Uni	142	(31)	(33)	78
Grèce	131	(48)		83
<b>Total International</b>	<b>2 342</b>	<b>(581)</b>	<b>(278)</b>	<b>1 483</b>
Groupama Gan Vie	470			470
Gan Assurances	196			196
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	39			39
<b>Total France et Outre-mer</b>	<b>705</b>			<b>705</b>
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>3 047</b>	<b>(581)</b>	<b>(278)</b>	<b>2 188</b>

En millions d'euros	31.12.2012			
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette
Pays de l'Europe Centrale et Orientale	1 026	(502)	(160)	364
Italie	781			781
Turquie	262		(35)	227
Royaume-Uni	142	(31)	(31)	80
Grèce	131	(48)		83
<b>Total International</b>	<b>2 342</b>	<b>(581)</b>	<b>(226)</b>	<b>1 535</b>
Groupama Gan Vie	470			470
Gan Assurances	196			196
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	39			39
<b>Total France et Outre-mer</b>	<b>705</b>			<b>705</b>
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>3 047</b>	<b>(581)</b>	<b>(226)</b>	<b>2 240</b>

Il convient également de rappeler qu'au cours des exercices 2009 à 2012, le groupe a procédé à une dépréciation des écarts d'acquisition de 581 millions d'euros relative aux unités génératrices de trésorerie suivantes :

- Pays de l'Europe centrale et orientale pour un total de 502 millions d'euros dont : 113 millions d'euros en 2009 correspondant au risque de démarrage d'activités dans des pays émergents de l'Europe de l'Est où est implanté le groupe OTP Bank, 79 millions d'euros en 2010, 51 millions d'euros en 2011 et 260 millions d'euros en 2012.
- Grèce : 39 millions d'euros en 2011 et 9 millions d'euros en 2012
- Royaume-Uni : 30 millions d'euros sur le cabinet de courtage Bollington en 2012.



## NOTE 3 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>557</b>	<b>1 521</b>	<b>2 078</b>	<b>667</b>	<b>1 437</b>	<b>2 104</b>
Augmentation	5	96	101		139	139
Diminution	(5)	(17)	(22)	(58)	(37)	(95)
Ecarts de conversion	(25)	(2)	(27)	10	2	12
Variation de périmètre		3	3	(62)	(20)	(82)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>532</b>	<b>1 602</b>	<b>2 133</b>	<b>557</b>	<b>1 521</b>	<b>2 078</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(222)</b>	<b>(1 212)</b>	<b>(1 434)</b>	<b>(214)</b>	<b>(1 084)</b>	<b>(1 298)</b>
Augmentation	(31)	(144)	(175)	(36)	(151)	(187)
Diminution		7	7	26	6	32
Ecarts de conversion	20	1	21	(6)	(1)	(7)
Variation de périmètre		(3)	(3)	8	18	26
Reclassements		(6)	(6)			
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(233)</b>	<b>(1 356)</b>	<b>(1 589)</b>	<b>(222)</b>	<b>(1 212)</b>	<b>(1 434)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(65)</b>	<b>(9)</b>	<b>(74)</b>	<b>(74)</b>	<b>(12)</b>	<b>(86)</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(75)	(1)	(76)	(1)	(1)	(2)
Dépréciation durable reprise				11	4	15
Ecarts de conversion	4		4	(1)		(1)
Variation de périmètre						
Reclassements		6	6			
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(136)</b>	<b>(3)</b>	<b>(139)</b>	<b>(65)</b>	<b>(9)</b>	<b>(74)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>270</b>	<b>300</b>	<b>570</b>	<b>379</b>	<b>341</b>	<b>720</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>163</b>	<b>242</b>	<b>404</b>	<b>270</b>	<b>300</b>	<b>570</b>

Les immobilisations incorporelles du groupe sont composées de deux rubriques :

- les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité assurance
- les autres immobilisations incorporelles

#### Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance

Les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance correspondent notamment à des valeurs de portefeuille, des valeurs de réseaux de distribution, des valeurs de relation clients et des marques.

Les dotations aux amortissements des valeurs de portefeuille s'élèvent à un montant global de 31 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 36 millions d'euros au 31 décembre 2012. La suppression de la tacite reconduction en Italie ainsi que la pérennisation de la taxe sur les activités d'assurance en Hongrie ont conduit à revoir les hypothèses retenues à l'origine pour reconnaître ces valeurs de portefeuille, ce qui a eu pour conséquence une dépréciation complémentaire des actifs incorporels pour respectivement 59 millions d'euros et 13 millions d'euros.

### Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis et développés en interne.

Elles comprennent également 13 millions d'euros relatifs au montant estimé recouvrable de l'indemnité de résiliation prévue à l'article 26 de la loi du 9 novembre 2010 portant sur la réforme des retraites.

#### **NOTE 3.1 – AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013						31.12.2012	
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance		Autres immobilisations incorporelles		Total		Total	
	France	Inter-national	France	Inter-national	France	Inter-national	France	Inter-national
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>28</b>	<b>505</b>	<b>1 446</b>	<b>155</b>	<b>1 474</b>	<b>660</b>	<b>1 405</b>	<b>673</b>
Amortissements cumulés à la clôture		(234)	(1 239)	(117)	(1 239)	(351)	(1 113)	(321)
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(8)	(128)	(3)		(11)	(128)	(13)	(61)
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(8)</b>	<b>(362)</b>	<b>(1 242)</b>	<b>(117)</b>	<b>(1 250)</b>	<b>(479)</b>	<b>(1 126)</b>	<b>(382)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>20</b>	<b>143</b>	<b>204</b>	<b>38</b>	<b>224</b>	<b>181</b>	<b>279</b>	<b>291</b>



## NOTE 4 – IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC)

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>1 465</b>	<b>221</b>	<b>1 686</b>	<b>1 633</b>	<b>350</b>	<b>1 983</b>
Acquisitions	25	9	34	15	10	25
Variation de périmètre				(124)	(106)	(230)
Dépenses ultérieures						
Production immobilisée de l'exercice	7		7	14		14
Transfert de/vers les immeubles en UC						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	18	15	33	110		110
Ecart de conversion	(1)		(1)	1		1
Cessions	(84)	(13)	(97)	(159)	(33)	(192)
Autres				(25)		(25)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 430</b>	<b>232</b>	<b>1 662</b>	<b>1 465</b>	<b>221</b>	<b>1 686</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(329)</b>		<b>(329)</b>	<b>(373)</b>		<b>(373)</b>
Augmentation	(25)		(25)	(38)		(38)
Variation de périmètre				26		26
Transfert de/vers les immeubles en UC						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation				(16)		(16)
Diminution	19		19	49		49
Autres				23		23
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(335)</b>		<b>(335)</b>	<b>(329)</b>		<b>(329)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(8)</b>	<b>(1)</b>	<b>(10)</b>	<b>(6)</b>	<b>(2)</b>	<b>(9)</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(4)		(4)	(5)		(5)
Variation de périmètre						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation		(4)	(4)			
Dépréciation durable reprise				3	1	4
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(12)</b>	<b>(5)</b>	<b>(18)</b>	<b>(8)</b>	<b>(1)</b>	<b>(10)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>1 128</b>	<b>220</b>	<b>1 348</b>	<b>1 254</b>	<b>348</b>	<b>1 602</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 083</b>	<b>227</b>	<b>1 310</b>	<b>1 128</b>	<b>220</b>	<b>1 348</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>2 567</b>	<b>405</b>	<b>2 972</b>	<b>2 633</b>	<b>373</b>	<b>3 006</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 484</b>	<b>178</b>	<b>1 662</b>	<b>1 505</b>	<b>153</b>	<b>1 658</b>

Il est rappelé que les variations de périmètre au 31 décembre 2012 correspondaient à la cession d'activités tant en France (Gan Eurocourtage) qu'à l'International (Espagne) ainsi qu'à la cession de deux OPCl.

La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats ainsi qu'à des impositions.



Les plus-values latentes y compris l'immobilier d'exploitation (voir note 5) revenant au groupe s'élèvent à 635 millions d'euros au 31 décembre 2013 (nettes de participation aux bénéfices et d'impôts) contre 652 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Le tableau intègre également des immeubles sous contrat de crédit-bail pour un montant à la valeur nette comptable de 37 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 39 millions d'euros au 31 décembre 2012. La juste valeur de ces immeubles est estimée à 51 millions d'euros (soit un montant de plus-values latentes de 14 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 13 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Conformément à la hiérarchie de la juste valeur définie dans la norme IFRS 13, la juste valeur de l'immobilier de placement est classée en niveau 2 pour un montant de 2 403 millions d'euros et en niveau 3 pour un montant de 569 millions d'euros. L'immobilier de placement classé en niveau 2 correspond principalement à des immeubles situés à Paris ou en région parisienne pour lesquels la juste valeur s'appuie sur des données observables.

**NOTE 4.1 – IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013						31.12.2012					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	1 374	57	1 430	233		233	1 396	69	1 466	221		221
Amortissements cumulés	(318)	(17)	(335)				(312)	(17)	(328)			
Dépréciation durable	(4)	(8)	(12)	(6)		(6)	(3)	(5)	(8)	(1)		(1)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 051</b>	<b>32</b>	<b>1 083</b>	<b>227</b>		<b>227</b>	<b>1 082</b>	<b>47</b>	<b>1 129</b>	<b>220</b>		<b>220</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>2 511</b>	<b>56</b>	<b>2 567</b>	<b>405</b>		<b>405</b>	<b>2 551</b>	<b>82</b>	<b>2 633</b>	<b>372</b>		<b>372</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 459</b>	<b>24</b>	<b>1 483</b>	<b>178</b>		<b>178</b>	<b>1 470</b>	<b>35</b>	<b>1 505</b>	<b>153</b>		<b>153</b>

**NOTE 4.2 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE**
**NOTE 4.2.1 – IMMOBILIER DE PLACEMENT PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2013					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
Valeur brute	969	404	1 374	101	131	233
Amortissements cumulés	(204)	(115)	(318)			
Dépréciation durable	(2)	(2)	(4)	(1)	(4)	(6)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>764</b>	<b>287</b>	<b>1 051</b>	<b>100</b>	<b>127</b>	<b>227</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>1 863</b>	<b>648</b>	<b>2 511</b>	<b>172</b>	<b>233</b>	<b>405</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 099</b>	<b>360</b>	<b>1 459</b>	<b>72</b>	<b>106</b>	<b>178</b>

En millions d'euros	31.12.2012					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
Valeur brute	984	413	1 396	101	121	221
Amortissements cumulés	(198)	(114)	(312)			
Dépréciation durable	(1)	(2)	(3)		(1)	(1)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>784</b>	<b>297</b>	<b>1 082</b>	<b>101</b>	<b>119</b>	<b>220</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>1 880</b>	<b>671</b>	<b>2 551</b>	<b>163</b>	<b>209</b>	<b>372</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1 096</b>	<b>374</b>	<b>1 470</b>	<b>63</b>	<b>90</b>	<b>152</b>

En millions d'euros	31.12.2013					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	33	23	57			
Amortissements cumulés	(11)	(5)	(17)			
Dépréciation durable	(5)	(3)	8			
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>32</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>56</b>			
<b>Plus-values latentes</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>24</b>			

En millions d'euros	31.12.2012					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	32	38	69			
Amortissements cumulés	(11)	(6)	(17)			
Dépréciation durable	(3)	(2)	(5)			
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>18</b>	<b>29</b>	<b>47</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>35</b>	<b>47</b>	<b>82</b>			
<b>Plus-values latentes</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>35</b>			



## NOTE 5 – IMMOBILIER D'EXPLOITATION

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>1 309</b>	<b>94</b>	<b>1 403</b>	<b>1 533</b>	<b>85</b>	<b>1 616</b>
Acquisitions	71	3	74	16	12	28
Variation de périmètre				(71)		(71)
Production immobilisée de l'exercice	3		3	5		5
Transfert de/vers les immeubles de placement	(18)	(15)	(33)	(110)		(110)
Ecarts de conversion	(1)		(1)	1		1
Cessions	(8)	(3)	(11)	(9)	(7)	(16)
Autres				(56)	4	(52)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 356</b>	<b>79</b>	<b>1 435</b>	<b>1 309</b>	<b>94</b>	<b>1 403</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(299)</b>		<b>(299)</b>	<b>(352)</b>		<b>(352)</b>
Augmentation	(34)		(34)	(31)		(31)
Variation de périmètre				12		12
Transfert de/vers les immeubles de placement	1		1	16		16
Diminution	3		3	8		8
Autres				48		48
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(329)</b>		<b>(329)</b>	<b>(299)</b>		<b>(299)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>	<b>(10)</b>	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>	<b>(10)</b>
Dépréciation durable comptabilisée					(1)	(1)
Variation de périmètre						
Transfert de/vers les immeubles de placement		4	4			
Dépréciation durable reprise				1		1
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(6)</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>	<b>(10)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>1 006</b>	<b>88</b>	<b>1 094</b>	<b>1 176</b>	<b>80</b>	<b>1 256</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>1 023</b>	<b>77</b>	<b>1 100</b>	<b>1 006</b>	<b>88</b>	<b>1 094</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>1 326</b>	<b>121</b>	<b>1 447</b>	<b>1 322</b>	<b>129</b>	<b>1 451</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>303</b>	<b>44</b>	<b>347</b>	<b>315</b>	<b>41</b>	<b>356</b>

Il est rappelé que les variations de périmètre au 31 décembre 2012 correspondaient à la cession d'activités tant en France (Gan Eurocourtage) qu'à l'International (Espagne).

## NOTE 5.1 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2013						31.12.2012					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	1 241	114	1 355	79		79	1 245	64	1 309	94		94
Amortissements cumulés	(321)	(8)	(329)				(290)	(8)	(299)			
Dépréciation durable	(3)		(4)	(3)		(3)	(3)		(4)	(7)		(7)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>917</b>	<b>106</b>	<b>1 023</b>	<b>76</b>		<b>76</b>	<b>952</b>	<b>56</b>	<b>1 007</b>	<b>88</b>		<b>88</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>1 221</b>	<b>105</b>	<b>1 326</b>	<b>121</b>		<b>121</b>	<b>1 256</b>	<b>65</b>	<b>1 322</b>	<b>129</b>		<b>129</b>
Plus-values latentes	304	(1)	303	44		44	305	10	315	42		42

## NOTE 5.2 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE

## NOTE 5.2.1 – IMMEUBLES D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2013					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	663	578	1 241	20	59	79
Amortissements cumulés	(123)	(198)	(321)			
Dépréciation durable	(1)	(3)	(3)	(1)	(2)	(3)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>539</b>	<b>378</b>	<b>917</b>	<b>19</b>	<b>57</b>	<b>76</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>650</b>	<b>571</b>	<b>1 221</b>	<b>32</b>	<b>88</b>	<b>121</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>111</b>	<b>194</b>	<b>304</b>	<b>13</b>	<b>31</b>	<b>44</b>

En millions d'euros	31.12.2012					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	667	578	1 245	23	71	94
Amortissements cumulés	(109)	(182)	(290)			
Dépréciation durable	(1)	(3)	(3)	(1)	(5)	(7)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>558</b>	<b>393</b>	<b>952</b>	<b>22</b>	<b>66</b>	<b>88</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>698</b>	<b>559</b>	<b>1 256</b>	<b>34</b>	<b>96</b>	<b>129</b>
<b>Plus-values latentes</b>	<b>139</b>	<b>165</b>	<b>305</b>	<b>12</b>	<b>30</b>	<b>42</b>



En millions d'euros	31.12.2013					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	49	66	114			
Amortissements cumulés	(3)	(5)	(8)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>45</b>	<b>60</b>	<b>106</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>46</b>	<b>59</b>	<b>105</b>			
<b>Plus-values latentes</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>			

En millions d'euros	31.12.2012					
	Immeubles			Parts SCI		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
Valeur brute	24	40	64			
Amortissements cumulés	(3)	(5)	(8)			
Dépréciation durable						
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>20</b>	<b>35</b>	<b>56</b>			
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>26</b>	<b>39</b>	<b>65</b>			
<b>Plus-values latentes</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>10</b>			

**NOTE 6 – PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC**

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
	Valeur nette	Valeur nette
Actifs évalués à la juste valeur	66 183	70 163
Actifs évalués au coût amorti	1 426	977
<b>Total placements financiers hors UC</b>	<b>67 609</b>	<b>71 141</b>

Le total des placements financiers (hors immobilier, UC et dérivés) au 31 décembre 2013 s'élève à 67 609 millions d'euros et présente une diminution de 3 532 millions par rapport au 31 décembre 2012. Cette baisse s'explique en grande partie par une très nette diminution de l'activité de mise en pension des titres obligataires.

**NOTE 6.1 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	4 050	198	4 248	4 821	252	5 073	771	54	825
Obligations et autres placements à revenu fixe	43 996	4 254	48 250	45 841	4 465	50 306	1 845	211	2 056
Autres placements	41		41	41		41			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>48 087</b>	<b>4 452</b>	<b>52 539</b>	<b>50 703</b>	<b>4 717</b>	<b>55 420</b>	<b>2 616</b>	<b>265</b>	<b>2 881</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	37		37	37		37			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	683	140	823	683	140	823			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	176		176	176		176			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 076	55	2 131	2 076	55	2 131			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	6 503	24	6 527	6 503	24	6 527			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	917	150	1 067	917	150	1 067			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	2		2	2		2			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>10 394</b>	<b>369</b>	<b>10 763</b>	<b>10 394</b>	<b>369</b>	<b>10 763</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>58 481</b>	<b>4 821</b>	<b>63 302</b>	<b>61 097</b>	<b>5 086</b>	<b>66 183</b>	<b>2 616</b>	<b>265</b>	<b>2 881</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

Au 31 décembre 2013, les plus-values latentes non réalisées mais constatées comptablement par capitaux propres (réserve de réévaluation) au titre des actifs financiers disponibles à la vente et par résultat au titre des actifs financiers de transaction s'établissent respectivement à 2 881 millions d'euros et 185 millions d'euros contre 3 087 millions d'euros et 140 millions d'euros au 31 décembre 2012

Le groupe a fortement réduit son activité de mise en pension de titres obligataires. Au 31 décembre 2013, le montant concerné est de 1 775 millions d'euros contre 5 091 millions d'euros au 31 décembre 2012. La trésorerie issue de ces mises en pension est investie dans des fonds spécifiques détenus en direct.

En millions d'euros	31.12.2012								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	4 797	234	5 031	5 388	239	5 627	591	5	596
Obligations et autres placements à revenu fixe	40 194	4 330	44 524	42 470	4 545	47 015	2 276	215	2 491
Autres placements	19		19	19		19			
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>45 010</b>	<b>4 564</b>	<b>49 574</b>	<b>47 877</b>	<b>4 784</b>	<b>52 661</b>	<b>2 867</b>	<b>220</b>	<b>3 087</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	40		40	40		40			
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	775	142	917	775	142	917			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	180	1	181	180	1	181			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 527	46	2 573	2 527	46	2 573			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	9 260	13	9 273	9 260	13	9 273			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	4 516		4 516	4 516		4 516			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"	2		2	2		2			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>17 300</b>	<b>202</b>	<b>17 502</b>	<b>17 300</b>	<b>202</b>	<b>17 502</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>62 310</b>	<b>4 766</b>	<b>67 076</b>	<b>65 177</b>	<b>4 986</b>	<b>70 163</b>	<b>2 867</b>	<b>220</b>	<b>3 087</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.



## NOTE 6.2 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ

## NOTE 6.2.1 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ACTIVITÉ – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2013											
	Coût amorti net				Juste valeur <sup>(a)</sup>				Plus ou moins-values latentes brutes			
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Holding	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>												
Actions et autres placements à revenu variable	3 018	1 032		4 050	3 442	1 379		4 821	424	346		771
Obligations et autres placements à revenu fixe	39 696	4 300		43 996	41 248	4 593		45 841	1 552	293		1 845
Autres placements	7	34		41	7	34		41				
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>42 721</b>	<b>5 366</b>		<b>48 087</b>	<b>44 697</b>	<b>6 006</b>		<b>50 703</b>	<b>1 976</b>	<b>640</b>		<b>2 616</b>
<b>Actifs de transaction</b>												
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	8	29		37	8	29		37				
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	556	127		683	556	127		683				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	164	12		176	164	12		176				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	1 629	447		2 076	1 629	447		2 076				
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	5 280	1 221	2	6 503	5 280	1 221	2	6 503				
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	916	1		917	916	1		917				
Autres placements classés en "trading"												
Autres placements classés en "held for trading"	1	1		2	1	1		2				
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>8 554</b>	<b>1 838</b>	<b>2</b>	<b>10 394</b>	<b>8 554</b>	<b>1 838</b>	<b>2</b>	<b>10 394</b>				
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>51 275</b>	<b>7 204</b>	<b>2</b>	<b>58 481</b>	<b>53 251</b>	<b>7 844</b>	<b>2</b>	<b>61 097</b>	<b>1 976</b>	<b>640</b>		<b>2 616</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2012											
	Coût amorti net				Juste valeur <sup>(a)</sup>				Plus ou moins-values latentes brutes			
	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Holding	Total	Assurance de la personne	Dommage aux biens et respons.	Holding	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>												
Actions et autres placements à revenu variable	3 380	1 417		4 797	3 731	1 657		5 388	351	240		591
Obligations et autres placements à revenu fixe	36 216	3 978		40 194	38 181	4 290		42 471	1 965	312		2 277
Autres placements	2	17		19	2	17		19				
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>39 598</b>	<b>5 412</b>		<b>45 010</b>	<b>41 914</b>	<b>5 964</b>		<b>47 878</b>	<b>2 315</b>	<b>552</b>		<b>2 867</b>
<b>Actifs de transaction</b>												
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	7	33		40	7	33		40				
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	639	136		775	639	136		775				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	173	7		180	173	7		180				
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 016	511		2 527	2 016	511		2 527				
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	8 058	1 161	41	9 260	8 058	1 161	41	9 260				
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	4 472	44		4 516	4 472	44		4 516				
Autres placements classés en "trading"												
Autres placements classés en "held for trading"	1	1		2	1	1		2				
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>15 366</b>	<b>1 893</b>	<b>41</b>	<b>17 300</b>	<b>15 366</b>	<b>1 893</b>	<b>41</b>	<b>17 300</b>				
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>54 964</b>	<b>7 305</b>	<b>41</b>	<b>62 310</b>	<b>57 280</b>	<b>7 857</b>	<b>41</b>	<b>65 178</b>	<b>2 315</b>	<b>552</b>		<b>2 867</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2013								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	94	104	198	136	116	252	42	12	54
Obligations et autres placements à revenu fixe	2 277	1 977	4 254	2 396	2 069	4 465	119	92	211
Autres placements									
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>2 371</b>	<b>2 081</b>	<b>4 452</b>	<b>2 532</b>	<b>2 185</b>	<b>4 717</b>	<b>161</b>	<b>104</b>	<b>265</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	69	71	140	69	71	140			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"									
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	31	24	55	31	24	55			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	23	1	24	23	1	24			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	89	61	150	89	61	150			
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"									
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>212</b>	<b>157</b>	<b>369</b>	<b>212</b>	<b>157</b>	<b>369</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>2 583</b>	<b>2 238</b>	<b>4 821</b>	<b>2 744</b>	<b>2 342</b>	<b>5 086</b>	<b>161</b>	<b>104</b>	<b>265</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2012								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Domage aux biens et respons.	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions et autres placements à revenu variable	141	93	234	135	104	239	(6)	11	5
Obligations et autres placements à revenu fixe	2 347	1 983	4 330	2 458	2 087	4 545	111	104	215
Autres placements									
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>2 488</b>	<b>2 076</b>	<b>4 564</b>	<b>2 593</b>	<b>2 191</b>	<b>4 784</b>	<b>105</b>	<b>115</b>	<b>220</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"									
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	69	73	142	69	73	142			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"		1	1		1	1			
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	30	16	46	30	16	46			
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	13		13	13		13			
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"									
Autres placements classés en "trading"									
Autres placements classés en "held for trading"									
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>112</b>	<b>90</b>	<b>202</b>	<b>112</b>	<b>90</b>	<b>202</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>2 600</b>	<b>2 166</b>	<b>4 767</b>	<b>2 705</b>	<b>2 281</b>	<b>4 986</b>	<b>105</b>	<b>115</b>	<b>220</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.



## NOTE 6.3 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR NATURE DE TITRE

En millions d'euros	31.12.2013								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actions et autres placements à revenu variable</b>									
Actifs disponibles à la vente	4 050	198	4 248	4 821	252	5 073	771	54	825
Actifs classés en "trading"	37		37	37		37			
Actifs classés en "held for trading"	683	140	823	683	140	823			
<b>Total actions et autres placements à revenu variable</b>	<b>4 770</b>	<b>338</b>	<b>5 108</b>	<b>5 541</b>	<b>392</b>	<b>5 933</b>	<b>771</b>	<b>54</b>	<b>825</b>
<b>Obligations et autres placements à revenu fixe</b>									
Actifs disponibles à la vente	43 996	4 254	48 250	45 841	4 465	50 306	1 845	211	2 056
Actifs classés en "trading"	176		176	176		176			
Actifs classés en "held for trading"	2 076	55	2 131	2 076	55	2 131			
<b>Total obligations et autres placements à revenu fixe</b>	<b>46 248</b>	<b>4 309</b>	<b>50 557</b>	<b>48 093</b>	<b>4 520</b>	<b>52 613</b>	<b>1 845</b>	<b>211</b>	<b>2 056</b>
<b>OPCVM de trésorerie</b>									
Actifs classés en "trading"	6 503	24	6 527	6 503	24	6 527			
Actifs classés en "held for trading"	917	150	1 067	917	150	1 067			
<b>Total OPCVM de trésorerie</b>	<b>7 420</b>	<b>174</b>	<b>7 594</b>	<b>7 420</b>	<b>174</b>	<b>7 594</b>			
<b>Autres placements</b>									
Actifs disponibles à la vente	41		41	41		41			
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"	2		2	2		2			
<b>Total autres placements</b>	<b>43</b>		<b>43</b>	<b>43</b>		<b>43</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>58 481</b>	<b>4 821</b>	<b>63 302</b>	<b>61 097</b>	<b>5 086</b>	<b>66 183</b>	<b>2 616</b>	<b>265</b>	<b>2 881</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

En millions d'euros	31.12.2012								
	Coût amorti net			Juste valeur <sup>(a)</sup>			Plus ou moins-values latentes brutes		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
<b>Actions et autres placements à revenu variable</b>									
Actifs disponibles à la vente	4 797	234	5 031	5 388	239	5 627	591	5	596
Actifs classés en "trading"	40		40	40		40			
Actifs classés en "held for trading"	775	142	917	775	142	917			
<b>Total actions et autres placements à revenu variable</b>	<b>5 612</b>	<b>376</b>	<b>5 988</b>	<b>6 203</b>	<b>381</b>	<b>6 584</b>	<b>591</b>	<b>5</b>	<b>596</b>
<b>Obligations et autres placements à revenu fixe</b>									
Actifs disponibles à la vente	40 194	4 330	44 524	42 470	4 545	47 015	2 276	215	2 491
Actifs classés en "trading"	180	1	181	180	1	181			
Actifs classés en "held for trading"	2 527	46	2 573	2 527	46	2 573			
<b>Total obligations et autres placements à revenu fixe</b>	<b>42 901</b>	<b>4 377</b>	<b>47 278</b>	<b>45 177</b>	<b>4 592</b>	<b>49 769</b>	<b>2 276</b>	<b>215</b>	<b>2 491</b>
<b>OPCVM de trésorerie</b>									
Actifs classés en "trading"	9 260	13	9 273	9 260	13	9 273			
Actifs classés en "held for trading"	4 516		4 516	4 516		4 516			
<b>Total OPCVM de trésorerie</b>	<b>13 776</b>	<b>13</b>	<b>13 789</b>	<b>13 776</b>	<b>13</b>	<b>13 789</b>			
<b>Autres placements</b>									
Actifs disponibles à la vente	19		19	19		19			
Actifs classés en "trading"									
Actifs classés en "held for trading"	2		2	2		2			
<b>Total autres placements</b>	<b>21</b>		<b>21</b>	<b>21</b>		<b>21</b>			
<b>Total placements évalués à la juste valeur</b>	<b>62 310</b>	<b>4 766</b>	<b>67 076</b>	<b>65 177</b>	<b>4 986</b>	<b>70 163</b>	<b>2 867</b>	<b>220</b>	<b>3 087</b>

(a) Pour les placements évalués à la juste valeur, la valeur nette au bilan correspond à la juste valeur.

**NOTE 6.4 – PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COUT AMORTI EN VALEUR NETTE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
Prêts	151	67	218	138	76	214
Dépôts	924	30	954	539	68	607
Autres	254		254	156		156
<b>Total actifs évalués au coût amorti</b>	<b>1 329</b>	<b>97</b>	<b>1 426</b>	<b>833</b>	<b>144</b>	<b>977</b>

**NOTE 6.5 – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES PLACEMENTS**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actions et autres placements à revenu variable	5 522	(1 274)	4 248	7 123	(2 092)	5 031
Obligations et autres placements à revenu fixe	48 267	(17)	48 250	44 547	(23)	44 524
Autres placements	41		41	19		19
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>53 830</b>	<b>(1 291)</b>	<b>52 539</b>	<b>51 689</b>	<b>(2 115)</b>	<b>49 574</b>
Placements financiers évalués au coût amorti	1 430	(4)	1 426	981	(4)	977
<b>Placements financiers évalués au coût amorti</b>	<b>1 430</b>	<b>(4)</b>	<b>1 426</b>	<b>981</b>	<b>(4)</b>	<b>977</b>

Le stock des provisions pour dépréciation durable sur les placements évalués à la juste valeur s'établit à 1 291 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 2 115 millions d'euros au 31 décembre 2012. Au total, les provisions pour dépréciation sur actifs financiers d'assurance évalués à la juste valeur représentent 1,95%. La variation du stock de provision d'un exercice à l'autre est consécutive à une reprise de provision sur titres cédés pour 851 millions d'euros, notamment sur les titres stratégiques, et à une dotation de 27 millions d'euros dont 12 millions d'euros sur des titres antérieurement provisionnés et 15 millions d'euros sur des titres pour lesquels une indication objective de dépréciation a été observée.

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués au coût amorti reste inchangé à 4 millions d'euros.

Les provisions pour dépréciation des placements ont été déterminées conformément aux règles exposées au paragraphe 3.2.1 des principes comptables.

Concernant les dettes souveraines des pays périphériques de la zone euro (Irlande, Italie, Espagne et Portugal) et de la Hongrie, le groupe observe que certains pays émetteurs ont pu faire l'objet d'une dégradation de leur notation, voire d'un plan de soutien du Fonds monétaire international. Il convient cependant de souligner qu'à ce jour :

- aucune de ces dettes n'a fait l'objet d'un défaut de paiement d'intérêts ou de principal,
- qu'aucune procédure collective ou de restructuration financière n'a été engagée ou, qu'en l'état actuel de notre connaissance et perception de la situation, ne paraît probable.

Par conséquent, le groupe considère qu'il n'y a pas de risque avéré de dépréciation de ces titres de dette et donc qu'il n'y a pas lieu de provisionner ces titres.

S'agissant des actions, la provision pour dépréciation comprend une dépréciation des titres stratégiques pour 1 010 millions d'euros.

En millions d'euros	31.12.2013					
	Euro	Dollar	Livres	Yens	Autres	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actions et autres placements à revenu variable	4 130	536	16	1	389	5 073
Obligations et autres placements à revenu fixe	49 551		268	12	475	50 306
Autres placements	41					41
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>53 721</b>	<b>536</b>	<b>284</b>	<b>13</b>	<b>864</b>	<b>55 420</b>
<b>Actifs de transaction</b>						
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	37					37
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	822	1				823
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	176					176
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 103				27	2 131
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	6 527					6 527
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	1 066					1 066
Autres placements classés en "trading"						
Autres placements classés en "held for trading"	3					3
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>10 735</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>10 763</b>
<b>Prêts et créances</b>						
Prêts	217				1	218
Dépôts	929				24	954
Autres placements	254					254
<b>Total prêts et créances</b>	<b>1 400</b>				<b>25</b>	<b>1 425</b>
<b>Total des placements financiers (hors dérivés et hors UC)</b>	<b>65 857</b>	<b>537</b>	<b>284</b>	<b>13</b>	<b>917</b>	<b>67 609</b>

Les montants indiqués ci-dessus ne tiennent pas compte des couvertures du risque de change mises en place en 2013 (ventes à terme ou contrats d'échange de flux en devise).



En millions d'euros	31.12.2012					
	Euro	Dollar	Livres	Yens	Autres	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actions et autres placements à revenu variable	5 228	4		1	394	5 627
Obligations et autres placements à revenu fixe	46 437	15	60		502	47 015
Autres placements	19					19
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>51 684</b>	<b>19</b>	<b>60</b>	<b>1</b>	<b>896</b>	<b>52 661</b>
<b>Actifs de transaction</b>						
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading"	40					40
Actions et autres placements à revenu variable classés en "held for trading"	915	2				917
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading"	181					181
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "held for trading"	2 535	1			37	2 573
OPCVM de trésorerie classés en "trading"	9 273					9 273
OPCVM de trésorerie classés en "held for trading"	4 515	1				4 516
Autres placements classés en "trading"						
Autres placements classés en "held for trading"	2					2
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>17 461</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>17 502</b>
<b>Prêts et créances</b>						
Prêts	213				1	214
Dépôts	570				37	607
Autres placements	156					156
<b>Total prêts et créances</b>	<b>939</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38</b>	<b>977</b>
<b>Total des placements financiers (hors dérivés et hors UC)</b>	<b>70 084</b>	<b>23</b>	<b>60</b>	<b>1</b>	<b>971</b>	<b>71 140</b>

**NOTE 6.7 – DETAIL DES PLACEMENTS COTES**

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Actions	2 747	3 233
Parts d'OPCVM à revenu fixe	4 074	3 900
Parts d'autres OPCVM	2 878	3 004
OPCVM de trésorerie	7 593	13 790
Obligations et autres titres à revenu fixe	48 390	45 729
<b>Total placements cotés</b>	<b>65 683</b>	<b>69 656</b>

Au 31 décembre 2013, le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements cotés évalués à la juste valeur s'établit à 1 177 millions d'euros contre 2 014 millions d'euros au 31 décembre 2012.

**NOTE 6.8 – DETAIL DES PLACEMENTS NON COTES**

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Actions en juste valeur	308	346
Obligations et autres titres à revenu fixe en juste valeur	149	139
Autres placements en juste valeur	43	22
Prêts au coût amorti	218	214
Autres placements au coût amorti	1 208	763
<b>Total placements non cotés</b>	<b>1 927</b>	<b>1 486</b>

Au 31 décembre 2013, le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements non cotés évalués à la juste valeur s'établit à 114 millions d'euros contre 101 millions d'euros au 31 décembre 2012.



## NOTE 6.9 – PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS DES SOCIETES NON CONSOLIDEES

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) <sup>(1)</sup>	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Juste valeur	Réserve de réévaluation (avant effet PB et impôt) <sup>(1)</sup>
Société Générale					2,49%	341	548	207
Veolia Environnement	5,20%	245	335	90	5,51%	243	260	17
Saint Gobain	1,83%	442	407	(35)	1,92%	441	325	(116)
Eiffage					6,91%	113	203	90
<b>Sociétés Françaises</b>		<b>687</b>	<b>742</b>	<b>55</b>		<b>1 138</b>	<b>1 336</b>	<b>198</b>
Mediobanca	4,93%	147	269	122	4,93%	147	198	51
OTP Bank	8,30%	261	317	79	8,28%	262	331	93
<b>Sociétés Étrangères</b>		<b>408</b>	<b>586</b>	<b>201</b>		<b>409</b>	<b>529</b>	<b>144</b>
<b>Total des placements significatifs dans des sociétés non consolidées</b>		<b>1 095</b>	<b>1 328</b>	<b>256</b>		<b>1 547</b>	<b>1 865</b>	<b>342</b>

<sup>(1)</sup> La réserve de réévaluation tient compte des effets des instruments de couverture

Les titres présentés dans cette note correspondent exclusivement aux titres qualifiés de « titres stratégiques » dont le traitement en matière de dépréciation est indiqué au point 3.2.1 des principes comptables.

Comme rappelé à ce point 3.2.1, les titres stratégiques sont ceux pour lesquels le groupe exerce sa détention sur le long terme. Ils sont caractérisés par une représentation du groupe dans leurs instances de gouvernance ou des relations contractuelles importantes et durables ou un niveau de participation significatif dans le capital (en valeur absolue ou relative), sans pour autant qu'une influence notable soit exercée.

#### Mouvements de l'exercice :

Le groupe a poursuivi au cours de l'exercice 2013 sa politique de derisking actions avec la cession partielle de ses titres Véolia Environnement et les cessions de l'intégralité de ses titres Société Générale et Eiffage. Conformément à la norme IAS39, ces cessions ont donné lieu à une reprise de provision pour un montant total de 602 millions d'euros.

Le stock de la provision pour dépréciation sur les titres stratégiques s'élève ainsi à 1 010 millions d'euros au 31 décembre 2013.

**NOTE 6.10 – DECOMPOSITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE**

Le poids des instruments de taux sur le total des placements financiers hors UC en valeur de marché s'élève à 78%, dont 74% sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » et 4% dans la catégorie « actifs de transaction » fin décembre 2013.

Les présentations ci-après concernent uniquement les placements en obligations, détenus directement ou par le biais d'OPCVM consolidés, mais ne prend pas en compte les autres placements ayant des caractéristiques similaires (OPCVM obligataires, OPCVM de taux, fonds obligataires, ...).

**NOTE 6.10.1 – DECOMPOSITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE**

Le tableau ci-après montre l'exposition du groupe aux risques de taux d'intérêt à la clôture de chaque exercice.

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
<b>Obligations cotées</b>						
Disponibles à la vente	46 452	1 531	47 983	43 333	2 090	45 423
Classées en "trading"	13		13	3	3	6
Classées en "held for trading"	269	124	393	129	172	301
<b>Total obligations cotées</b>	<b>46 734</b>	<b>1 655</b>	<b>48 390</b>	<b>43 465</b>	<b>2 265</b>	<b>45 730</b>
<b>Obligations non cotées</b>						
Disponibles à la vente	82	41	123	82	48	130
Classées en "trading"						
Classées en "held for trading"	6	20	26	8	1	9
<b>Total obligations non cotées</b>	<b>88</b>	<b>61</b>	<b>149</b>	<b>90</b>	<b>49</b>	<b>139</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>46 822</b>	<b>1 716</b>	<b>48 539</b>	<b>43 555</b>	<b>2 314</b>	<b>45 869</b>

**NOTE 6.10.2 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR ECHEANCE**

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires, y compris OPCVM consolidés, est le suivant :

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Obligations cotées</b>								
Disponibles à la vente	1 969	9 947	36 068	47 983	2 254	8 422	34 747	45 423
Classées en "trading"		3	10	13	2		4	6
Classées en "held for trading"	111	73	209	393	63	76	162	301
<b>Total obligations cotées</b>	<b>2 080</b>	<b>10 022</b>	<b>36 287</b>	<b>48 390</b>	<b>2 319</b>	<b>8 498</b>	<b>34 913</b>	<b>45 730</b>
<b>Obligations non cotées</b>								
Disponibles à la vente	4	26	93	123	15	26	89	130
Classées en "trading"								
Classées en "held for trading"	1	2	24	26	1	4	4	9
<b>Total obligations non cotées</b>	<b>5</b>	<b>28</b>	<b>117</b>	<b>149</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>93</b>	<b>139</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>2 085</b>	<b>10 050</b>	<b>36 404</b>	<b>48 539</b>	<b>2 335</b>	<b>8 528</b>	<b>35 006</b>	<b>45 869</b>



La répartition du portefeuille obligataire fait ainsi apparaître que les natures de placements privilégiés par le groupe sont principalement des emprunts obligataires d'échéance longue (à plus de 5 ans) et présentant des taux de rémunération fixes.

### NOTE 6.10.3 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR RATING

Il est précisé que le rating indiqué est une moyenne des notations communiquées fin 2013 par les trois principales agences (S&P, MOODY'S et FITCH Ratings) concernant les titres obligataires du groupe.

En millions d'euros	31.12.2013						
	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non noté	Total
<b>Obligations cotées</b>							
Disponibles à la vente	4 322	20 933	5 745	14 970	1 083	930	47 983
Classées en "trading"					3	10	13
Classées en "held for trading"	24	40	147	45	22	115	393
<b>Total obligations cotées</b>	<b>4 346</b>	<b>20 973</b>	<b>5 892</b>	<b>15 015</b>	<b>1 108</b>	<b>1 055</b>	<b>48 390</b>
<b>Obligations non cotées</b>							
Disponibles à la vente		38	77	3	4		123
Classées en "trading"							
Classées en "held for trading"		5	10		6	5	26
<b>Total obligations non cotées</b>		<b>43</b>	<b>87</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>149</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>4 346</b>	<b>21 016</b>	<b>5 979</b>	<b>15 018</b>	<b>1 118</b>	<b>1 060</b>	<b>48 539</b>

En millions d'euros	31.12.2012						
	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non noté	Total
<b>Obligations cotées</b>							
Disponibles à la vente	7 099	19 941	3 884	12 686	1 496	317	45 423
Classées en "trading"	1			1	1	3	6
Classées en "held for trading"	23	41	61	46	33	97	301
<b>Total obligations cotées</b>	<b>7 123</b>	<b>19 982</b>	<b>3 945</b>	<b>12 733</b>	<b>1 530</b>	<b>417</b>	<b>45 730</b>
<b>Obligations non cotées</b>							
Disponibles à la vente		36	82	3	2	7	130
Classées en "trading"							
Classées en "held for trading"					9		9
<b>Total obligations non cotées</b>		<b>36</b>	<b>82</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>139</b>
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>7 123</b>	<b>20 018</b>	<b>4 027</b>	<b>12 736</b>	<b>1 541</b>	<b>424</b>	<b>45 869</b>

**NOTE 6.10.4 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR NATURE DES EMETTEURS OBLIGATAIRES**

<b>En millions d'euros</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Obligations émises par des États faisant partie de l'UE	29 828	25 425
Obligations émises par des États hors UE	158	160
Obligations des secteurs publics et semi-publics	3 633	4 168
Obligations du secteur privé	14 332	15 706
Autres obligations (dont les fonds obligataires)	588	410
<b>Total du portefeuille obligataire</b>	<b>48 539</b>	<b>45 869</b>



## NOTE 6.11 – TITRES DE DETTE DES PAYS PERIPHERIQUES DE LA ZONE EURO

## NOTE 6.11.1 – TITRES DE DETTE SOUVERAINE DES PAYS PERIPHERIQUES DE LA ZONE EURO

En millions d'euros	31.12.2013					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins valeurs latentes brutes	Plus ou moins valeurs latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	2 697		2 697	2 673	(24)	1
Grèce						
Irlande	20		20	22	2	
Italie	7 595		7 595	7 727	132	41
Portugal	447		447	387	(60)	(9)
<b>Total</b>	<b>10 759</b>		<b>10 759</b>	<b>10 809</b>	<b>50</b>	<b>33</b>

En millions d'euros	31.12.2012					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins valeurs latentes brutes	Plus ou moins valeurs latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	2 733		2 733	2 457	(276)	(27)
Grèce						
Irlande	52		52	54	2	
Italie	7 854		7 854	7 641	(213)	(9)
Portugal	1 023		1 023	829	(193)	(29)
<b>Total</b>	<b>11 662</b>		<b>11 662</b>	<b>10 981</b>	<b>(680)</b>	<b>(65)</b>

Comme indiqué à la note 6.5, le groupe considère qu'il n'y a pas de risque avéré de dépréciation sur les titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro (Irlande, Italie, Espagne et Portugal) et donc qu'il n'y a pas lieu de provisionner ces titres. Au 31 décembre 2013, l'exposition des titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro comprend les titres détenus en direct et la transposition désormais des seuls OPCVM consolidés. La plus-value latente sur ces titres représente un montant de 33 millions d'euros net d'impôt et de participation aux bénéfices.

A noter que l'exposition présentée au 31 décembre 2012 intégrait l'exposition en titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro détenus par les OPCVM non consolidés et que celle-ci était non matérielle au 31 décembre 2012.

L'ensemble des titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro est classé en niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur de la norme IFRS 7, ces titres étant cotés sur un marché actif pour lesquels les cours sont aisément et régulièrement disponibles.

Il est rappelé que le groupe a cédé l'intégralité de son exposition à la dette souveraine grecque au cours de l'exercice 2012.

Par ailleurs, le niveau d'exposition sur la Hongrie est de l'ordre de 253 millions d'euros, principalement détenu par la filiale hongroise.

La maturité des titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro est la suivante :

En millions d'euros	31.12.2013				
	< 3 ans	de 3 ans à 7 ans	de 7 ans à 10 ans	> 10 ans	Total
Espagne	202	185	19	2 267	2 673
Grèce					
Irlande	3	18	1		22
Italie	417	1 394	1 263	4 653	7 727
Portugal	6	21	262	98	387
<b>Total</b>	<b>628</b>	<b>1 618</b>	<b>1 545</b>	<b>7 018</b>	<b>10 809</b>

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro à la juste valeur détenus en direct.

En millions d'euros	31.12.2013					
	Espagne	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Total
<b>Titres de dette souveraine à l'ouverture</b>	<b>2 398</b>		<b>54</b>	<b>7 126</b>	<b>820</b>	<b>10 399</b>
Variation de la plus ou moins value latente	253		1	285	65	604
Variation de périmètre						
Acquisitions	17		2	1 319	3	1 341
Cessions / Remboursements	(2)		(35)	(1 306)	(501)	(1 844)
Ecarts de conversion						
<b>Titres de dette souveraine à la clôture</b>	<b>2 666</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>7 424</b>	<b>387</b>	<b>10 500</b>

Les OPCVM consolidés détiennent à ce jour 310 millions d'euros de titres de dette souveraine des pays périphériques de la zone euro, dont 7 millions d'euros en dette souveraine espagnole et 303 millions d'euros de dette souveraine italienne.



En millions d'euros	31.12.2013					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins valeurs latentes brutes	Plus ou moins valeurs latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	644		644	692	48	6
Grèce			0			
Irlande	51		51	52	1	1
Italie	921		921	957	36	9
Portugal	40		40	40		
<b>Total</b>	<b>1 656</b>		<b>1 656</b>	<b>1 741</b>	<b>85</b>	<b>16</b>

En millions d'euros	31.12.2012					
	Prix de revient actualisé Brut	Provisions pour dépréciation	Prix de revient actualisé net	Juste Valeur	Plus ou moins valeurs latentes brutes	Plus ou moins valeurs latentes nettes de PB et d'IS
Espagne	766		766	726	(39)	(5)
Grèce						
Irlande	139		139	142	3	2
Italie	964		964	955	(9)	1
Portugal	40		40	37	(3)	(1)
<b>Total</b>	<b>1 909</b>		<b>1 909</b>	<b>1 860</b>	<b>(48)</b>	<b>(3)</b>

La valeur au bilan des investissements du groupe en obligations émises par des entreprises, banques, collectivités locales et organismes para-publics situés dans les pays périphériques de la zone euro (principalement Espagne et Italie) s'élève à 1 741 millions d'euros au 31 décembre 2013. Ces titres présentent une plus-value latente nette d'impôt et de participation aux bénéfices de 16 millions d'euros.

Au 31 décembre 2013, l'exposition des titres de dette non souveraine des pays périphériques de la zone euro comprend les titres détenus en direct et la transposition désormais des seuls OPCVM consolidés.

A noter que l'exposition présentée au 31 décembre 2012 intégrait l'exposition en titres de dette non souveraine des pays périphériques de la zone euro détenus par les OPCVM non consolidés et que celle-ci était non matérielle au 31 décembre 2012.

**NOTE 6.12 – HIERARCHIE DE LA JUSTE VALEUR**

Conformément à l'amendement d'IFRS 7 publié par l'IASB en mars 2009, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché actif ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

La détermination du caractère actif ou pas d'un marché s'appuie notamment sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, la forte dispersion des prix disponibles dans le temps et entre les différents intervenants du marché ou le fait que les prix ne correspondent plus à des transactions suffisamment récentes.

en millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>								
Actions et autres placements à revenu variable	4 716	90	266	5 072	5 231	87	309	5 627
Obligations et autres placements à revenu fixe	49 377	736	194	50 307	45 907	984	124	47 015
Autres placements	36	3	2	41	10		9	19
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>54 129</b>	<b>829</b>	<b>462</b>	<b>55 420</b>	<b>51 148</b>	<b>1 071</b>	<b>442</b>	<b>52 661</b>
<b>Actifs de transaction</b>								
Actions et autres placements à revenu variable classés en "trading" ou en "held for trading"	283		577	860	350		607	957
Obligations et autres placements à revenu fixe classés en "trading" ou en "held for trading"	2 129	48	130	2 307	2 610	41	102	2 753
OPCVM de trésorerie classés en "trading" ou en "held for trading"	7 593			7 593	13 790			13 790
Autres placements			2	2			2	2
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>10 005</b>	<b>48</b>	<b>709</b>	<b>10 762</b>	<b>16 750</b>	<b>41</b>	<b>711</b>	<b>17 502</b>
<b>Sous-total des placements financiers hors UC</b>	<b>64 134</b>	<b>877</b>	<b>1 171</b>	<b>66 182</b>	<b>67 898</b>	<b>1 112</b>	<b>1 153</b>	<b>70 163</b>
<b>Placements de contrats en UC</b>	<b>3 479</b>	<b>106</b>	<b>1 731</b>	<b>5 316</b>	<b>3 188</b>	<b>104</b>	<b>667</b>	<b>3 959</b>
<b>Instruments dérivés actifs et passifs</b>		<b>(262)</b>	<b>(1)</b>	<b>(263)</b>		<b>(348)</b>	<b>(1)</b>	<b>(349)</b>
<b>Total actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>67 613</b>	<b>721</b>	<b>2 901</b>	<b>71 235</b>	<b>71 086</b>	<b>868</b>	<b>1 819</b>	<b>73 773</b>

S'agissant des placements de contrats en UC, le risque est supporté par les assurés.

Les instruments dérivés figurant à l'actif s'élèvent à 280 millions d'euros et les instruments dérivés figurant au passif du bilan sont de 543 millions d'euros au 31 décembre 2013. Ces instruments sont principalement classés en niveau 2.

Concernant les placements de niveau 3, il s'agit :

- pour les actions, principalement de parts de fonds de private equity et d'actions non cotées. Les parts de fonds de private equity sont évaluées sur la base des dernières valeurs liquidatives. La valorisation des actions non cotées s'appuie sur plusieurs méthodes, telles que les techniques d'actualisation de cash flows ou la méthode de l'actif net retraité.
- pour les obligations, de titres valorisés à partir d'un modèle utilisant des données extrapolées ;
- pour les placements de contrats en UC classés en niveau 3, de produits structurés non cotés sur un marché actif dont la rémunération est indexée soit sur des indices, soit sur des paniers d'actions, soit sur des taux.

Au-delà des instruments financiers actifs et passifs décrits dans le tableau, le groupe a enregistré dans ses passifs techniques des contrats financiers en juste valeur sans participation discrétionnaire. Ceux-ci représentent un montant de 51 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 43 millions d'euros au 31 décembre 2012.

En millions d'euros	31.12.2013								
	Actifs disponibles à la vente			Actifs de transaction				Placements de contrats en UC	Dérivés actifs et passifs
	Actions	Obligations	Autres placements	Actions	Obligations	OPCVM de trésorerie	Autres placements		
<b>Montant en niveau 3 à l'ouverture</b>	<b>309</b>	<b>124</b>	<b>9</b>	<b>607</b>	<b>102</b>		<b>2</b>	<b>667</b>	<b>(1)</b>
Variation de la plus ou moins value latente reconnue en :									
- résultat	(11)	1		41	(1)			95	
- gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		17							
Transfert vers le niveau 3		49	(3)	18				408	
Transfert hors du niveau 3	(1)				(18)				
Reclassement en prêts et créances	(2)								
Variation de périmètre	(3)								
Acquisitions	3	70		95	78			641	
Cessions / Remboursements	(24)	(67)	(4)	(184)	(31)			(75)	
Ecart de conversion	(5)							(5)	
<b>Montant en niveau 3 à la clôture</b>	<b>266</b>	<b>194</b>	<b>2</b>	<b>577</b>	<b>130</b>		<b>2</b>	<b>1 731</b>	<b>(1)</b>



## NOTE 7 – PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
Titres à revenu variable et assimilés		3	3		5	5
Obligations	1 174	648	1 822	561	738	1 299
Parts d'OPCVM d'actions	3 120	69	3 190	2 354	55	2 409
Parts d'OPCVM obligataires et autres	71	51	123	53	40	92
Autres placements		74	74		51	51
<b>Sous-total placements financiers en UC</b>	<b>4 366</b>	<b>846</b>	<b>5 212</b>	<b>2 968</b>	<b>888</b>	<b>3 856</b>
Immobilier de placement en UC	104		104	102		102
<b>Sous-total immobilier de placement en UC</b>	<b>104</b>		<b>104</b>	<b>102</b>		<b>102</b>
<b>Total</b>	<b>4 470</b>	<b>846</b>	<b>5 316</b>	<b>3 070</b>	<b>888</b>	<b>3 958</b>

Les placements en unités de compte (UC) relèvent exclusivement de l'activité de l'assurance de la personne.



## NOTE 8 – INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS ET PASSIFS ET DERIVES INCORPORES SEPARES

En millions d'euros	31.12.2013					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	136	(530)			136	(530)
Options	137	(13)	1		138	(13)
Contrats à terme de devises	6				6	
Autres						
<b>Total</b>	<b>279</b>	<b>(543)</b>	<b>1</b>		<b>280</b>	<b>(543)</b>

En millions d'euros	31.12.2012					
	France		International		Total	
	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative	Juste Valeur positive	Juste Valeur négative
Swaps	79	(427)			79	(427)
Options						
Contrats à terme de devises	2	(2)			2	(2)
Autres						
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>(429)</b>			<b>81</b>	<b>(429)</b>

Au 31 décembre 2013, le groupe a recours à différents instruments dérivés :

- des contrats de swap indexés à un taux variable visant principalement à protéger de manière macro le portefeuille obligataire contre une hausse des taux ;
- des instruments d'échange de flux en devise ou de flux indexés sur l'inflation. Cette stratégie revient économiquement à investir sur une obligation à taux fixe en Euro ;
- de couverture du risque devise ;
- d'exposition synthétique au risque crédit d'émetteurs privés au travers de stratégies optionnelles ;
- et de couverture du risque actions par des achats d'options sur indice.

Ces instruments dérivés ne sont pas documentés comme des opérations de couverture au sens de la norme IAS 39. Conformément aux principes énoncés en 3.3, ils sont valorisés en juste valeur au bilan en contrepartie du résultat.

La prise en compte du risque de défaut de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, conformément à la norme IFRS 13, n'a pas d'impact significatif sur la juste valeur des instruments dérivés du fait du mécanisme de collatéralisation mis en place par le groupe.

**NOTE 9 – EMPLOIS ET RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE**
**NOTE 9.1 – EMPLOIS DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Caisse, banque centrale et CCP	275		275	219		219
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	73		73	58		58
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente	400		400	912		912
Prêts et créances sur les établissements de crédit	228		228	277		277
Prêts et créances sur la clientèle	1 640	(26)	1 613	1 551	(27)	1 524
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	5		5	7		7
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	670		670	489		489
Immeubles de placement						
<b>Total</b>	<b>3 291</b>	<b>(26)</b>	<b>3 265</b>	<b>3 513</b>	<b>(27)</b>	<b>3 487</b>

**NOTE 9.2 – RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE**

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Banque centrale, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5	19
Instruments dérivés de couverture	5	7
Dettes envers les établissements de crédit	128	372
Dettes envers la clientèle	2 307	2 656
Dettes représentées par des titres	415	65
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
<b>Total</b>	<b>2 861</b>	<b>3 120</b>

La structure des emplois et des ressources des activités bancaires a été notablement modifiée par la conjonction de plusieurs éléments :

- Le dynamisme de la banque commerciale contribue à l'évolution du poste « Prêts et créances sur la clientèle », avec notamment une progression des crédits à l'habitat.
- Sur l'exercice 2013, les liquidités dont dispose la banque sont en diminution, avec une forte baisse des « Dettes envers la clientèle », en raison d'une réduction de la trésorerie apportée par les entreprises du groupe. Cette diminution est compensée par une hausse des « Dettes représentées par des titres » suite à des émissions de titres. Parallèlement, le groupe a réduit son emprunt auprès de la Banque Centrale Européenne, ce qui se traduit par une baisse du poste « Dettes envers les établissements de crédit ».
- Une évolution dans la stratégie d'investissement a entraîné un changement dans l'intention de gestion des actifs se traduisant par une forte diminution du portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente, en contrepartie d'une hausse des placements détenus jusqu'à l'échéance.



## NOTE 10 – INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

En millions d'euros	31.12.2013		31.12.2012	
	Valeur d'équivalence	Quote part Résultat	Valeur d'équivalence	Quote part Résultat
Bollington		(1)		
Günes Sigorta	31	(13)	45	3
CEGID	71	3	71	6
La Banque Postale IARD	74	(7)	80	(8)
STAR	76	2	82	4
GROUPAMA - AVIC Property Insurance Co.	70	5	29	2
HOLDCO	731	1	730	(11)
<b>Total</b>	<b>1 053</b>	<b>(10)</b>	<b>1 039</b>	<b>(5)</b>

## NOTE 10.1 – DONNEES SIGNIFICATIVES

En millions d'euros	2013				2012			
	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres
Bollington	17	(1)	36	0				
Günes Sigorta <sup>(1)</sup>	389	(27)	410	114	394	9	nc	126
CEGID <sup>(2)</sup>	268	17	366	189	258	nc	nc	nc
La Banque Postale IARD	131	(19)	278	25	74	(21)	173	44
STAR <sup>(2)</sup>	121	9	364	111	nc	8	361	115
Groupama - AVIC Property Insurance Co.	184	5	139	275	60	3	121	59
HOLDCO (société immobilière) <sup>(2)</sup>	1 593	5	11 516	2 934	1 673	(44)	11 880	2 930

nc : non communiqué - (1) le chiffre d'affaires : données réelles, les autres données sont estimées - (2) données estimées

La société Bollington, filiale de GUK Broking Services, est désormais consolidée selon la méthode de mise en équivalence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 suite à la cession de la participation de 51% détenue par GUK Broking Services en mars 2013.



## NOTE 11 – PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie</b>						
Provisions pour primes non acquises	22	30	52	32	32	64
Provisions pour sinistres à payer	865	224	1 089	935	216	1 150
Autres provisions techniques	184	4	188	174	5	179
<b>Total</b>	<b>1 070</b>	<b>258</b>	<b>1 329</b>	<b>1 141</b>	<b>252</b>	<b>1 393</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie</b>						
Provisions d'assurance vie	6 941	3	6 944	12	3	15
Provisions pour sinistres à payer	114	4	118	12	3	15
Provisions participations aux bénéficiaires	19		19	19		19
Autres provisions techniques						
<b>Total</b>	<b>7 074</b>	<b>7</b>	<b>7 081</b>	<b>43</b>	<b>6</b>	<b>49</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers</b>						
<b>Total</b>	<b>8 144</b>	<b>265</b>	<b>8 410</b>	<b>1 184</b>	<b>258</b>	<b>1 441</b>

La hausse en France de la part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie par rapport à l'année précédente s'explique par la mise en place d'un traité de réassurance en quote-part d'une durée de 3 ans.

## NOTE 11.1 – VARIATION DE LA PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS POUR SINISTRES NON VIE PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à l'ouverture</b>	<b>935</b>	<b>215</b>	<b>1 150</b>	<b>663</b>	<b>167</b>	<b>830</b>
Transfert de portefeuille et variation de périmètre	(1)	1	0	(149)	(54)	(203)
Part des réassureurs dans la charge de sinistres totale	343	132	475	764	222	986
Part des réassureurs dans les paiements totaux	(412)	(118)	530	(345)	(121)	(465)
Variation de change		(7)	(7)		1	1
<b>Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à la clôture</b>	<b>865</b>	<b>224</b>	<b>1 089</b>	<b>935</b>	<b>215</b>	<b>1 150</b>

**NOTE 12 – AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
**NOTE 12.1 – VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>771</b>	<b>58</b>	<b>829</b>	<b>818</b>	<b>58</b>	<b>876</b>
Acquisitions	48	1	49	42	1	43
Variation de périmètre	2		2	(72)		(72)
Production immobilisée de l'exercice	3		3	7		7
Ecarts de conversion	(3)		(3)	2		2
Cessions	(78)	(4)	(82)	(26)	(1)	(27)
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>743</b>	<b>55</b>	<b>798</b>	<b>771</b>	<b>58</b>	<b>829</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(538)</b>		<b>(538)</b>	<b>(549)</b>		<b>(549)</b>
Augmentation	(55)		(55)	(62)		(62)
Variation de périmètre	(2)		(2)	51		51
Ecarts de conversion	3		3	(1)		(1)
Diminution	53		53	23		23
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(539)</b>		<b>(539)</b>	<b>(538)</b>		<b>(538)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(3)		(3)			
Variation de périmètre						
Ecarts de conversion						
Dépréciation durable reprise		1	1			
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(7)</b>	<b>(1)</b>	<b>(7)</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>229</b>	<b>56</b>	<b>285</b>	<b>265</b>	<b>56</b>	<b>321</b>
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>197</b>	<b>54</b>	<b>251</b>	<b>229</b>	<b>56</b>	<b>285</b>
<b>Juste valeur des autres immobilisations corporelles à la clôture</b>	<b>197</b>	<b>93</b>	<b>290</b>	<b>229</b>	<b>89</b>	<b>318</b>
<b>Plus values latentes</b>	<b>0</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>33</b>

Les plus-values latentes constatées sur les actifs à long terme concernent essentiellement des actifs biologiques traités selon la norme IAS 41. Il s'agit principalement de forêts.

**NOTE 12.2 – AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013						31.12.2012					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à long terme		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	634	109	743	55		55	649	121	771	58		58
Amortissements cumulés	(453)	(86)	(539)				(441)	(96)	(537)			
Dépréciation durable	(7)		(7)	(1)		(1)	(3)		(3)	(2)		(2)
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>174</b>	<b>23</b>	<b>197</b>	<b>53</b>		<b>53</b>	<b>205</b>	<b>25</b>	<b>230</b>	<b>56</b>		<b>56</b>
<b>Juste valeur des placements immobiliers à la clôture</b>	<b>174</b>	<b>23</b>	<b>197</b>	<b>93</b>		<b>93</b>	<b>204</b>	<b>25</b>	<b>229</b>	<b>89</b>		<b>89</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40</b>		<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>33</b>		<b>33</b>



## NOTE 13 – FRAIS D'ACQUISITION REPORTES

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non vie	147		147	147		147
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	74	(3)	71	159	(8)	152
<b>France</b>	<b>221</b>	<b>(3)</b>	<b>218</b>	<b>307</b>	<b>(8)</b>	<b>299</b>
Contrats d'assurance non vie	59		59	66		66
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	19	(2)	17	20	(2)	18
<b>International</b>	<b>78</b>	<b>(2)</b>	<b>76</b>	<b>86</b>	<b>(2)</b>	<b>84</b>
<b>Total frais d'acquisition reportés</b>	<b>299</b>	<b>(4)</b>	<b>294</b>	<b>392</b>	<b>(9)</b>	<b>383</b>

**NOTE 14 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE**
**NOTE 14.1 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE ACTIVE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
Participation aux bénéfices différée active				75		75
<b>Total</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>75</b>		<b>75</b>

**NOTE 14.2 – PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE PASSIVE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	281	47	328	199	5	204
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers						
<b>Total</b>	<b>281</b>	<b>47</b>	<b>328</b>	<b>199</b>	<b>5</b>	<b>204</b>

Le taux de participation aux bénéfices différée est déterminé entité par entité (sur la base des cantons réglementaires). Il s'appuie sur le taux réel de partage des produits financiers entre les assurés et les actionnaires et correspond à la moyenne des taux réels des 3 dernières années. Cette moyenne permet d'éviter d'intégrer dans le calcul des éléments atypiques non récurrents. Au cas particulier de la France, une analyse prospective des taux de participation aux bénéfices a été réalisée sur la base des business plan à 3 ans, qui vient confirmer le taux retenu dans les comptes.

Les taux de participation aux bénéfices différée utilisés en France, au 31 décembre 2013 sont compris dans une fourchette entre 78,11% et 90,79%, dont 90,79% sur Groupama Gan Vie.

**NOTE 15 – IMPOTS DIFFERES**
**NOTE 15.1 – IMPOTS DIFFERES ACTIFS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012
	France	International	Total	Total
Impôts différés actifs	411	18	429	330
<b>Total</b>	<b>411</b>	<b>18</b>	<b>429</b>	<b>330</b>

**NOTE 15.2 – IMPOTS DIFFERES PASSIFS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012
	France	International	Total	Total
Impôts différés passifs	347	28	375	561
<b>Total</b>	<b>347</b>	<b>28</b>	<b>375</b>	<b>561</b>

**NOTE 15.3 – ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPOT DIFFERE**

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
<b>Impôts différés issus des décalages temporaires</b>		
Retraitements sur instruments financiers AFS & Trading (nets de participation aux bénéfices différée)	(390)	(624)
Frais d'acquisition vie et provision globale de gestion	(49)	(72)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(238)	(263)
Autres différences sur retraitements de consolidation	121	100
Frais d'acquisition non vie reportés	(47)	(47)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	473	486
Plus-values en sursis d'imposition	(3)	(3)
Ecart d'évaluation sur OPCVM	96	56
Couverture de change	10	22
Autres différences temporaires fiscales	19	6
<b>Sous-total Impôts différés issus des décalages temporaires</b>	<b>(8)</b>	<b>(340)</b>
<b>Impôts différés sur stock de déficits ordinaires</b>	<b>62</b>	<b>108</b>
<b>Impôts différés enregistrés au bilan</b>	<b>54</b>	<b>(231)</b>
dont actif	429	330
dont passif	(375)	(561)

Les comptes combinés du groupe font ressortir au global un IDA de 54 millions d'euros. Cet impôt différé actif se décompose comme suit :

- un impôt différé actif de 429 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 330 millions d'euros au 31 décembre 2012 soit une augmentation de 99 millions d'euros.
- un impôt différé passif de 375 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 561 millions d'euros au 31 décembre 2012 soit une diminution de 186 millions d'euros.

Les impôts différés actifs issus des déficits ordinaires s'établissent à 62 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 108 millions d'euros au 31 décembre 2012 soit une diminution de 46 millions d'euros suite à l'utilisation du stock de déficit par le groupe d'intégration fiscale sur l'impôt 2013. Les stocks d'impôts différés n'ont pas été corrigés de la contribution exceptionnelle de 10,7% qui s'appliquait aux résultats fiscaux de l'exercice 2013 et de 5% sur les résultats fiscaux de l'exercice 2012 pour les sociétés ayant un chiffre d'affaire supérieur à 250 millions d'euros (Cf. loi de finance rectificative 2012 pour le taux de 5% et loi de finance rectificative 2013 pour le taux de 10,7%).

Le montant des actifs nets non constatés s'élève au 31 décembre 2013 à 101 millions d'euros contre 99 millions d'euros au 31 décembre 2012.

La recouvrabilité de l'impôt actif en France, à savoir 64 millions d'euros, sera réalisée dans les 2 années à venir compte tenu des projections de business plan.

**NOTE 16 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE**
**NOTE 16.1 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013						31.12.2012	
	France			International			Total	Total
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette		
Primes acquises non émises	759		759	19		19	778	747
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 267	(24)	1 243	477	(80)	397	1 640	1 636
Comptes courants coassureurs et autres tiers	67		66	44	(24)	20	86	63
Comptes courants cédants et rétrocedants	231		231	5	(1)	4	235	231
<b>Total</b>	<b>2 324</b>	<b>(24)</b>	<b>2 300</b>	<b>545</b>	<b>(105)</b>	<b>439</b>	<b>2 738</b>	<b>2 676</b>

**NOTE 16.2 – CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTEE – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Primes acquises non émises	781	(3)		778	750	(4)		747
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 613	27		1 640	1 580	55		1 636
Comptes courants coassureurs et autres tiers	75	11		86	61	2		63
Comptes courants cédants et rétrocedants	114	78	42	235	214	16	1	231
<b>Total</b>	<b>2 583</b>	<b>113</b>	<b>42</b>	<b>2 738</b>	<b>2 605</b>	<b>70</b>	<b>1</b>	<b>2 676</b>



## NOTE 17 – CREANCES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	75	(6)	69	118
Autres créances sur opérations de réassurance	114	(7)	107	108
<b>Total</b>	<b>188</b>	<b>(13)</b>	<b>176</b>	<b>226</b>

## NOTE 17.1 – CREANCES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE – PAR ECHEANCE

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	44	19	5	69	99	20		118
Autres créances sur opérations de réassurance	106	1	1	107	90	17	1	108
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>176</b>	<b>189</b>	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>226</b>

**NOTE 18 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT****NOTE 18.1 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	286	11		297	214	5		219

Le poste « Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt » est de 297 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 219 millions d'euros au 31 décembre 2012. Il comprend l'impôt sur les sociétés ainsi que les autres créances sur l'Etat et les collectivités publiques.

Les créances d'impôt exigible s'élèvent à 52 millions d'euros au 31 décembre 2013 dont 48 millions d'euros au titre des filiales internationales, contre 30 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les autres créances d'impôt s'élèvent à 245 millions d'euros au 31 décembre 2013 dont 57 millions d'euros au titre de l'imposition à l'international, contre 189 millions d'euros au 31 décembre 2012.

**NOTE 18.2 – CREANCES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES CREANCES D'IMPOT – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	192	105	297	138	81	219



## NOTE 19 – AUTRES CREANCES

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012
	Valeurs brutes	Provisions	Total	Total
Intérêts courus non échus	790		790	748
Personnel débiteur	28		28	21
Organismes sociaux	21		21	3
Débiteurs divers	1 367	(127)	1 241	1 057
Autres créances	286		286	397
<b>Total</b>	<b>2 492</b>	<b>(127)</b>	<b>2 365</b>	<b>2 226</b>

## NOTE 19.1 – AUTRES CREANCES – PAR ECHEANCE

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Intérêts courus non échus	790			790	748			748
Personnel débiteur	28			28	21			21
Organismes sociaux	21			21	3			3
Débiteurs divers	1 158	56	27	1 241	983	45	29	1 057
Autres créances	286			286	397			397
<b>Total</b>	<b>2 282</b>	<b>56</b>	<b>27</b>	<b>2 365</b>	<b>2 153</b>	<b>45</b>	<b>29</b>	<b>2 226</b>

## NOTE 19.2 – AUTRES CREANCES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
Intérêts courus non échus	708	82	790	669	79	748
Personnel débiteur	27	1	28	20	1	21
Organismes sociaux	20		21	3		3
Débiteurs divers	1 183	57	1 241	988	69	1 057
Autres créances	262	24	286	350	47	397
<b>Total</b>	<b>2 200</b>	<b>165</b>	<b>2 365</b>	<b>2 030</b>	<b>196</b>	<b>2 226</b>

**NOTE 20 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**
**NOTE 20.1 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE PORTES A L'ACTIF DU BILAN**

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
France	691	1 477
International	384	456
<b>Total</b>	<b>1 075</b>	<b>1 933</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent principalement aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

**NOTE 20.2 – TRESORERIE PORTEE AU PASSIF DU BILAN**

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	198			198	338			338
<b>Total</b>	<b>198</b>			<b>198</b>	<b>338</b>			<b>338</b>

En millions d'euros	31.12.2013			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	198		198	
<b>Total</b>	<b>198</b>		<b>198</b>	

---

**NOTE 21 – CAPITAUX PROPRES, INTERETS MINORITAIRES****NOTE 21.1 – CONTRAINTES REGLEMENTAIRES LIEES AU CAPITAL DES ENTREPRISES D'ASSURANCE**

L'exercice de l'activité d'assurance est régi par des contraintes réglementaires qui définissent notamment le capital social minimum. En France, conformément à la directive européenne et en vertu des articles R322-5 et R322-44 du Code des assurances, les entreprises françaises soumises au contrôle de l'Etat et constituées sous forme d'assurance mutuelles doivent avoir un fonds d'établissement au moins égal à 240 000 ou 400 000 euros selon les branches pratiquées. Pour les sociétés anonymes, le montant de capital minimum requis s'établit à 480 000 euros ou 800 000 euros en fonction des branches exercées.

En outre, afin de s'assurer de la solidité financière des entreprises d'assurance et garantir la protection des assurés, un dispositif prudentiel est édicté en France par l'article R 334-1 du code des assurances. Il oblige les compagnies d'assurance à respecter une marge de solvabilité minimum de manière permanente relative à ses activités (vie et non-vie). Cette obligation existe, selon des mécanismes analogues, également à l'international. L'ensemble de ce dispositif est renforcé à l'échelon des comptes consolidés par la mise en place d'une solvabilité dite « ajustée », en tenant compte, le cas échéant, des activités bancaires exercées par le groupe d'assurance, selon le référentiel comptable et réglementaire français.

**NOTE 21.2 – INCIDENCE DES OPERATIONS AVEC LES SOCIETAIRES**

➤ **Variation des capitaux propres du groupe au cours de l'exercice 2013**

Au cours de l'exercice 2013, aucune opération n'a eu une incidence sur le capital et les primes d'émission.

➤ **Traitement comptable des titres supersubordonnés émis le 10 octobre 2007**

En date du 10 octobre 2007, Groupama a émis un emprunt obligataire perpétuel d'un montant nominal de 1 000 millions d'euros au taux d'intérêt fixe de 6,298%. Cet emprunt comporte en outre des caractéristiques particulières, telles que :

- la durée illimitée de l'emprunt,
- la faculté de différer ou annuler tout paiement d'intérêt aux porteurs de part de façon discrétionnaire,
- une clause de majoration d'intérêt « *step-up* » intervenant après la dixième année de l'emprunt.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un instrument de capitaux propres et non comme un passif financier. Il est donc comptabilisé en capitaux propres. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés directement au débit des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 § 35 (et non comme une charge au compte de résultat).

**NOTE 21.3 – RESERVES LIEES AUX VARIATIONS DE JUSTE VALEUR INSCRITES EN CAPITAUX PROPRES**

La réconciliation entre les plus et moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente et la réserve correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente	2 881	3 087
dont plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente affectées à l'assurance de la personne	2 136	2 420
dont plus ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la vente affectées à l'assurance dommage aux biens	745	667
Comptabilité reflet	(1 602)	(1 870)
Cash flow hedge et autres variations	(60)	(60)
Impôts différés	(288)	(433)
Part des minoritaires	(2)	(4)
<b>Réserve de réévaluation - part du Groupe</b>	<b>928</b>	<b>720</b>

Le montant de l'impôt différé repris dans le tableau ci-dessus correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente », et d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du régime des plus ou moins-values à long terme applicable au 1er janvier 2006, les plus-values latentes sur titres de participation dits « stratégiques » ont été exonérées pour le calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 4,13 %).

Le poste « cash flow hedge et autres variations » pour un montant de – 60 millions d'euros se décompose comme suit :

- 42 millions au titre de la réserve de réévaluation de cash flow hedge qui correspond à la part efficace des couvertures de flux de trésorerie mises en oeuvre par le Groupe, qui sera comptabilisée en résultat lors de la sortie des sous-jacents couverts ;
- 18 millions d'euros de réserve de réévaluation de net investment hedge qui seront comptabilisés en résultat lors de la cession de la filiale étrangère.



## NOTE 22 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En millions d'euros	31.12.2013						Total
	France			International			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	
<b>Solde à l'ouverture</b>	355	198	553	44	50	94	647
Variation de périmètre, changements de méthodes comptables et transferts					(3)	(3)	(3)
Dotations de l'exercice	52	56	108	5	24	29	137
Reprises de l'exercice	(55)	(90)	(145)	(4)	(26)	(30)	(175)
Variation de change				(1)	(1)	(2)	(2)
<b>Solde à la clôture</b>	352	164	516	44	44	88	604

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice au groupe compte tenu des litiges en cours

En millions d'euros	31.12.2012						Total
	France			International			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	Provisions pour pensions et obligations similaires	Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	Total	
<b>Solde à l'ouverture</b>	319	133	452	89	64	153	605
Variation de périmètre, changements de méthodes comptables et transferts	(9)	(4)	(13)	(50)	(4)	(54)	(67)
Dotations de l'exercice	89	106	195	7	23	30	225
Reprises de l'exercice	(44)	(37)	(81)	(4)	(32)	(36)	(117)
Variation de change				2	(1)	1	1
<b>Solde à la clôture</b>	355	198	553	44	50	94	647

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice au groupe compte tenu des litiges en cours

**NOTE 23 – INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DE PERSONNEL – REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES**

Il convient de noter que la norme IAS 19 révisée, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, n'a pas d'impact sur les comptes du groupe qui applique la Sorie depuis le début de la mise en œuvre des normes IFRS. Les notes annexes présentées ci-dessous intègrent les modifications requises par la norme IAS 19 révisée.

**NOTE 23.1 – PROVISION POUR PENSIONS**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Dette actuarielle	650	72	722	643	72	715
Juste valeur des actifs de couverture	327		327	316		316
<b>Dette actuarielle nette</b>	<b>323</b>	<b>72</b>	<b>395</b>	<b>327</b>	<b>72</b>	<b>399</b>

**NOTE 23.1.1 – PROVISION POUR PENSIONS – VARIATION DE LA VALEUR ACTUARIELLE DE LA DETTE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<b>Dette actuarielle à l'ouverture</b>	<b>643</b>	<b>72</b>	<b>715</b>	<b>589</b>	<b>66</b>	<b>655</b>
Coût des services rendus	15	6	21	17	5	23
Charge d'intérêt	19	1	21	8	2	10
Réestimations de la dette actuarielle						
Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses démographiques	(3)	1	(2)	(7)	(1)	(8)
Ecarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	5	(2)	3	59	8	67
Ajustements liés à l'expérience	(9)	(2)	(11)	(16)	(9)	(25)
Prestations payées directement par l'employeur	(13)	(4)	(17)	(9)	(2)	(11)
Prestations payées par les actifs de couverture	(13)		(13)			
Coût des services passés et profits/pertes sur liquidation	4		4			
Variation de périmètre				(8)	(5)	(13)
Variation de taux de change	(7)		(7)	7		7
Autres	8		8	4	7	11
<b>Dette actuarielle à la clôture</b>	<b>649</b>	<b>72</b>	<b>722</b>	<b>643</b>	<b>72</b>	<b>715</b>

## NOTE 23.1.2 – PROVISION POUR PENSIONS – VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<b>Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture</b>	<b>316</b>		<b>316</b>	<b>246</b>		<b>246</b>
Produit d'intérêts	13		13			
Réestimations des actifs de couverture						
Part de rendement des actifs de couverture excédant le taux d'actualisation	16		16			
Variations de l'effet de plafonnement des actifs						
Prestations payées	(13)		(13)			
Cotisations de l'employeur	4		4	13		13
Cotisations des employés						
Variation de périmètre						
Variation de taux de change	(6)		(6)	6		6
Autres	(2)		(2)	51		51
<b>Juste valeur des actifs de couverture à la clôture (B)</b>	<b>327</b>		<b>327</b>	<b>316</b>		<b>316</b>



**NOTE 23.2 – CHARGE DES AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI COMPTABILISEE DANS L'ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES  
COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

<b>En millions d'euros</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Coût des services :		
Coût des services rendus	(15)	(17)
Coût des services passés et profits/pertes sur liquidation	(4)	1
Intérêts nets sur la dette actuarielle nette	(6)	(8)
Autres		(1)
<b>Composante de la charge comptabilisée dans le compte de résultat</b>	<b>(25)</b>	<b>(25)</b>
Réestimation de la dette actuarielle nette :		
Part de rendement des actifs de couverture non comptabilisée au compte de résultat	16	
Ecart actuariels déroulant de changements dans les hypothèses démographiques	3	7
Ecart actuariels déroulant de changements dans les hypothèses financières	(5)	(59)
Ajustements liés à l'expérience	9	16
Variations de l'effet de plafonnement des actifs		
<b>Composante de la charge comptabilisée dans les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>23</b>	<b>(36)</b>

**NOTE 23.3 – INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL – REPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE**

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Actions	168	223
Obligations	131	56
Fonds général en euros	27	22
Autres		14
<b>Juste valeur des actifs de clôture</b>	<b>326</b>	<b>315</b>

**NOTE 23.4 – PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES**

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	France	Royaume-Uni	Autres	Total	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Dette actuarielle	353	325	44	722	353	317	45	715
Juste valeur des actifs de couverture	26	300	1	327	22	293	1	316
Dette actuarielle nette	327	25	43	395	331	24	44	399
Principales hypothèses actuarielles								
Hypothèses financières								
Taux d'actualisation	3,00%	4,40%	3,50%		2,75%	4,50%	3,50%	
Taux de rendement attendu des actifs du régime	3,00%	4,40%			2,10%	6,37%		
Taux attendu d'augmentation des salaires/pensions	1,75%	3,30%	5,50%		1,99%	3,00%	4,26%	
Turn-over								
- 18 à 34 ans	3,67%	NA	NS		4,70%	NA	NS	
- 35 à 44 ans	2,44%	NA	NS		2,90%	NA	NS	
- 45 à 54 ans	1,18%	NA	NS		0,80%	NA	NS	
- 55 ans et plus	0,00%	NA	NS		0,00%	NA	NS	

Le fonds de pension anglais fonctionne de façon autonome et sa gestion est confiée à un Trustee Board. Son rôle est d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires en décidant notamment de la politique d'investissement et de gestion des actifs de couverture.

Seuls les taux de turn-over de la zone « France » présentent un caractère de matérialité.

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2013 pour évaluer les engagements actuariels correspond, comme en 2012, au taux d'intérêt des obligations privées.

La sensibilité à une augmentation de 50 points de base de ce taux d'actualisation est de -5,20% sur le montant de la dette actuarielle brute pour la France et de -8,6% pour le Royaume-Uni.

Sensibilité du montant des engagements sociaux relatifs aux plans de couverture maladie : au 31 décembre 2013, la dette actuarielle relative aux plans de couverture maladie s'élève à 9,7 millions d'euros. La sensibilité de cette dette à une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base est de - 5,0%.



---

Une variation de 0,5% du taux d'évolution des coûts médicaux serait sans impact sur les comptes consolidés du groupe.

La duration moyenne de l'engagement en France est de 12 ans.

**NOTE 24 – DETTES DE FINANCEMENT**
**NOTE 24.1 – DETTES DE FINANCEMENT – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes subordonnées			1 238	1 238			1 238	1 238
dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance.			1 238	1 238			1 238	1 238
dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres								
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	653	16	34	703	654	16	37	707
<b>Total</b>	<b>653</b>	<b>16</b>	<b>1 272</b>	<b>1 941</b>	<b>654</b>	<b>16</b>	<b>1 275</b>	<b>1 945</b>

L'endettement externe du groupe reste stable au 31 décembre 2013 par rapport au 31 décembre 2012.



En millions d'euros	31.12.2013			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes subordonnées	1 238		1 238	
Dettes de financement représentées par des titres				
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	703		689	13
<b>Total</b>	<b>1 941</b>		<b>1 928</b>	<b>13</b>

Le poste « dettes subordonnées » correspond à l'émission de plusieurs emprunts obligataires :

- Un emprunt obligataire perpétuel de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) à taux fixe émis par Groupama SA en juillet 2005 pour un montant de 488 millions d'euros.
  - Cet emprunt est assorti d'une clause permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année.
  - Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%.

Au 31 décembre 2013, la cotation de cette émission s'établit à 92.2% contre 63.4% au 31 décembre 2012. Cette cotation est issue d'une valorisation de contrepartie, la liquidité de ce titre étant extrêmement faible.

- Un emprunt obligataire de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) émis en octobre 2009 par Groupama SA pour un montant de 750 millions d'euros.
 

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

  - la durée de l'emprunt est établie sur 30 ans,
  - une clause offre la possibilité à Groupama SA de pratiquer un remboursement anticipé à partir de la dixième année,
  - une clause permet de différer le paiement des intérêts sur une échéance suivante, les intérêts différés restant dus aux porteurs de titres.
  - Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 100%.

Au 31 décembre 2013, la cotation de cette émission s'établit à 104.3% contre 85.6% au 31 décembre 2012.

Compte tenu des conditions propres à chacune des émissions et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, ces emprunts sont considérés comme des passifs financiers et non comme des instruments de capitaux propres. Ils sont donc comptabilisés dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Le poste « dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire » s'élève à 703 millions d'euros et correspond principalement à l'utilisation d'un crédit syndiqué pour un montant de 651 millions d'euros et à une dette de crédit-bail pour 28 millions d'euros.

**NOTE 25 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE**
**NOTE 25.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	30 372	1 247	31 619	29 237	1 348	30 585
Provisions pour sinistres à payer	582	61	643	671	69	740
Provisions pour participation aux bénéfices	939	21	960	524	20	544
Autres provisions techniques	7	26	34	12	29	41
<b>Total Assurance vie</b>	<b>31 899</b>	<b>1 356</b>	<b>33 255</b>	<b>30 444</b>	<b>1 467</b>	<b>31 911</b>
Provisions pour primes non acquises	986	677	1 663	972	759	1 731
Provisions pour sinistres à payer	8 058	2 174	10 232	8 012	2 109	10 121
Autres provisions techniques	3 080	46	3 125	2 982	49	3 031
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>12 123</b>	<b>2 897</b>	<b>15 021</b>	<b>11 965</b>	<b>2 917</b>	<b>14 883</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	4 427	827	5 254	3 432	886	4 319
<b>Total</b>	<b>48 450</b>	<b>5 080</b>	<b>53 530</b>	<b>45 842</b>	<b>5 270</b>	<b>51 112</b>

Les passifs techniques des contrats d'assurance varient au 31 décembre 2013 de + 2 418 millions d'euros et concernent très majoritairement la France (+ 2 608 millions d'euros).

Les tests d'adéquation des passifs effectués au 31 décembre 2013 se sont avérés satisfaisants et n'ont conduit à la constatation d'aucune charge technique complémentaire.

**NOTE 25.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE**
**NOTE 25.2.1 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	30 371		30 371	29 237		29 237
Provisions pour sinistres à payer	582		582	671		671
Provisions pour participation aux bénéfices	939		939	524		524
Autres provisions techniques	7		7	12		12
<b>Total Assurance vie</b>	<b>31 899</b>		<b>31 899</b>	<b>30 444</b>		<b>30 444</b>
Provisions pour primes non acquises	136	850	986	132	839	971
Provisions pour sinistres à payer	923	7 135	8 058	992	7 020	8 012
Autres provisions techniques	2 471	608	3 079	2 404	579	2 983
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>3 530</b>	<b>8 594</b>	<b>12 123</b>	<b>3 528</b>	<b>8 438</b>	<b>11 966</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	4 427		4 427	3 432		3 432
<b>Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance</b>	<b>39 856</b>	<b>8 594</b>	<b>48 450</b>	<b>37 404</b>	<b>8 438</b>	<b>45 842</b>

**NOTE 25.2.2 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	1 247		1 247	1 348		1 348
Provisions pour sinistres à payer	61		61	69		69
Provisions pour participation aux bénéfices	21		21	20		20
Autres provisions techniques	26		26	29		29
<b>Total Assurance vie</b>	<b>1 355</b>		<b>1 355</b>	<b>1 466</b>		<b>1 466</b>
Provisions pour primes non acquises	61	616	677	66	694	760
Provisions pour sinistres à payer	86	2 088	2 174	103	2 006	2 110
Autres provisions techniques	9	37	46	8	40	48
<b>Total Assurance non vie</b>	<b>156</b>	<b>2 741</b>	<b>2 897</b>	<b>177</b>	<b>2 740</b>	<b>2 918</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	827		827	886		886
<b>Total Provisions techniques brutes relatives à des contrats d'assurance</b>	<b>2 339</b>	<b>2 741</b>	<b>5 080</b>	<b>2 530</b>	<b>2 740</b>	<b>5 270</b>



En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	308	25	333	367	21	388
Assurance individuelle	10 198	208	10 406	9 736	257	9 993
Contrats collectifs	193	5	198	205	6	211
Autres	2 831		2 831	2 256		2 256
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>13 530</b>	<b>237</b>	<b>13 767</b>	<b>12 564</b>	<b>285</b>	<b>12 849</b>
<b>Contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	348	11	358	377	8	385
Assurance individuelle	7 359	125	7 484	7 186	180	7 366
Contrats collectifs	7 183	240	7 423	7 483	237	7 720
Autres	698	4	702	603	3	606
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>15 588</b>	<b>379</b>	<b>15 968</b>	<b>15 649</b>	<b>429</b>	<b>16 077</b>
<b>Acceptations</b>	<b>2 500</b>	<b>26</b>	<b>2 527</b>	<b>2 373</b>	<b>26</b>	<b>2 399</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 619</b>	<b>643</b>	<b>32 262</b>	<b>30 586</b>	<b>740</b>	<b>31 326</b>

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer	Total	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer	Total
<b>Activité non vie</b>						
Automobile	753	4 334	5 087	819	4 213	5 032
Dommages corporels	213	1 141	1 354	218	1 171	1 389
Dommages aux biens	435	2 199	2 634	421	2 095	2 516
Responsabilité civile générale	53	454	507	53	475	528
Marine, avion, transports	8	261	269	11	333	344
Autres risques	200	1 477	1 677	200	1 465	1 665
<b>Acceptations</b>	<b>1</b>	<b>366</b>	<b>367</b>	<b>9</b>	<b>369</b>	<b>378</b>
<b>Total provisions non vie</b>	<b>1 663</b>	<b>10 232</b>	<b>11 895</b>	<b>1 731</b>	<b>10 121</b>	<b>11 852</b>

**NOTE 25.4 – VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER NON VIE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions pour sinistres Non Vie à l'ouverture</b>	8 012	2 109	10 121	9 313	2 979	12 292
<b>Transfert de portefeuille</b>	(25)	25	0	(1 711)	(923)	(2 634)
Charge des sinistres de l'exercice en cours	6 051	1 301	7 352	6 084	1 332	7 416
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(215)	41	(174)	198	51	249
<b>Charge des sinistres totale</b>	<b>5 836</b>	<b>1 342</b>	<b>7 179</b>	<b>6 282</b>	<b>1 383</b>	<b>7 665</b>
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(3 103)	(601)	(3 702)	(3 115)	(649)	(3 763)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(2 662)	(654)	(3 316)	(2 758)	(688)	(3 446)
<b>Paiements totaux</b>	<b>(5 763)</b>	<b>(1 255)</b>	<b>(7 018)</b>	<b>(5 873)</b>	<b>(1 337)</b>	<b>(7 210)</b>
<b>Variation de change</b>	<b>(1)</b>	<b>(47)</b>	<b>(49)</b>		<b>7</b>	<b>7</b>
<b>Provisions pour sinistres Non Vie à la clôture</b>	<b>8 059</b>	<b>2 174</b>	<b>10 233</b>	<b>8 011</b>	<b>2 109</b>	<b>10 120</b>

**NOTE 25.5 – DEROULE DES SINISTRES BRUTS**

En millions d'euros	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Estimation de la charge des sinistres</b>					
A fin N	7 006	7 182	6 938	7 364	7 325
A fin N+1	6 875	7 283	7 226	7 431	
A fin N+2	6 761	7 242	7 139		
A fin N+3	6 784	7 193			
A fin N+4	6 763				
A fin N+5					
<b>Charge des sinistres</b>	<b>6 763</b>	<b>7 193</b>	<b>7 139</b>	<b>7 431</b>	<b>7 325</b>
<b>Paiements cumulés des sinistres</b>	<b>6 221</b>	<b>6 472</b>	<b>6 164</b>	<b>5 882</b>	<b>3 683</b>
<b>Provisions pour sinistres à payer</b>	<b>542</b>	<b>721</b>	<b>975</b>	<b>1 549</b>	<b>3 642</b>
<b>Primes acquises</b>	<b>8 452</b>	<b>9 002</b>	<b>9 391</b>	<b>9 905</b>	<b>9 845</b>
<b>S/P</b>	<b>80,0%</b>	<b>79,9%</b>	<b>76,0%</b>	<b>75,0%</b>	<b>74,4%</b>

Le tableau des déroulés de sinistres présente l'évolution des estimations de la charge de sinistres brute par exercice de survenance relative aux exercices 2009 à 2013, c'est-à-dire l'évolution entre l'estimation initiale et le coût réestimé à la date de clôture de l'exercice.



La provision par année de survenance est calculée par différence entre l'estimation de la charge de sinistres (réévaluée à la clôture des comptes) et les paiements cumulés réalisés.

**NOTE 25.6 – IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES NON VIE PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

**VALEUR BRUTE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)</b>	<b>2 231</b>	<b>24</b>	<b>2 255</b>	<b>2 120</b>	<b>24</b>	<b>2 144</b>
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	2 158	24	2 183	2 088	24	2 112
Provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	2 640	24	2 664	2 604	24	2 628
Intérêts techniques	(481)		(481)	(517)		(517)
Effet du changement de taux d'actualisation	73		73	32		32

**PART CEDEE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours)</b>	<b>128</b>	<b>(5)</b>	<b>123</b>	<b>121</b>	<b>(5)</b>	<b>116</b>
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	123	(5)	118	119	(5)	114
Part des réassureurs dans les provisions mathématiques de rentes non vie à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	154	(5)	149	153	(5)	147
Intérêts techniques	(31)		(31)	(33)		(33)
Effet du changement de taux d'actualisation	5		5	2		2



## NOTE 26 – PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
<b>Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	18 407	20 538
Provisions des contrats en UC	91	24
Provisions pour sinistres à payer	93	243
Provisions pour participation aux bénéfices	39	53
Autres provisions techniques		27
<b>Total</b>	<b>18 630</b>	<b>20 885</b>
<b>Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire</b>		
Provision technique vie	7	7
Provisions des contrats en UC	51	43
Provisions pour sinistres à payer		
Provisions pour participation aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>50</b>
<b>Total</b>	<b>18 688</b>	<b>20 935</b>

## NOTE 26.1 – PASSIFS RELATIFS A DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC) PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
Provisions des contrats financiers vie	17 137	1 277	18 414	19 379	1 166	20 545
Provisions pour sinistres à payer	88	5	93	238	5	243
Provisions participation aux bénéfices	36	3	39	36	17	53
Autres provisions techniques				27		27
<b>Total</b>	<b>17 261</b>	<b>1 285</b>	<b>18 546</b>	<b>19 680</b>	<b>1 188</b>	<b>20 868</b>



En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	273	6	279	301	6	307
Assurance individuelle	17 468	10	17 478	19 194	224	19 418
Contrats collectifs	89		89	84		84
Autres						
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>17 830</b>	<b>16</b>	<b>17 845</b>	<b>19 578</b>	<b>230</b>	<b>19 809</b>
<b>Contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	119	1	120	124	1	125
Assurance individuelle	199	70	269	384	5	389
Contrats collectifs	263	5	269	455	6	461
Autres	3	1	4	3		3
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>585</b>	<b>77</b>	<b>662</b>	<b>966</b>	<b>13</b>	<b>979</b>
<b>Acceptations</b>						
<b>Total Provisions Vie</b>	<b>18 414</b>	<b>93</b>	<b>18 507</b>	<b>20 544</b>	<b>243</b>	<b>20 787</b>



NOTE 27 – VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET FINANCIERS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions mathématiques à l'ouverture</b>	<b>48 616</b>	<b>2 514</b>	<b>51 130</b>	<b>49 008</b>	<b>3 215</b>	<b>52 223</b>
Primes de l'année	2 231	309	2 541	2 808	236	3 044
Transfert de portefeuille / Variation de portefeuille					(565)	(565)
Intérêts crédités	237	70	307	235	71	307
Participation aux bénéfices	896	14	910	1 179	14	1 193
Termes	(302)	(127)	(429)	(528)	(127)	(655)
Rachats	(2 143)	(220)	(2 362)	(2 783)	(318)	(3 101)
Arrérages de rentes	(521)	(3)	(523)	(490)	(3)	(492)
Décès	(976)	(10)	(986)	(890)	(11)	(902)
Autres mouvements	(531)	(24)	(555)	77	2	79
<b>Provisions mathématiques à la clôture</b>	<b>47 509</b>	<b>2 523</b>	<b>50 033</b>	<b>48 616</b>	<b>2 514</b>	<b>51 130</b>

Les autres mouvements proviennent essentiellement d'arbitrage de contrats en euros vers des contrats en UC.

NOTE 28 – DETTES ENVERS LES PORTEURS DE PARTS D'OPCVM CONSOLIDÉS

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	539		539	769		769
<b>Total</b>	<b>539</b>		<b>539</b>	<b>769</b>		<b>769</b>

NOTE 29 – DETTES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE ACCEPTÉE

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Assurés, intermédiaires et autres tiers	663	4		667	666	3		669
Coassureurs	82			82	75	10		85
Comptes courants cédants et rétrocédants	49	32		81	29	4		33
<b>Total</b>	<b>794</b>	<b>36</b>		<b>830</b>	<b>770</b>	<b>17</b>		<b>787</b>



## NOTE 30 – DETTES NEES DES OPERATIONS DE CESSION EN REASSURANCE

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires (1)	7 344	22		7 366	235	8		243
Autres dettes sur opérations de réassurance	123	3		126	183	4		187
<b>Total</b>	<b>7 467</b>	<b>25</b>		<b>7 493</b>	<b>417</b>	<b>13</b>		<b>430</b>

(1) Y compris les dépôts espèces reçus des réassureurs

L'évolution du poste "Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires" par rapport à l'année précédente s'explique par la mise en place d'un traité de réassurance en quote-part d'une durée de 3 ans.

## NOTE 31 – DETTES D'IMPOT EXIGIBLE ET AUTRES DETTES D'IMPOT

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	264	16		281	275	4		280
<b>Total</b>	<b>264</b>	<b>16</b>		<b>281</b>	<b>275</b>	<b>4</b>		<b>280</b>

Le poste « Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt » est de 281 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 280 millions d'euros au 31 décembre 2012. Ce poste comprend les impôts sur les sociétés dus en France et à l'étranger ainsi que les autres dettes sur l'Etat et collectivités publiques.

Les dettes d'impôt exigible s'élèvent à 101 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 93 millions d'euros au 31 décembre 2012 et se décomposent en :

- 28 millions d'euros au titre des sociétés du périmètre d'intégration fiscale ;
- 73 millions d'euros au titre des sociétés étrangères.

Les autres dettes d'impôt s'élèvent à 180 millions d'euros au 31 décembre 2013 dont 37 millions d'euros au titre des sociétés étrangères, contre 187 millions d'euros au 31 décembre 2012.

**NOTE 32 – AUTRES DETTES**
**NOTE 32.1 – AUTRES DETTES – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
Personnel créiteur	287	6	294	259	7	266
Organismes sociaux	221	8	230	220	9	229
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 834	11	1 844	5 178	8	5 186
Créditeurs divers	758	43	801	880	50	930
Autres dettes	479	34	513	256	31	287
<b>Total</b>	<b>3 579</b>	<b>102</b>	<b>3 682</b>	<b>6 794</b>	<b>104</b>	<b>6 898</b>

Le poste "autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus" représente 1 844 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 5 186 millions d'euros au 31 décembre 2012, soit une diminution de 3 342 millions d'euros. La baisse provient essentiellement de la dette issue de la mise en pension des titres obligataires, qui s'élève à 1 757 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 5 110 millions d'euros au 31 décembre 2012, soit une baisse de 3 353 millions d'euros, issue de Groupama Gan Vie.

**NOTE 32.2 – AUTRES DETTES – PAR ECHEANCE**

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Personnel créiteur	280	1	13	294	253		14	266
Organismes sociaux	228	1		230	229			229
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 757	15	73	1 844	5 101	14	71	5 186
Créditeurs divers	795	5	1	801	910	9	11	930
Autres dettes	513			513	287			287
<b>Total</b>	<b>3 574</b>	<b>22</b>	<b>87</b>	<b>3 682</b>	<b>6 779</b>	<b>23</b>	<b>96</b>	<b>6 898</b>



## NOTE 32.3 – AUTRES DETTES – PAR DEVISE ET PAR TAUX

En millions d'euros	31.12.2013			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Personnel créditeur	291	3	294	
Organismes sociaux	229	1	230	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	1 840	4	1 835	9
Créditeurs divers	781	20	801	
Autres dettes	513		513	
<b>Total</b>	<b>3 654</b>	<b>28</b>	<b>3 673</b>	<b>9</b>

**NOTE 33 – ANALYSE DU CHIFFRE D’AFFAIRES**
**NOTE 33.1 – ANALYSE DU CHIFFRE D’AFFAIRES ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATEGORIE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Epargne retraite individuelle	1 946	434	2 380	2 367	387	2 754
Prévoyance individuelle	615	112	727	603	107	710
Santé individuelle	1 363	64	1 427	1 339	67	1 406
Autres	159		159	150		150
<b>Assurance de la personne individuelle</b>	<b>4 082</b>	<b>611</b>	<b>4 693</b>	<b>4 459</b>	<b>561</b>	<b>5 020</b>
Epargne retraite collective	210	49	259	207	63	270
Prévoyance collective	542	67	609	575	76	651
Santé collective	537	22	559	561	24	585
Autres	231		231	275		275
<b>Assurance de la personne collective</b>	<b>1 520</b>	<b>138</b>	<b>1 658</b>	<b>1 618</b>	<b>163</b>	<b>1 781</b>
<b>Assurance de la personne</b>	<b>5 602</b>	<b>749</b>	<b>6 351</b>	<b>6 077</b>	<b>724</b>	<b>6 801</b>
Automobile	1 542	1 238	2 780	1 536	1 341	2 877
Autres véhicules	108		108	108		108
Habitation	944	177	1 120	882	176	1 058
Dommages aux biens des particuliers et professionnels	390	13	403	370	13	383
Construction	166		166	172		172
<b>Particuliers et professionnels</b>	<b>3 151</b>	<b>1 428</b>	<b>4 578</b>	<b>3 068</b>	<b>1 530</b>	<b>4 598</b>
Flottes	402	8	410	388	12	400
Dommages aux biens entreprises et collectivités	441	187	628	486	185	671
<b>Entreprises et collectivités</b>	<b>843</b>	<b>195</b>	<b>1 038</b>	<b>874</b>	<b>197</b>	<b>1 071</b>
Risques agricoles	480	102	582	459	87	546
Risques climatiques	252		252	231		231
TMA	243		243	225		225
<b>Métiers agricoles</b>	<b>976</b>	<b>102</b>	<b>1 078</b>	<b>915</b>	<b>87</b>	<b>1 002</b>
Autres métiers	290	68	358	380	78	458
<b>Assurance de biens et responsabilité</b>	<b>5 260</b>	<b>1 793</b>	<b>7 052</b>	<b>5 237</b>	<b>1 893</b>	<b>7 130</b>
<b>Total Assurance</b>	<b>10 862</b>	<b>2 541</b>	<b>13 403</b>	<b>11 314</b>	<b>2 617</b>	<b>13 931</b>



## NOTE 33.2 – ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE

En millions d'euros	31.12.2013					31.12.2012				
	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %	Assurance de la personne	Assurance Biens et Resp.	Activités financières	Total	Part %
France	5 602	5 260	266	11 128	81%	6 077	5 237	267	11 581	82%
Europe du Sud	552	1 502		2 054	15%	542	1 581		2 124	15%
PECO	196	291		487	4%	182	311		493	3%
<b>Total</b>	<b>6 351</b>	<b>7 053</b>	<b>266</b>	<b>13 669</b>	<b>100%</b>	<b>6 801</b>	<b>7 130</b>	<b>267</b>	<b>14 198</b>	<b>100%</b>

Les zones géographiques se décomposent de la manière suivante :

- France ;
- Europe du Sud : Portugal, Italie, Grèce et Turquie ;
- Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) : Bulgarie, Hongrie et Roumanie.

## NOTE 33.3 – ANALYSE DES ELEMENTS BANCAIRES CONTRIBUTANT AU CHIFFRE D'AFFAIRES

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Groupama Banque	Autres sociétés	Total	Groupama Banque	Autres sociétés	Total
Intérêts et produits assimilés	71		71	50		50
Commissions (produits)	60	123	183	59	138	197
Gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	10		10	9	1	9
Gains sur les actifs financiers disponibles à la vente		1	1	7	1	7
Produits des autres activités		1	1	1	3	3
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>124</b>	<b>266</b>	<b>125</b>	<b>142</b>	<b>267</b>

Le chiffre d'affaires bancaire retenu dans les comptes combinés correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement.

La baisse du chiffre d'affaires des « Autres sociétés » est liée à la cession de Groupama Private Equity. Celle-ci est compensée par le développement de l'activité de Groupama Banque.

**NOTE 34 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION**
**NOTE 34.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	1 980	243	2 224	2 044	256	2 300
Gains sur les opérations de change	21	18	39	23	13	36
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	110	4	114	112	5	117
Revenus des immeubles	134	1	135	171	1	172
Autres produits des placements						
<b>Revenus des placements</b>	<b>2 246</b>	<b>267</b>	<b>2 512</b>	<b>2 350</b>	<b>275</b>	<b>2 625</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(2)		(2)	(3)		(4)
Pertes sur les opérations de change	(24)	(15)	(39)	(32)	(11)	(44)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(194)	(17)	(211)	(137)	(10)	(148)
Amortissements et provisions sur immeubles	(56)	(4)	(60)	(55)	(7)	(62)
Charges de gestion	(340)	(11)	(351)	(344)	(11)	(355)
<b>Charges des placements</b>	<b>(616)</b>	<b>(47)</b>	<b>(663)</b>	<b>(571)</b>	<b>(40)</b>	<b>(611)</b>
Détenus à des fins de transaction	221	(18)	203	205		205
Disponibles à la vente	859	40	899	(428)	(50)	(479)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	59	7	66	774	19	792
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>1 138</b>	<b>29</b>	<b>1 167</b>	<b>550</b>	<b>(32)</b>	<b>519</b>
Détenus à des fins de transaction	43	3	46	93	30	123
Dérivés	16		16	(116)	(1)	(117)
Ajustements ACAV	307	25	332	419	36	455
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>366</b>	<b>28</b>	<b>394</b>	<b>396</b>	<b>66</b>	<b>462</b>
Disponibles à la vente	(12)	(11)	(23)	(305)	15	(290)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts	(4)		(4)	2		2
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(16)</b>	<b>(11)</b>	<b>(27)</b>	<b>(303)</b>	<b>15</b>	<b>(288)</b>
<b>Total</b>	<b>3 119</b>	<b>265</b>	<b>3 384</b>	<b>2 422</b>	<b>284</b>	<b>2 706</b>



## NOTE 34.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITE

## NOTE 34.2.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	190	1 786	5	1 980	186	1 852	6	2 044
Gains sur les opérations de change	5	16		21	16	5	2	23
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	4	107		110	3	109		112
Revenus des immeubles	43	91		134	57	114		171
Autres produits des placements								
<b>Revenus des placements</b>	<b>242</b>	<b>1 999</b>	<b>5</b>	<b>2 246</b>	<b>261</b>	<b>2 081</b>	<b>8</b>	<b>2 350</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(2)			(2)	(3)	(1)		(3)
Pertes sur les opérations de change	(7)	(15)	(3)	(24)	(19)	(12)	(1)	(32)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(16)	(178)		(194)	(10)	(127)		(137)
Amortissements et provisions sur immeubles	(23)	(33)		(56)	(23)	(32)		(55)
Charges de gestion	(61)	(323)	44	(340)	(61)	(311)	28	(344)
<b>Charges des placements</b>	<b>(108)</b>	<b>(549)</b>	<b>41</b>	<b>(616)</b>	<b>(115)</b>	<b>(483)</b>	<b>27</b>	<b>(571)</b>
Détenus à des fins de transaction	2	220	(1)	221	83	120	1	205
Disponibles à la vente	94	758	6	859	(194)	(220)	(14)	(428)
Détenus jusqu'à l'échéance								
Autres	35	24		59	221	553		774
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>130</b>	<b>1 003</b>	<b>6</b>	<b>1 138</b>	<b>111</b>	<b>453</b>	<b>(13)</b>	<b>550</b>
Détenus à des fins de transactions	20	60	(37)	43	28	114	(50)	93
Dérivés	1	15		16	(2)	(115)	1	(116)
Ajustements ACAV		307		307		419		419
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>21</b>	<b>381</b>	<b>(37)</b>	<b>366</b>	<b>27</b>	<b>418</b>	<b>(49)</b>	<b>396</b>
Disponibles à la vente	(6)	(5)	(1)	(12)	(27)	(278)		(305)
Détenus jusqu'à l'échéance								
Créances et prêts		2	(5)	(4)	2	1	(1)	2
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(6)</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>	<b>(16)</b>	<b>(25)</b>	<b>(277)</b>	<b>(1)</b>	<b>(303)</b>
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>279</b>	<b>2 830</b>	<b>9</b>	<b>3 119</b>	<b>258</b>	<b>2 192</b>	<b>(29)</b>	<b>2 422</b>



En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Holding	Total
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	99	143	2	243	101	153	2	256
Gains sur les opérations de change	17	1		18	12	1		13
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	1	2		4	2	3		5
Revenus des immeubles	1			1				1
Autres produits des placements								
<b>Revenus des placements</b>	<b>118</b>	<b>146</b>	<b>2</b>	<b>267</b>	<b>116</b>	<b>157</b>	<b>2</b>	<b>275</b>
Intérêts reçus des réassureurs								
Pertes sur les opérations de change	(14)	(1)		(15)	(11)	(1)		(11)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(8)	(9)		(17)	(5)	(5)		(10)
Amortissements et provisions sur immeubles	(4)			(4)	(6)			(7)
Charges de gestion	(6)	(5)		(11)	(6)	(5)		(11)
<b>Charges des placements</b>	<b>(32)</b>	<b>(15)</b>		<b>(47)</b>	<b>(28)</b>	<b>(11)</b>		<b>(40)</b>
Détenus à des fins de transaction		(18)		(18)				
Disponibles à la vente	27	13		40	(17)	(33)		(50)
Détenus jusqu'à l'échéance								
Autres	6	1		7	15	4		19
<b>Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement</b>	<b>33</b>	<b>(4)</b>		<b>29</b>	<b>(2)</b>	<b>(30)</b>		<b>(32)</b>
Détenus à des fins de transactions		3		3	8	22		30
Dérivés								(1)
Ajustements ACAV		25		25		36		36
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>		<b>28</b>		<b>28</b>	<b>8</b>	<b>58</b>		<b>66</b>
Disponibles à la vente	(7)	(4)		(11)	16	(1)		15
Détenus jusqu'à l'échéance								
Créances et prêts								
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(7)</b>	<b>(4)</b>		<b>(11)</b>	<b>16</b>	<b>(1)</b>		<b>15</b>
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>113</b>	<b>150</b>	<b>2</b>	<b>265</b>	<b>110</b>	<b>173</b>	<b>2</b>	<b>284</b>



En millions d'euros	31.12.2013					31.12.2012				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	135	67			202	172	794			966
Actions	130	300			430	152	(415)			(263)
Obligations	1 943	254	15		2 212	2 063	(134)	(11)		1 918
OPCVM actions	33	301	68		402	32	21	28		81
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		5			5		19	1		20
Autres OPCVM de trésorerie		10			10		6	1		7
OPCVM obligations	78	(1)	(2)		75	76	125	114		315
Intérêts sur dépôts espèces	8				8	9				9
Autres produits des placements	186	232	(19)	(27)	372	121	103	(127)	(288)	(191)
<b>Produits des placements</b>	<b>2 513</b>	<b>1 168</b>	<b>62</b>	<b>(27)</b>	<b>3 716</b>	<b>2 625</b>	<b>519</b>	<b>6</b>	<b>(288)</b>	<b>2 862</b>
Frais internes et externes de gestion et autres charges financières	(319)				(319)	(329)				(329)
Autres charges des placements	(345)				(345)	(283)				(283)
<b>Charges des placements</b>	<b>(664)</b>				<b>(664)</b>	<b>(612)</b>				<b>(612)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>1 849</b>	<b>1 168</b>	<b>62</b>	<b>(27)</b>	<b>3 052</b>	<b>2 013</b>	<b>519</b>	<b>6</b>	<b>(288)</b>	<b>2 250</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			543		543			555		555
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(211)		(211)			(99)		(99)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>1 849</b>	<b>1 168</b>	<b>394</b>	<b>(27)</b>	<b>3 384</b>	<b>2 013</b>	<b>519</b>	<b>462</b>	<b>(288)</b>	<b>2 706</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

Les produits des placements nets de charges de gestion augmentent de 678 millions d'euros. Cette variation s'explique essentiellement par :

- la diminution des revenus financiers de 113 millions d'euros dont 37 millions sur les immeubles, 22 millions d'euros sur les actions et OPCVM actions, 117 millions d'euros sur les obligations et OPCVM à revenu fixe et une augmentation de 65 millions d'euros des autres produits des placements
- l'augmentation nette des plus-values réalisées nettes de reprises de dépréciation de 648 millions d'euros,
- la diminution de la variation de juste valeur de 68 millions d'euros, dont 123 millions d'euros sur les valeurs représentatives de contrats en UC,
- la baisse des dotations pour dépréciation constatées sur la période pour 261 millions d'euros
- une augmentation de 51 millions d'euros des frais de gestion des placements.



NOTE 34.3.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2013					31.12.2012				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	134	60			194	171	776			947
Actions	127	316			443	148	(410)			(262)
Obligations	1 716	243	14		1 973	1 833	7	(13)		1 827
OPCVM actions	31	298	68		397	31	21	13		65
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		5			5		19	1		20
Autres OPCVM de trésorerie		10			10		5	1		6
OPCVM obligations	71	(1)	(2)		68	69	125	114		308
Intérêts sur dépôts espèces	4				4	1				1
Autres produits des placements	163	208	(21)	(16)	334	97	7	(139)	(303)	(338)
<b>Produits des placements</b>	<b>2 246</b>	<b>1 139</b>	<b>59</b>	<b>(16)</b>	<b>3 428</b>	<b>2 350</b>	<b>550</b>	<b>(23)</b>	<b>(303)</b>	<b>2 574</b>
Frais internes et externes de gestion et autres charges financières	(311)				(311)	(320)				(320)
Autres charges des placements	(305)				(305)	(251)				(251)
<b>Charges des placements</b>	<b>(616)</b>				<b>(616)</b>	<b>(571)</b>				<b>(571)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>1 630</b>	<b>1 139</b>	<b>59</b>	<b>(16)</b>	<b>2 812</b>	<b>1 779</b>	<b>550</b>	<b>(23)</b>	<b>(303)</b>	<b>2 003</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			512		512			512		512
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(205)		(205)			(93)		(93)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>1 630</b>	<b>1 139</b>	<b>366</b>	<b>(16)</b>	<b>3 119</b>	<b>1 779</b>	<b>550</b>	<b>396</b>	<b>(303)</b>	<b>2 422</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement



## NOTE 34.3.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION (VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2013					31.12.2012				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	1	7			8	1	18			19
Actions	3	(16)			(13)	4	(5)			(1)
Obligations	227	11	1		239	230	(141)	2		91
OPCVM actions	2	3			5	1		15		16
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension										
Autres OPCVM de trésorerie							1			1
OPCVM obligations	7				7	7				7
Intérêts sur dépôts espèces	4				4	8				8
Autres produits des placements	23	24	2	(11)	38	24	96	12	15	147
<b>Produits des placements</b>	<b>267</b>	<b>29</b>	<b>3</b>	<b>(11)</b>	<b>288</b>	<b>275</b>	<b>(31)</b>	<b>29</b>	<b>15</b>	<b>288</b>
Frais internes et externes de gestion et autres charges financières	(8)				(8)	(9)				(9)
Autres charges des placements	(40)				(40)	(32)				(32)
<b>Charges des placements</b>	<b>(48)</b>				<b>(48)</b>	<b>(41)</b>				<b>(41)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>219</b>	<b>29</b>	<b>3</b>	<b>(11)</b>	<b>240</b>	<b>234</b>	<b>(31)</b>	<b>29</b>	<b>15</b>	<b>247</b>
Plus-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			31		31			43		43
Moins-values sur valeurs représentatives des contrats en UC			(6)		(6)			(6)		(6)
<b>Total Produits des placements nets de charges de gestion</b>	<b>219</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>(11)</b>	<b>265</b>	<b>234</b>	<b>(31)</b>	<b>66</b>	<b>15</b>	<b>284</b>

(\*) nets de reprises de dépréciation et d'amortissement

**NOTE 35 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS**
**NOTE 35.1 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(9 990)	(1 904)	(11 894)	(10 707)	(2 052)	(12 759)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	184	(61)	123	(34)	(10)	(44)
Provisions mathématiques	1 602	81	1 683	1 788	260	2 049
Provisions en UC	(406)	32	(374)	(462)	(48)	(510)
Participation aux bénéfices	(1 982)	(104)	(2 086)	(1 176)	(139)	(1 315)
Autres provisions techniques	(109)	(8)	(117)	(126)	(5)	(131)
<b>Total</b>	<b>(10 701)</b>	<b>(1 964)</b>	<b>(12 665)</b>	<b>(10 717)</b>	<b>(1 994)</b>	<b>(12 710)</b>



## NOTE 35.2 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITE

## NOTE 35.2.1 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITE – FRANCE

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(3 657)	(6 333)	(9 990)	(3 613)	(7 094)	(10 707)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	(101)	286	185	(226)	192	(33)
Provisions mathématiques		1 602	1 602		1 788	1 788
Provisions en UC		(406)	(406)		(462)	(462)
Participation aux bénéfices	(2)	(1 981)	(1 983)	(2)	(1 174)	(1 176)
Autres provisions techniques	(43)	(66)	(109)	(9)	(117)	(126)
<b>Total</b>	<b>(3 804)</b>	<b>(6 897)</b>	<b>(10 701)</b>	<b>(3 849)</b>	<b>(6 868)</b>	<b>(10 717)</b>

## NOTE 35.2.2 – CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(1 139)	(765)	(1 904)	(1 210)	(842)	(2 052)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	(94)	33	(61)	(17)	7	(10)
Provisions mathématiques		81	81		260	260
Provisions en UC		32	32		(48)	(48)
Participation aux bénéfices		(104)	(104)		(139)	(139)
Autres provisions techniques	(2)	(6)	(8)	(1)	(5)	(5)
<b>Total</b>	<b>(1 235)</b>	<b>(729)</b>	<b>(1 964)</b>	<b>(1 228)</b>	<b>(766)</b>	<b>(1 994)</b>

**NOTE 36 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE**
**NOTE 36.1 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE – PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Frais d'acquisition et d'administration	273	65	339	235	121	356
Charges des sinistres	(6 076)	135	(5 941)	744	209	953
Variation des provisions techniques	6 938	(1)	6 937	24	(2)	22
Participation aux résultats	(255)	2	(252)	12	2	14
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>880</b>	<b>203</b>	<b>1 082</b>	<b>1 015</b>	<b>330</b>	<b>1 344</b>
Primes cédées	(1 175)	(279)	(1 454)	(1 258)	(448)	(1 705)
Variation de primes non acquises	(10)	3	(7)	(9)		(9)
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(1 185)</b>	<b>(276)</b>	<b>(1 461)</b>	<b>(1 267)</b>	<b>(448)</b>	<b>(1 715)</b>
<b>Total</b>	<b>(305)</b>	<b>(74)</b>	<b>(378)</b>	<b>(252)</b>	<b>(118)</b>	<b>(370)</b>

**NOTE 36.2 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ACTIVITE**
**NOTE 36.2.1 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Frais d'acquisition et d'administration	92	181	273	183	52	235
Charges des sinistres	271	(6 347)	(6 076)	561	183	744
Variation des autres provisions techniques	4	6 934	6 938	3	20	24
Participation aux résultats		(255)	(255)		12	12
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cessions en réassurance</b>	<b>366</b>	<b>514</b>	<b>880</b>	<b>747</b>	<b>268</b>	<b>1 015</b>
Primes cédées	(638)	(537)	(1 175)	(980)	(278)	(1 258)
Variation de primes non acquises	(12)	2	(10)	(10)	1	(9)
<b>Charges sur cessions en réassurance</b>	<b>(649)</b>	<b>(535)</b>	<b>(1 185)</b>	<b>(990)</b>	<b>(277)</b>	<b>(1 267)</b>
<b>Total</b>	<b>(283)</b>	<b>(22)</b>	<b>(305)</b>	<b>(243)</b>	<b>(9)</b>	<b>(252)</b>

La hausse des charges des sinistres et de la variation des autres provisions techniques en assurance de la personne par rapport à l'année précédente s'explique par la mise en place d'un traité de réassurance en quote-part d'une durée de 3 ans.

**NOTE 36.2.2 – CHARGES ET PRODUITS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Frais d'acquisition et d'administration	64	1	65	120	1	121
Charges des sinistres	130	6	135	204	5	209
Variation des autres provisions techniques			(1)	(2)		(2)
Participation aux résultats		2	2		2	2
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cessions en réassurance</b>	<b>194</b>	<b>8</b>	<b>202</b>	<b>322</b>	<b>8</b>	<b>329</b>
Primes cédées	(272)	(7)	(279)	(439)	(9)	(448)
Variation de primes non acquises	3		3	(1)	1	0
<b>Charges sur cessions en réassurance</b>	<b>(269)</b>	<b>(7)</b>	<b>(276)</b>	<b>(440)</b>	<b>(8)</b>	<b>(448)</b>
<b>Total</b>	<b>(75)</b>	<b>2</b>	<b>(74)</b>	<b>(118)</b>	<b>0</b>	<b>(118)</b>



## NOTE 37 – CHARGES D'EXPLOITATION

## NOTE 37.1 – CHARGES D'EXPLOITATION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Charges externes	(733)	(95)	(828)	(843)	(88)	(932)
Impôts et taxes	(244)	(21)	(265)	(242)	(10)	(252)
Charges de personnel	(1 596)	(164)	(1 760)	(1 601)	(188)	(1 789)
Commissions	(628)	(388)	(1 017)	(580)	(397)	(976)
Dotations aux amortissements et provisions (nettes des reprises)	(190)	(30)	(221)	(194)	(32)	(226)
Autres charges	(93)	(74)	(166)	(110)	(87)	(197)
<b>Total charges d'exploitation par nature</b>	<b>(3 484)</b>	<b>(773)</b>	<b>(4 257)</b>	<b>(3 570)</b>	<b>(802)</b>	<b>(4 372)</b>

## NOTE 37.2 – CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Charges externes	(761)	(66)	(828)	(865)	(67)	(932)
Impôts et taxes	(257)	(8)	(265)	(243)	(9)	(252)
Charges de personnel	(1 644)	(116)	(1 760)	(1 667)	(122)	(1 789)
Commissions	(1 017)		(1 017)	(976)		(976)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(216)	(5)	(221)	(219)	(7)	(226)
Autres charges	(150)	(17)	(166)	(167)	(30)	(197)
<b>Total charges d'exploitation par nature</b>	<b>(4 044)</b>	<b>(213)</b>	<b>(4 257)</b>	<b>(4 137)</b>	<b>(235)</b>	<b>(4 372)</b>

## NOTE 37.3 – VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012 (*)
Salaires	(1 050)	(1 099)
Charges de sécurité sociale	(431)	(458)
Avantages postérieurs à l'emploi		
Régimes à cotisations définies	(113)	(100)
Régimes à prestations définies	(10)	(14)
Jours anniversaires et médailles du travail	(5)	(5)
Autres avantages au personnel	(151)	(123)
<b>Charge annuelle des salaires</b>	<b>(1 760)</b>	<b>(1 799)</b>

(\*) Les données du 31 décembre 2012 ont été ventilées plus finement, notamment pour les coûts relatifs aux régimes à cotisations définies qui n'avaient pas fait l'objet d'une distinction particulière.



---

La rémunération annuelle brute (y compris intéressement et avantages en nature) des membres du Comité de Direction Générale de Groupama SA est de 5,9 millions d'euros au 31 décembre 2013. S'agissant du contrat de retraite, le montant total de l'engagement à la date du 31 décembre 2013 s'élève à 22,4 millions d'euros.

**NOTE 38 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS**
**NOTE 38.1 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Commissions	(307)	(316)	(624)	(375)	(319)	(694)
Variation des frais d'acquisition reportés	(85)	(1)	(86)	(16)	(6)	(23)
Autres charges	(1 039)	(101)	(1 140)	(1 107)	(98)	(1 205)
<b>Total</b>	<b>(1 432)</b>	<b>(418)</b>	<b>(1 850)</b>	<b>(1 499)</b>	<b>(423)</b>	<b>(1 921)</b>

**NOTE 38.2 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITE**
**NOTE 38.2.1 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(244)	(64)	(307)	(236)	(139)	(375)
Variation des frais d'acquisition reportés		(85)	(85)	1	(17)	(16)
Autres charges	(608)	(432)	(1 039)	(603)	(504)	(1 107)
<b>Total</b>	<b>(851)</b>	<b>(581)</b>	<b>(1 432)</b>	<b>(839)</b>	<b>(660)</b>	<b>(1 499)</b>

**NOTE 38.2.2 – FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(249)	(67)	(316)	(254)	(65)	(319)
Variation des frais d'acquisition reportés		(1)	(1)	(3)	(4)	(6)
Autres charges	(75)	(25)	(101)	(71)	(27)	(98)
<b>Total</b>	<b>(325)</b>	<b>(93)</b>	<b>(418)</b>	<b>(327)</b>	<b>(95)</b>	<b>(423)</b>

**NOTE 39 – FRAIS D'ADMINISTRATION**
**NOTE 39.1 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Commissions	(72)	(38)	(110)	(122)	(42)	(164)
Autres charges	(273)	(126)	(399)	(431)	(129)	(560)
<b>Total</b>	<b>(345)</b>	<b>(164)</b>	<b>(509)</b>	<b>(552)</b>	<b>(171)</b>	<b>(724)</b>

**NOTE 39.2 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITE**
**NOTE 39.2.1 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITE – FRANCE**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(41)	(31)	(72)	(48)	(74)	(122)
Autres charges	(187)	(85)	(273)	(172)	(259)	(431)
<b>Total</b>	<b>(229)</b>	<b>(116)</b>	<b>(345)</b>	<b>(220)</b>	<b>(332)</b>	<b>(552)</b>

**NOTE 39.2.2 – FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ACTIVITE – INTERNATIONAL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total	Dommages aux biens et respons.	Assurance de la personne	Total
Commissions	(25)	(13)	(38)	(28)	(14)	(42)
Autres charges	(83)	(43)	(126)	(86)	(43)	(129)
<b>Total</b>	<b>(108)</b>	<b>(57)</b>	<b>(164)</b>	<b>(113)</b>	<b>(58)</b>	<b>(171)</b>

## NOTE 40 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Commissions et autres charges techniques vie	(340)	(13)	(352)	(193)	(13)	(206)
Participation des salariés vie	(2)		(2)	(5)		(5)
Autres produits techniques vie	5	9	13	22	11	33
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie	19		19	27		27
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>	<b>(318)</b>	<b>(4)</b>	<b>(322)</b>	<b>(148)</b>	<b>(2)</b>	<b>(150)</b>
Commissions et autres charges techniques non vie	(413)	(96)	(509)	(339)	(124)	(463)
Participation des salariés non vie	(2)	(1)	(3)	(3)	(1)	(4)
Autres produits techniques non vie	58	34	93	73	56	129
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non vie	30		30	40		40
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non vie</b>	<b>(326)</b>	<b>(62)</b>	<b>(388)</b>	<b>(228)</b>	<b>(69)</b>	<b>(298)</b>
Autres charges non techniques	(238)	(24)	(262)	(299)	(25)	(324)
Autres produits non techniques	50	31	81	133	36	169
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(188)</b>	<b>7</b>	<b>(181)</b>	<b>(167)</b>	<b>12</b>	<b>(155)</b>
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants bancaires</b>				<b>(5)</b>		<b>(5)</b>
<b>Total</b>	<b>(833)</b>	<b>(59)</b>	<b>(891)</b>	<b>(547)</b>	<b>(60)</b>	<b>(607)</b>

**NOTE 41 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Produits opérationnels non courants	67	2	69	44	5	50
Charges opérationnelles non courantes	(116)	(113)	(229)	(148)	(70)	(218)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition				(2)	(298)	(300)
Autres				151		151
<b>Total</b>	<b>(49)</b>	<b>(111)</b>	<b>(160)</b>	<b>46</b>	<b>(362)</b>	<b>(317)</b>

Le solde des autres produits et charges opérationnels non courants représente une charge de 160 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre une charge de 317 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les principaux éléments constituant ce solde sont :

- Les amortissements et dépréciations des valeurs de portefeuille pour un montant global de 103 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 37 millions d'euros au 31 décembre 2012. Ils intègrent une charge complémentaire de 72 millions d'euros sur les filiales italienne et hongroise. En Italie, le changement de réglementation concernant les conditions de renouvellement des contrats, (suppression de la tacite reconduction à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013) a conduit à revoir à la baisse les hypothèses techniques retenues à l'origine pour le calcul de la valeur des contrats en portefeuilles pour un montant de 59 millions d'euros. En Hongrie, la réglementation fiscale a remplacé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'ancienne taxe sur les institutions financières (qui devait être provisoire) par une taxe sur les produits d'assurance, ce qui a nécessité la dépréciation du stock d'actifs incorporels restant pour un montant de 14 millions d'euros.
- Des frais complémentaires de restructuration liés aux divers plans de départs volontaires au sein du groupe pour un montant de 7 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 65 millions d'euros au 31 décembre 2012.
- Le retraitement suite à la réforme des retraites qui présente chez Groupama Gan Vie une charge opérationnelle non courante de -13 millions d'euros correspondant à l'amortissement de l'indemnité de résiliation.

Il convient de rappeler qu'au 31 décembre 2012, ce poste intégrait trois opérations exceptionnelles : un produit de 151 millions d'euros dans la société HOLDCO (totalement neutralisé par la moins-value de cession des titres SILIC à hauteur de 157 millions d'euros), une charge de 271 millions d'euros au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition des unités génératrices de trésorerie des pays de l'Europe centrale et orientale (260 millions d'euros), de la Grèce (9 millions d'euros) et de CEGID (2 millions d'euros) ainsi que la dépréciation des actifs incorporels de la filiale Bollington pour 30 millions d'euros.

**NOTE 42 – CHARGES DE FINANCEMENT**

<b>En millions d'euros</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(93)	(129)
Produits et charges d'intérêts - Autres		
<b>Total charges de financement</b>	<b>(93)</b>	<b>(129)</b>

Les charges de financement sont en baisse au 31 décembre 2013 de 35 millions d'euros provenant principalement du remboursement des actions de préférence à la Caisse des Dépôts et Consignations.

**NOTE 43 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT**
**NOTE 43.1 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Impôt courant	(68)	(70)	(139)	(104)	(41)	(145)
Impôt différé	99	54	154	4	37	41
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>(16)</b>	<b>15</b>	<b>(99)</b>	<b>(4)</b>	<b>(103)</b>

Le groupe a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2010. L'ensemble des redressements acceptés a été provisionné en 2010. En revanche, des redressements portant notamment sur le niveau jugé excessif par l'administration fiscale des provisions techniques en dommages aux biens et responsabilité ainsi que sur le risque de dépendance n'ont pas fait l'objet de provision. Le groupe considère en effet que les motifs de redressement sont fortement contestables et dispose d'arguments techniques dans le cadre d'un processus contentieux.

**NOTE 43.2 – RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT TOTALE COMPTABILISEE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE CALCULEE**

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(93)</b>	<b>52</b>
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	76	955
Impact des différences de taux d'imposition	31	(1 111)
Crédit d'impôts et diverses imputations		1
Imputations des déficits antérieurs		
Déficits de l'exercice non activés		
Actifs d'impôts différés non comptabilisés	(1)	1
Autres différences	2	
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>15</b>	<b>(103)</b>

L'impôt sur le résultat est un produit global (impôt différé plus impôt social) de 15 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre une charge de 103 millions d'euros au 31 décembre 2012.

La variation entre les deux années s'explique principalement par l'évolution des « charges et produits non déductibles ou non imposables » ainsi que par celle du poste « impact des différences de taux ».

Le détail du taux d'impôt théorique se présente comme suit :

En millions d'euros	31.12.2013		31.12.2012	
	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique
France	268	34,43%	141	34,43%
Bulgarie	1	10,00%	(14) (*)	10,00%
Chine	5	25,00%	2	25,00%
Grèce	15	26,00%	(1) (*)	20,00%
Hongrie	(1)	19,00%	8	19,00%
Italie	(6)	34,32%	9	34,32%
Portugal		24,50%	(1)	26,50%
Roumanie	(9)	16,00%	(267) (*)	16,00%
Royaume-Uni	4	23,25%	(28) (*)	24,50%
Slovaquie		19,00%	(2)	19,00%
Tunisie	2	30,00%	4	30,00%
Turquie	(9)	20,00%		20,00%
<b>Total</b>	<b>270</b>		<b>(150)</b>	

(\*) Il convient de noter que le résultat consolidé avant impôt de la Bulgarie, de la Grèce, de la Roumanie et du Royaume-Uni intègre en 2012 des éléments non récurrents non taxables.

Le taux théorique d'impôt applicable en France demeure à 34,43% et ne tient pas en compte de la contribution exceptionnelle de 10,7% qui s'applique aux résultats fiscaux de l'exercice 2013 et de 5% sur les résultats fiscaux de l'exercice 2012.

Pour rappel, les résultats consolidés avant impôt au 31 décembre 2012 ont été corrigés des activités de GAN Eurocourtage, de l'Espagne et pour partie du Royaume-Uni qui ont été reclassées en résultats des activités destinées à la vente ou abandonnées.

Les taux théoriques d'impôts sont restés stables sur la période, à l'exception des taux portugais passé de 26,5% au 31 décembre 2012 à 24,5% au 31 décembre 2013, britannique passé de 24,5% au 31 décembre 2012 à 23,25% au 31 décembre 2013 et grec passé de 20% au 31 décembre 2012 à 26% au 31 décembre 2013.



# AUTRES INFORMATIONS

## NOTE 44 – EFFECTIF INSCRIT DES SOCIETES INTEGREES

En nombre de personnes	31.12.2013			31.12.2012
	Assurance	Banque	Total	Total
France	23 964	957	24 921	25 787
Royaume Uni	323		323	556
Italie	831		831	832
Hongrie	2 341		2 341	2 427
Grèce	331		331	332
Roumanie	1 858		1 858	2 044
Autres UE	260		260	270
Hors UE	598		598	558
<b>Total effectif des sociétés intégrées</b>	<b>30 506</b>	<b>957</b>	<b>31 463</b>	<b>32 806</b>

Les effectifs de la zone France baissent en raison des plans de départs volontaires proposés aux salariés.

Les effectifs au Royaume-Uni baissent en raison du changement de méthode de consolidation de l'entité Bollington dont les effectifs figuraient encore dans le périmètre des entités intégrées au 31 décembre 2012.

**NOTE 45 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS**
**NOTE 45.1 – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS – ACTIVITE BANCAIRE**

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	544	459
Engagements sur titres à recevoir		
<b>Total engagements reçus au titre de l'activité bancaire</b>	<b>544</b>	<b>459</b>
Engagements reçus sur opérations en devise		25
Autres engagements reçus		
<b>Total des autres engagements reçus au titre de l'activité bancaire</b>		<b>25</b>
Engagements de financement donnés	170	221
Engagements de garantie donnés	49	61
Engagements sur titres à livrer		
<b>Total engagements donnés au titre de l'activité bancaire</b>	<b>219</b>	<b>282</b>
Engagements donnés sur opérations en devises		25
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers		
<b>Total des autres engagements donnés au titre de l'activité bancaire</b>		<b>25</b>
Autres engagements donnés	681	370
<b>Total des autres engagements donnés</b>	<b>681</b>	<b>370</b>

Les engagements reçus hors bilan de l'activité bancaire s'élèvent à 544 millions d'euros. Les opérations de change au comptant ne présentent pas de position significative au 31 décembre 2013.

Les engagements donnés s'élèvent à 219 millions d'euros et concernent plus particulièrement les engagements sur la clientèle.

Des autres engagements ont été donnés pour 681 millions d'euros représentant le montant des titres éligibles affectés en garantie pour un éventuel tirage des actifs, dans le cadre du refinancement auprès de la BCE. Ce montant était de 370 millions au 31 décembre 2012.

En millions d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Avals, cautions et garanties reçus	150	479
Autres engagements reçus	380	427
<b>Total engagements reçus hors réassurance</b>	<b>530</b>	<b>906</b>
<b>Engagements reçus au titre de la réassurance</b>	<b>444</b>	<b>473</b>
Avals, cautions et garanties donnés	379	413
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	418	433
Autres engagements donnés	28	21
<b>Total engagements donnés hors réassurance</b>	<b>825</b>	<b>867</b>
<b>Engagements donnés au titre de la réassurance</b>	<b>2 898</b>	<b>2 734</b>
<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>		
<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>	<b>1</b>	

Les **avals, cautions et garanties reçus** s'élèvent à 150 millions d'euros et sont composés principalement :

- de garanties de passif reçues lors de l'acquisition de la société Nuova Tirrena,
- de différentes cautions reçues pour 83 millions d'euros.

Il convient de noter que les garanties reçues dans le cadre des acquisitions Asiban et OTP Garancia sont arrivées à échéance en 2013.

Les **autres engagements reçus hors réassurance** sont principalement constitués du solde de la facilité de crédit souscrite pour un milliard auprès d'un conglomérat de banques sur laquelle Groupama SA a effectué un tirage à hauteur de 650 millions d'euros.

Les **avals, cautions et garanties donnés** s'élèvent à 379 millions d'euros et se décomposent principalement :

- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Minster Insurance Company Limited (MIDL) par Groupama UK évaluée à 57 millions d'euros. Cette société a été cédée au cours de l'exercice 2006,
- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Groupama Insurance pour 140 millions d'euros,
- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Gan Eurocourtage pour 56 millions d'euros,
- Garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Groupama Seguros pour 81 millions d'euros.

Les **autres engagements sur titres, actifs ou revenus** sont constitués dans le cadre de souscriptions dans des fonds communs de placement à risques (FCPR). Le montant de 418 millions d'euros correspond principalement à la différence entre l'engagement d'investissement des souscripteurs et le total des appels de fonds effectivement perçus.

Les **autres engagements donnés** s'élèvent à 28 millions d'euros et sont composés principalement par les engagements sur loyers de crédit bail de la filiale Groupama Gan Vie.

## Les Engagements non valorisés

### Clauses « Trigger » :

#### Groupama SA :

Dans le cadre des émissions de titres subordonnés (TSR et TSDI), Groupama SA bénéficie de clauses dites « trigger » :

Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSR d'octobre 2009 de 750 millions d'euros dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 100%.

De même, dans le cadre de l'émission de TSDI de 500 millions d'euros de juillet 2005, Groupama SA a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSDI dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150%. Le groupe n'a pas utilisé cette faculté et a procédé au paiement du coupon le 6 juillet 2013.

Le déclenchement du « trigger » s'apprécie à la date d'arrêté précédant la date anniversaire (date de détachement du coupon).

**NOTE 46 – FACTEURS DE RISQUES ET ANALYSES DE SENSIBILITE**

En tant qu'assureur généraliste, Groupama est soumis à des risques d'assurance de natures diverses dont les horizons de temps sont variables. Le groupe est également exposé aux risques de marché du fait de ses activités de placements financiers et notamment, les risques de crédit, ceux liés aux taux d'intérêt, aux marchés actions et au change. Les risques de liquidité et d'insolvabilité des réassureurs font également l'objet d'un suivi spécifique par le groupe. Par ailleurs, le groupe est soumis à des risques opérationnels, réglementaires, juridiques et fiscaux, au même titre que toutes les entreprises de secteurs d'activité différents.

**1. ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES DANS LE GROUPE**

Les principes généraux, les objectifs et l'organisation du contrôle des risques sont définis dans la charte de contrôle interne groupe. Diffusée au sein des entités du groupe, celle-ci constitue la référence commune à respecter dans le déploiement de la démarche de contrôle interne. Le dispositif général de contrôle interne est complété par une charte d'audit groupe et une charte de conformité groupe, également validées par les instances de gouvernance du groupe. L'ensemble de ces chartes constitue le socle sur lequel s'appuient les structures du groupe pour mettre en œuvre le dispositif général de contrôle interne selon une méthodologie commune.

Le pilotage des risques est réalisé conformément à la politique de risques groupe et à ses déclinaisons en politiques métiers et fonctionnelles. Selon le même principe, des politiques de risques entités servent de référence au pilotage des risques de chaque entité du groupe.

Le dispositif de suivi et de contrôle des risques repose sur un référentiel des risques commun à l'ensemble des entités du groupe et l'identification de risques majeurs fonctionnant à partir d'un réseau de propriétaires de risques. L'identification et le suivi de risques majeurs sont réalisés au niveau de l'entité et au niveau du groupe ; la mise en place de plans de maîtrise des risques est effectuée par les propriétaires de risques et est déclinée dans les entités du groupe.

Au niveau du groupe, les risques liés aux activités d'assurance sont suivis plus particulièrement par les directions métiers de Groupama SA et Groupama Gan Vie spécialisées dans le domaine considéré ; les risques de réassurance sont gérés par la Direction de la Réassurance. La Direction Financière Groupe a en charge la gestion des risques liés aux actifs et à la gestion Actif/Passif. Les risques opérationnels sont suivis par les directions métiers, fonctionnelles ou supports de Groupama SA spécialisées dans le domaine considéré.

Opérationnellement, le dispositif de contrôle interne des entités et du G.I.E Groupama Supports et Services s'organise autour de trois dispositifs complémentaires :

- La gestion des risques et le contrôle permanent /conformité de chaque entité ;
- l'audit interne ou opérationnel de l'entité ;
- la gestion des risques et le contrôle permanent/conformité groupe ainsi que l'audit général groupe, rattachés à la Direction Générale de Groupama SA, qui assurent l'animation et la coordination des filières Audit et Risques & Contrôle au sein du groupe.

La gouvernance des risques est assurée au niveau groupe par plusieurs instances :

- les comités des risques par famille de risques (assurance, financiers et opérationnels) animés par les directions Risques et Contrôle Permanent/Conformité Groupe et composés des propriétaires de risques majeurs et selon les domaines concernés des représentants des directions Métiers et Supports de Groupama SA (Actuariat Groupe, Pilotage et Résultats Groupe ...), Filiales France/ Filiales Internationales et des filiales bancaires et d'Asset Management... ;
- et le Comité des Risques Groupe dont la composition est identique à celle du comité de direction générale de Groupama SA. Des dispositifs similaires sont mis en place au niveau des entités.

**1.1 Caisses régionales**

Les caisses régionales en tant qu'entités juridiques autonomes mettent en œuvre leur dispositif de contrôle interne et assument la gestion de leurs risques conformément aux standards du groupe. Ainsi, en matière d'organisation et de gouvernance, la constitution de comités de gestion des risques spécifiques et la structuration des fonctions clés Solvabilité 2 s'effectuent sur la base des chartes « types » d'instances de gouvernance des risques et des descriptions des missions et calibrage des fonctions clés, validées par les instances de gouvernance du groupe. Les dispositifs de contrôle interne, de gestion des risques et d'audit sont adaptés à chaque caisse régionale en fonction de son organisation, ses activités et ses moyens, et sous la responsabilité de sa Direction Générale. Les Directions Risques et Contrôle Permanent/Conformité Groupe accompagnent les caisses régionales dans le suivi et le déploiement des standards groupe.

Des plateformes d'échanges et de bonnes pratiques (groupe de travail, ateliers thématiques, formations), animées par la Direction Risques et Contrôle Permanent/Conformité Groupe, complètent le dispositif et réunissent régulièrement l'ensemble des responsables risques et contrôle permanent/conformité des caisses régionales ; y sont également traités les travaux préparatoires à la mise en œuvre du Pilier 2 de Solvabilité 2.



La réassurance des caisses régionales est portée par Groupama SA selon les modalités définies dans la Convention de Réassurance. Pour les risques liés aux fonctions de distribution de produits bancaires et d'assurance vie, les caisses régionales appliquent les dispositifs de maîtrise des risques définis par Groupama Banque et Groupama Gan Vie.

## 1.2 Groupama S.A. et ses filiales

Les risques des filiales font l'objet d'un triple suivi

- Suivi transverse par les directions métiers, fonctionnelles ou supports de Groupama SA spécialisées dans le domaine considéré, comme indiqué ci-dessus
- Suivi permanent par les services de leur pôle de rattachement :
  - o Direction Financière Groupe pour les filiales financières ;
  - o Direction Assurance, Banque et Services pour les filiales de services et Groupama Banque ;
  - o Direction des Filiales France pour les filiales d'assurances françaises ;
  - o Direction des Filiales Internationales pour les filiales étrangères.
- Suivi par chaque filiale ou GIE de Groupama SA dans le cadre de la responsabilité de ses dirigeants et conformément aux standards du groupe. A l'instar des caisses régionales, les Directions Risques et Contrôle Permanent/Conformité Groupe accompagnent Groupama SA et ses filiales dans le suivi et le déploiement du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Comme pour les caisses régionales, des plateformes d'échanges et de bonnes pratiques (groupe de travail, ateliers thématiques, formations), animées par la Direction Risques et Contrôle Interne Groupe, complètent le dispositif et réunissent régulièrement l'ensemble des responsables risques et contrôle interne des filiales françaises et internationales.

Le conseil d'administration de Groupama SA et plus particulièrement le comité d'audit et des risques, composé pour moitié d'administrateurs indépendants, a pour mission principale l'examen de la cohérence des mécanismes de contrôle interne, le suivi des risques, le respect de l'éthique, l'examen des travaux d'audit interne et du rapport annuel sur le contrôle interne. Depuis le 27 avril 2011, les missions du comité d'audit ont été élargies au suivi de la politique, des procédures et des systèmes de gestion des risques. A cette occasion, le comité a changé sa dénomination en comité d'audit et des risques. Fin 2011, les seuils d'autorisation relatifs aux actifs de placement au-delà desquels les opérations d'investissement doivent obtenir au préalable l'autorisation du conseil d'administration de Groupama SA ont ainsi été revus. De même, sont mises en place des présentations successives au comité d'audit et des risques puis au conseil, sur base semestrielle du bilan de la gestion des placements financiers sur la période écoulée ainsi que des orientations de la politique financière de placements pour le semestre à venir.

## 1.3 Groupe

L'audit général groupe effectue d'une part un audit global économique et financier des principales entités du groupe sur une base triennale, et cela de façon complémentaire aux audits opérationnels effectués au sein des entités et d'autre part des missions d'audit sur les processus de Groupama SA et sur les processus transverses du Groupe. Le plan des missions de l'audit général groupe est validé par la Direction Générale de Groupama SA et approuvé par le Comité d'audit et des risques de Groupama SA et le conseil d'administration de Groupama SA. Chaque mission amène notamment à examiner le dispositif de maîtrise des risques et de contrôle interne dans le domaine ou l'entité auditée et fait l'objet d'un rapport présentant les constats, conclusions et recommandations à la Direction Générale de Groupama SA. Une synthèse régulière est faite au Comité d'Audit et des Risques. Un reporting sur l'avancement des recommandations est communiqué trimestriellement au comité de Direction Générale de Groupama SA ainsi qu'au Comité d'Audit et des Risques de Groupama SA.

Les fonctions Risques et Contrôle Permanent /Conformité groupe dont la finalité est d'assurer la conformité de l'ensemble des entités du groupe aux exigences de la Direction Générale en terme de dispositif de contrôle interne et gestion des risques ainsi qu'à celles du Pilier 2 de Solvabilité 2 ont respectivement pour missions :

Au titre de la fonction gestion des risques :

- L'élaboration de la politique de risque du groupe
- La définition du processus de fixation de tolérance au risque groupe (limites de risques)
- La conduite du processus ORSA (Own Risk and Solvency Assessment : évaluation interne par l'entreprise de ses risques et de sa situation de solvabilité)
- Le suivi des risques majeurs groupe (RMG)
- La contribution aux reportings réglementaires
- L'évaluation et la cotation des risques assurances et financiers, incluant les analyses de sensibilité et les stress tests.



Au titre de la fonction contrôle permanent/conformité :

- L'élaboration des normes : cartographie des processus, des risques et des contrôles, plan de contrôle permanent, référentiel des contrôles
- Le suivi et l'évaluation des risques opérationnels (liés au contrôle des processus)
- La maîtrise d'ouvrage (MOA) de l'outil communautaire de gestion des risques opérationnels
- La mise en place du contrôle interne de l'entité Groupama SA
- La définition de la politique de continuité d'activité (PCA)
- La définition et mise en place de la politique de conformité.

En complément, les Directions Risques et Contrôle Permanent /Conformité Groupe interviennent conjointement sur :

- l'animation de la filière Risques et Contrôle au sein du groupe via
  - o le dispositif groupe de gouvernance des risques (Comités des Risques Groupe)
  - o la coordination, l'animation et l'organisation d'échanges sur la gestion des risques au sein du groupe (groupes de travail, ateliers thématiques, formations) ou des actions de communication auprès des directions générales des entités
- l'accompagnement sur le terrain des équipes Risques et Contrôle dans la déclinaison et le déploiement des standards groupe
- le renforcement de la culture de risques au sein du groupe avec notamment des interventions ad hoc, des actions de formation, et la mise à disposition de portail documentaire
- le reporting de contrôle interne et de gestion des risques aux instances exécutives et délibérantes ainsi qu'au régulateur.

Chaque entité du groupe dispose de fonctions Risques et Contrôle Permanent/Conformité.

Par ailleurs, la fonction contrôle de gestion groupe est chargée de la surveillance permanente des résultats et de l'atteinte des objectifs du groupe en s'appuyant sur un processus de pilotage prévisionnel commun à l'ensemble des entités.

Des revues d'affaires filiales sont organisées au minimum deux fois par an avec la Direction Générale de Groupama SA pour compléter ce dispositif de suivi. Elles intègrent un volet spécifique « risques » présentant par entité le niveau de déploiement du système de contrôle interne et les principales actions en cours en matière de gestion des risques.

## 2. RISQUES D'ASSURANCE

### 2.1 Surveillance prudentielle

Conformément aux directives européennes, Groupama est soumis à la réglementation, tant au niveau social pour chacune des compagnies d'assurance qu'au niveau du groupe combiné, en matière de couverture de la marge de solvabilité.

### 2.2 Objectifs de gestion des risques résultant des contrats d'assurance et méthodes pour atténuer ces risques

Les activités d'assurance du groupe l'exposent à des risques concernant principalement la conception des produits, la souscription et gestion des sinistres, l'évaluation des provisions et le processus de réassurance.

#### 2.2.1 Conception des produits

La plupart des activités de Groupama font l'objet d'une concurrence forte et croissante de la part des autres compagnies d'assurance, des bancassureurs et des compagnies d'assurance mutuelles. Ces pressions concurrentielles sont de nature à exercer une contrainte sur le prix de certains produits et services de Groupama et donc sur sa rentabilité. Les directions métiers assurance de Groupama SA veillent à ce que la gamme des produits soit adaptée à la stratégie du groupe. La conception des produits d'assurance vie et non vie est effectuée par les directions métiers de Groupama SA et de Groupama Gan Vie pour le compte des entreprises du groupe. Elle résulte d'études de marché et de rentabilité effectuées avec des outils actuariels pour maîtriser les marges en lien avec la direction actuariat groupe. Les lancements ou évolutions de produits sont effectués à partir d'un processus type et sont déclinés par pôle (caisses régionales, filiales France, filiales International).

Les principales étapes de ce processus sont validées dans les comités déterminés (Comités opérationnels, Comité de Direction Générale, Comité Exécutif Groupe).

#### 2.2.2 Souscription et gestion des sinistres

Les délégations de pouvoir en souscription et sinistres sont définies dans toutes les entreprises du groupe. Les risques sont acceptés ou refusés à chaque niveau de délégation en se fondant sur les guides de souscription, qui intègrent les règles techniques et commerciales du groupe. L'activité de souscription est notamment sécurisée par une procédure de contrôle croisé entre gestionnaires et par un contrôle intégré exercé de façon implicite par le système informatique.

Les procédures de gestion des sinistres sont définies de façon homogène dans le groupe, et régulièrement mises à jour dans les cahiers des procédures concernant la gestion des sinistres corporels et matériels. En outre, l'intégration des traitements au sein des systèmes informatiques des entités permet de s'assurer de la réalisation des actes de gestion. L'activité de gestion des sinistres fait l'objet d'une revue des dossiers de sinistres à partir d'un seuil moyen d'engagement. Par ailleurs, l'activité de règlement des sinistres est sécurisée par une procédure de contrôle interne.

Les activités d'assurance du groupe sont contrôlées de façon explicite ou implicite par des procédures d'analyse telles que l'analyse régulière des résultats de chaque entité et le suivi de statistiques de souscription et de sinistralité par entité. Les risques les plus importants et les plus complexes font l'objet d'un suivi commun individualisé par les directions métiers et les entités concernées. En outre, ces directions métiers exercent un rôle d'alerte et de conseil à l'égard des entités.

#### 2.2.3 Evaluation des provisions

Conformément aux pratiques du secteur des assurances et aux exigences comptables et réglementaires, Groupama constitue des réserves techniques pour couvrir les sinistres de ses activités d'assurance de dommages et d'assurance vie.

La détermination des réserves techniques reste toutefois un processus intrinsèquement incertain, reposant sur des estimations.

L'application des règles de provisionnement fait l'objet d'un contrôle permanent tant a priori qu'à posteriori par des équipes dédiées à ce contrôle, en complément des revues qui sont effectuées par les autorités de contrôle locales.

Les règles de provisionnement des sinistres et des tables de provisionnement des rentes d'incapacité / invalidité en assurance vie et non vie sont définies au sein des directions métiers assurance dans un guide harmonisé pour l'ensemble des entités du groupe. Les provisions sont évaluées par les gestionnaires sinistres au sein des entités opérationnelles et, le cas échéant, sont complétées par des provisions pour sinistres survenus non encore déclarés.



Le calcul des provisions techniques en assurance vie et de certaines provisions techniques en assurance non vie repose également sur l'utilisation d'un taux d'intérêt appelé « taux d'intérêt technique », dont les conditions sont fixées, en France par le Code des assurances. Celui-ci détermine notamment un niveau maximal par référence au taux moyen des emprunts d'Etat, le T.M.E. Il sert à la tarification des contrats et au calcul des engagements de l'assureur envers les assurés. Ces modalités varient en fonction du type de contrat et de la durée des engagements.

La ventilation des provisions techniques des contrats d'assurances vie et non vie est présentée dans la note 25.3 des comptes annuels.

➤ **Ventilation des provisions mathématiques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable ou absence d'engagements de taux**

La ventilation des provisions mathématiques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable (c'est-à-dire lié à un taux de marché) ou absence d'engagements de taux est la suivante :

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012
	France	International	Total	Total
Engagements garantis à taux fixe	41 332	2 682	44 013	45 746
Engagements garantis à taux variable	7 583	24	7 607	6 798
UC et autres produits sans engagement de taux	5 365	699	6 064	5 115
<b>Total</b>	<b>54 280</b>	<b>3 405</b>	<b>57 684</b>	<b>57 659</b>

Le poids des engagements à taux variable (13,2%), généralement fonction d'un indice basé sur le T.M.E., et des engagements sans garantie de taux (10,5%) est en augmentation de 3 points.

## 2.2.4 Réassurance

Le processus de réassurance est organisé à deux niveaux. La réassurance interne prise en charge par Groupama SA pour l'ensemble des entités du groupe vise à optimiser les rétentions de chaque entité. La réassurance externe définit la structure optimale de réassurance pour le groupe et le niveau de couverture des risques sur la base de modèles informatisés. Les contrats de réassurance externe sont renégociés et renouvelés chaque année par Groupama SA pour le compte de l'ensemble du groupe. En outre, des règles de sélection définies dans le comité des sécurités en réassurance, composé notamment de la Direction des Cessions Externes de Réassurance de Groupama SA et de la Direction Risques Groupe, et fondées sur les notations des agences de notation, visent à maîtriser le risque de défaillance des réassureurs.

La liste des réassureurs est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

## 2.3 Termes et conditions des contrats d'assurance qui ont un effet significatif sur le montant, l'échéance et l'incertitude des flux de trésorerie futurs de l'assureur

### 2.3.1 Description générale

Le groupe propose une large gamme de produits d'assurance non vie destinés aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises. Les contrats automobile, dommages aux biens particuliers, professionnels et agricoles proposés par le groupe sont généralement des contrats d'une durée d'un an à tacite reconduction et assortis d'une garantie responsabilité civile.

Le groupe propose une gamme complète de produits d'assurance vie : cette offre s'adresse aux particuliers sous forme de contrats individuels et aux entreprises sous forme de contrats collectifs.

Les principaux contrats d'assurance individuelle en euros offerts à nos clients sont les contrats d'épargne, les contrats temporaires décès, les contrats d'assurance mixte, les contrats rentes viagères différées avec sortie obligatoire en rentes et les contrats de capital différé avec contre assurance.



Les contrats collectifs proposés par le groupe sont essentiellement des contrats de retraite à cotisations définies et des contrats de retraite par capitalisation collective en points avec valeur du point garantie.

Le groupe commercialise par ailleurs des contrats multi-supports avec un compartiment de placements en euros et un ou plusieurs compartiments en unités de compte.

### **2.3.1.1 Caractéristiques particulières de certains contrats d'assurance non vie**

A l'instar des autres assureurs, les résultats et la situation financière de Groupama peuvent être affectées de manière très importante par la survenance imprévisible et erratique de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, telles que des inondations, la sécheresse, des glissements de terrain, des tempêtes, des tremblements de terre, des émeutes, des incendies, des explosions ou des actes de terrorisme. À titre d'exemple, la tempête subie par la France en décembre 1999 s'est traduite par des dommages très importants et par une augmentation significative des demandes d'indemnisation de la part des clients de Groupama. Les changements climatiques intervenus au cours des dernières années, notamment le réchauffement global de la planète, ont contribué à renforcer le caractère imprévisible et la fréquence des événements climatiques et des catastrophes naturelles dans les régions où Groupama est présente, en particulier en Europe, et ont créé une nouvelle incertitude quant aux tendances de risque et à l'exposition de Groupama pour l'avenir.

Groupama met en œuvre un programme de réassurance afin de limiter les pertes qu'elle est susceptible de subir du fait des catastrophes ou d'autres événements affectant ses résultats techniques. Les programmes de réassurance mis en place par Groupama transfèrent une partie des pertes et des frais correspondants aux réassureurs. Ces programmes sont complétés par l'émission d'un « cat bond » sur la tranche haute des protections forcées de la nature. Toutefois, en tant qu'émetteur des polices faisant l'objet des contrats de réassurance, Groupama reste engagée au titre de l'ensemble des risques réassurés. Les contrats de réassurance n'affranchissent donc pas Groupama de l'obligation de régler les sinistres. Le groupe reste sujet aux risques liés à la situation de crédit des réassureurs et à sa capacité à obtenir de ceux-ci les paiements qui lui sont dûs. En outre, l'offre de réassurance, les montants pouvant être couverts et le coût de la couverture dépendent de conditions de marché et sont susceptibles de varier de manière significative.

D'autres facteurs d'évolution du risque peuvent être mentionnés :

- Vieillesse de la population (santé, dépendance),
- Accentuation des phénomènes de pollution,
- Renforcement de la jurisprudence (responsabilité – indemnisation des dommages corporels...).

### **2.3.1.2 Caractéristiques particulières de certains contrats d'assurance vie et contrats financiers**

#### **➤ Clause de participation aux bénéfices discrétionnaire**

Certains produits d'assurance vie, épargne et retraite proposés par le groupe sont assortis d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire. Cette participation doit au moins correspondre aux contraintes réglementaires et/ou contractuelles. Des considérations commerciales peuvent conduire à un complément de cette participation. Ce complément, dont le montant est laissé à la discrétion de l'assureur, doit permettre aux assurés de participer au résultat de la gestion financière et aux résultats techniques de la compagnie d'assurance.

#### **➤ Possibilités de rachats anticipés**

La plupart des produits d'épargne et de retraite peuvent être rachetés par les assurés à une valeur fixée contractuellement avant l'échéance du contrat. Des rachats importants pourraient avoir des impacts significatifs sur les résultats ou la solvabilité dans certains environnements défavorables.

#### **➤ Spécificités des contrats en UC**

La plupart des contrats en unités de compte vendus par Groupama ne prévoit généralement pas de rémunération contractuelle. Dans ces conditions, l'assuré supporte seul et directement le risque de placement. Certains contrats peuvent prévoir une garantie de remboursement minimale en cas de décès de l'assuré.

### 2.3.1.3 Risques de mortalité et de longévité

En assurance vie, le paiement des prestations est conditionné par la survenance du décès ou la survie de la personne assurée. C'est la réalisation de l'un ou de l'autre de ces événements qui ouvre droit au versement d'une prestation. La probabilité de survenance de ces événements est estimée par des tables statistiques d'expérience ou réglementaires. Dans la plupart des cas, les provisions sont calculées en utilisant les tables réglementaires basées sur des données statistiques d'évolution de la population. Ces tables sont révisées régulièrement pour tenir compte de l'évolution démographique. Les résultats ou les fonds propres sont potentiellement exposés en cas de déviation de l'évolution démographique d'expérience par rapport à ces tables de provisionnement.

Le montant des provisions mathématiques de rentes en service et en cours de constitution est le suivant :

En millions d'euros	31.12.2013			31.12.2012
	France	International	Total	Total
PM de rentes vie	9 403	11	9 414	8 649
PM de rentes non vie	2 231	24	2 255	2 144
<b>Total</b>	<b>11 634</b>	<b>36</b>	<b>11 669</b>	<b>10 793</b>

## 2.4 Informations sur les concentrations du risque d'assurance

Le groupe est potentiellement confronté à une concentration de risques qui vont se cumuler.

Il convient de distinguer deux types de risques de cumuls :

- les risques de cumuls dits de souscription dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur un même objet de risque,
- les risques de cumuls dits de sinistres dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur des objets de risque différents, susceptibles d'être affectés par des sinistres résultant d'un même événement dommageable, ou d'une même cause première.

### 2.4.1 Identification

L'identification de risques de cumuls peut se faire lors de la souscription ou dans le cadre de la gestion du portefeuille en cours.

Une part importante du processus d'identification des cumuls à la souscription est ainsi assumée par le groupe, au travers notamment, de visites de risques, vérification d'absence de cumuls de coassurance ou de lignes d'assurance inter-réseaux, recensement des cumuls d'engagements par site.

Par ailleurs, les procédures de souscription applicables à certaines catégories de risques participent à la maîtrise des cumuls lors de la souscription. Les procédures applicables aux souscriptions dommages portent notamment sur :

- la vérification des cumuls géographiques à la souscription pour les risques importants (risques agricoles, risques agroalimentaires, risques industriels, collectivités publiques),
- l'élimination a priori, à la souscription, des cas de cumuls de coassurance inter-réseaux. Ces directives sont formulées dans une procédure interne.

Les procédures en vigueur relatives à la gestion des cumuls en portefeuille concernent :

- l'identification des cumuls de coassurance inter-réseaux ;
- les inventaires d'engagements par site pour les risques agroalimentaires ; en complément, les zones d'activité à haut risque pour lesquelles le groupe assure les risques de dommages et/ou de responsabilité civile font l'objet d'un suivi spécifique de la part de la direction métier concernée ;
- les inventaires d'engagements en risques tempête, grêle, serres, gel et forêts des portefeuilles, qui servent de base au calcul de l'exposition de ces portefeuilles au risque tempête.

## 2.4.2 Protection

Il s'agit de mettre en place des couvertures de réassurance qui d'une part seront adaptées au montant total du sinistre potentiel et d'autre part qui correspondent à la nature des périls protégés. Le sinistre peut être d'origine humaine (conflagration, explosion, accident de personnes) ou d'origine naturelle (événement atmosphérique de type tempête, grêle, etc...).

S'agissant du risque d'origine humaine affectant soit un cumul de risques assurés par la même entité soit des risques assurés par différentes entités du groupe, il revient aux entités de fixer les limites des protections nécessaires. Les pleins de souscription (valeurs maximum assurées par risque, en assurance de biens, ou par tête, en assurance de personnes) sont utilisés dans le cadre de scénarios catastrophes et rapprochés de sinistres déjà survenus. Ces montants une fois définis sont majorés d'une marge de sécurité. En outre, un suivi spécifique est effectué permettant de suivre la correcte adéquation des protections avec les risques souscrits.

En cas d'évènement naturel, l'analyse des besoins consiste en une première étude sur la base du sinistre de référence, lequel est réévalué en fonction de l'évolution du portefeuille et de l'indice de la Fédération Française du Bâtiment. Parallèlement, des calculs de simulation de l'exposition des portefeuilles sont effectués par des méthodes stochastiques permettant d'aboutir à la production d'une courbe montrant l'évolution du sinistre maximum potentiel en fonction de différents scénarios. Les résultats sont croisés, analysés et actualisés chaque année permettant ainsi d'opter pour des solutions appropriées en matière de réassurance avec une marge d'erreur réduite.

### 3. RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché auxquels pourrait être soumis Groupama sont de plusieurs natures :

- Le risque de taux d'intérêt,
- Le risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions),
- Le risque de change,
- Le risque de crédit.

#### 3.1 Risque de taux d'intérêt

##### 3.1.1 Nature et exposition au risque de taux d'intérêt

En période de volatilité des taux d'intérêt, les marges financières du groupe pourraient être affectées. Notamment, une évolution à la baisse des taux d'intérêt impacterait la rentabilité des investissements à la baisse. Ainsi, en cas de baisse des taux d'intérêt, la performance financière du groupe pourrait être affectée.

A l'inverse, en cas de hausse des taux, le groupe peut être confronté à devoir faire face à des rachats significatifs de contrats, ce qui pourrait conduire à la réalisation d'une partie du portefeuille obligataire dans des conditions de marché peu favorables.

Les conséquences des évolutions des taux d'intérêt impactent également la marge de solvabilité du groupe dont le calcul est basé sur la performance financière réalisée au cours de l'exercice et également sur le volume des plus-values latentes sur les instruments financiers.

##### 3.1.2 Gestion du risque par le groupe

Le groupe a initié depuis plusieurs années des études systématiques sur l'exposition des filiales du groupe aux risques de marché.

###### ➤ **Gestion actif/passif**

Les simulations actif/passif permettent d'analyser le comportement des passifs dans différents environnements financiers, et notamment la capacité à respecter des contraintes de rémunération pour l'assuré.

Ces simulations permettent d'élaborer des stratégies visant à diminuer l'impact des aléas des marchés financiers tant sur le résultat que sur le bilan.

###### ➤ **Interactions avec le risque de rachat**

Les comportements de rachat sont sensibles aux variations de taux d'intérêt : une hausse des taux peut conduire à augmenter l'attente de revalorisation des assurés, avec comme sanction en cas d'impossibilité de satisfaire cette attente, des rachats anticipés. Au-delà de la perte de chiffre d'affaires et d'augmentation des prestations, le risque sera d'enregistrer en cas d'insuffisance de trésorerie des pertes liées à la cession d'actifs en moins-values (ce qui pourrait être le cas des obligations à taux fixe).

La gestion actif/passif a pour objectif d'optimiser la satisfaction de l'assuré et le risque de l'assureur au travers de stratégies prenant en compte les différentes réserves disponibles (y compris la trésorerie), ainsi que des stratégies de gestion obligataires couplées à des produits de couverture.

###### ➤ **Risque de taux liés à l'existence de taux garantis**

Les contraintes de taux minimum garantis constituent un risque pour l'assureur en cas de baisse des taux, le taux de rendement des actifs pouvant s'avérer insuffisants au respect de ces contraintes. Ces risques sont traités au niveau réglementaire par des mécanismes de provisions prudentielles.

➤ **Couvertures de taux**

- Risque à la hausse des taux

Les couvertures mises en place ont pour but d'immuniser en partie les portefeuilles au risque à la hausse des taux. Ceci est rendu possible par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable ("swaps payeurs"). La stratégie consiste à transformer une obligation à taux fixe en taux variable, soit sur un titre en stock, soit sur de nouveaux investissements et a pour objectif en cas de liquidation partielle du portefeuille obligataire afin de payer des prestations, de limiter la moins-value constatée en cas de hausse des taux d'intérêt. Ces stratégies visent à limiter l'impact de rachats potentiels.

La mise en place de programmes de couverture sur la partie Vie s'est effectuée progressivement à compter de 2005 et a été complétée en 2012 et étendu partiellement sur la partie Non Vie avec un objectif de gestion tactique. Ces programmes ne répondent pas à la définition de comptabilité de couverture selon la norme IFRS.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par le groupe.

### 3.1.3 Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

Conformément à l'application de la norme IFRS 7, une analyse de sensibilité comptable a été effectuée au 31 décembre 2013 avec une période comparative.

Cette analyse porte sur les postes du bilan à la clôture de l'exercice présentant une sensibilité comptable au risque de taux d'intérêt (passifs techniques non vie et vie, placements obligataires, dettes de financement sous forme d'emprunts obligataires). Elle n'est pas assimilable à des analyses portant sur des données prospectives de type embedded value.

Les impacts sur les capitaux propres et le résultat sont présentés nets de participation aux bénéficiaires et d'impôt sur les sociétés.

#### 3.1.3.1 Analyse de sensibilité des passifs techniques d'assurance

➤ **Assurance non vie**

En ce qui concerne les passifs techniques non vie, la cartographie des risques a permis de réaliser une analyse de sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt sur les portefeuilles sensibles comptablement aux variations de taux, c'est-à-dire les portefeuilles de rentes viagères et temporaires en cours de service (rentes d'assurance de personnes et de responsabilité civile). Il convient de noter qu'à l'exception des rentes et des provisions pour risques croissants relatives au risque dépendance, les provisions techniques d'assurance non vie n'étant pas escomptées au niveau des comptes consolidés, leur montant n'est donc pas sensible aux variations de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2013, le montant de l'escompte contenu dans les provisions mathématiques de rentes non vie, brut de réassurance s'élève à 481 millions d'euros. Le montant de l'escompte contenu dans la provision pour risques croissants des contrats de dépendance, brut de réassurance est de l'ordre de 285 millions d'euros.

Le résultat des analyses de sensibilité au taux d'intérêt montre que le groupe est peu sensible par rapport au total de ses engagements non vie. L'impact calculé net d'impôt sur une variation de +/-100 points de base est repris dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	31.12.2013		31.12.2012	
	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
	+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
Impact sur le résultat (net d'impôt)	68	(58)	62	(53)
Impact capitaux propres (hors résultat)				



## ➤ Assurance vie et contrats financiers

Cette analyse a été circonscrite aux engagements vie sensibles comptablement à l'évolution des taux d'intérêt. En France, les taux d'actualisation utilisés sont compris dans une fourchette allant de 1,5% à 4,50% pour l'essentiel des provisions mathématiques.

En outre, à l'exception des garanties plancher, aucune analyse de sensibilité n'a été réalisée sur les provisions mathématiques des contrats en unité de compte dans la mesure où le risque de variation d'indice est supporté par l'assuré et non par l'assureur.

L'impact de sensibilité aux variations de taux d'intérêt de +/-100 points de base sur les engagements vie du groupe est repris net d'impôt dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	31.12.2013		31.12.2012	
	Taux d'intérêt		Taux d'intérêt	
	+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
Impact sur le résultat (net d'impôt)	83	(224)	71	(322)
Impact capitaux propres (hors résultat)				

## 3.1.3.2 Analyse de sensibilité des placements financiers

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base (+/-1%) des taux d'intérêt.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt en vigueur.

Les tests sont menés en s'appuyant sur des taux de participation aux bénéfices raisonnables issus d'observations historiques.

Au cours de l'exercice 2013, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant 78,11% à 90,79%.

En millions d'euros	31.12.2013		31.12.2012	
	Risque Taux		Risque Taux	
	+ 1%	- 1%	+ 1%	- 1%
<b>Impact sur la réserve de réévaluation</b>	<b>(528)</b>	<b>584</b>	<b>(613)</b>	<b>684</b>
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	(491)	544	(578)	646
OPCVM taux	(37)	40	(35)	38
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>7</b>	<b>(10)</b>	<b>16</b>	<b>(12)</b>
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	(4)	4	(2)	2
OPCVM taux	(10)	11	(15)	18
Instruments dérivés et dérivés incorporés	21	(25)	33	(32)

Il est à noter que la variation de juste valeur des instruments dérivés et dérivés incorporés, qui concernent essentiellement des dérivés de « trading » transite par le compte de résultat.

### **3.1.3.3 Analyse de sensibilité des dettes de financement**

Les dettes de financement présentes au passif des comptes du groupe peuvent être comptabilisées en comptes de dettes ou en capitaux propres en IFRS.

Au cours de l'exercice 2007, le groupe a émis un emprunt obligataire perpétuel de titres super-subordonnés (TSS). Les caractéristiques de cette émission remplissent les critères permettant de considérer l'emprunt comme un instrument de capitaux propres (cf. Note 21 – Capitaux propres). A ce titre, l'analyse de sensibilité n'est pas requise.

Les principales caractéristiques des instruments financiers de dette analysés sont décrites à la note 24 - Dettes de financement.

Les dettes de financement du groupe sont essentiellement à taux fixe. Ce poste au bilan n'est donc pas sensible aux variations potentielles de taux d'intérêt.

## 3.2 Risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions)

### 3.2.1 Nature et exposition au risque actions

L'exposition aux marchés actions permet de capter le rendement de ces marchés mais expose également les sociétés à deux grands types de risques :

- Le risque de provisionnement comptable (provision pour dépréciation durable, provision pour risque d'exigibilité, provisions pour aléa financier)
- Le risque commercial induit par le risque de provisionnement dans la mesure où la rémunération de l'assurée pourrait être impactée par les provisionnements mentionnés ci-dessus.

Le poids des instruments de capitaux propres rapporté au total des placements financiers (y compris immeuble d'exploitation) en valeur de marché s'élève à 7,7% et ne comprend pas les expositions sous forme optionnelle. La majorité des instruments de capitaux propres est classée dans la catégorie « actifs disponibles à la vente ». Les instruments de capitaux propres regroupent :

- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés. L'exposition peut être également effectuée sous forme indiciaire, optionnelle et éventuellement sous forme de produits structurés dont la performance est partiellement indexée à un indice actions. La détention peut être en direct ou sous forme OPCVM (FCP et SICAV),
- des actions de sociétés françaises et étrangères non cotées. La détention peut être en direct ou sous forme de FCPR.

### 3.2.2 Gestion du risque par le groupe

Après une importante réduction de la poche actions sur 2012 (2 milliards d'euros d'actions cédés), le risque actions du Groupe a continué en 2013 de faire l'objet d'une gestion active au travers principalement :

- de la cession des titres de participations cotés Eiffage et de la finalisation du programme engagé en 2012 de titres Société Générale
- de l'optimisation de la poche d'actions protégées représentant un peu moins de 2 milliards d'euros au 31 décembre 2013 et dont le niveau des couvertures a été remonté en début d'année
- d'une plus grande diversification géographique des principaux OPCVM.

La gestion des actions par le groupe est réalisée dans un cadre de contraintes internes relevant de deux logiques distinctes :

- Une limite primaire fixant le maximum admissible d'exposition au risque actions
- Un jeu de limites secondaires dont les objectifs sont de limiter la concentration du portefeuille actions par secteur, par émetteur ou par grande typologie ainsi que les catégories d'actions peu liquides

Ces limites sont observées à la fois au niveau de chaque entité d'assurance et au niveau du groupe. Les dépassements éventuels sont traités selon qu'ils relèvent d'une entité ou du groupe par les comités de risques correspondants.

### 3.2.3 Analyse de sensibilité des placements financiers au risque actions

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10% des cours et indices boursiers.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt en vigueur.

Les tests sont menés en s'appuyant sur des taux de participation aux bénéfices raisonnables issus d'observations historiques.

Au cours de l'exercice 2013, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant 78,11% à 90,79%.

En millions d'euros	31.12.2013		31.12.2012	
	Risque Actions		Risque Actions	
	+10%	-10%	+10%	-10%
<b>Impact sur la réserve de réévaluation</b>	<b>152</b>	<b>(152)</b>	<b>191</b>	<b>(191)</b>
Actions	64	(64)	89	(89)
OPCVM actions	88	(88)	102	(102)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>23</b>	<b>(23)</b>	<b>28</b>	<b>(28)</b>
Actions			1	(1)
OPCVM actions	23	(23)	27	(27)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				

### 3.3 Risque de change

#### 3.3.1 Exposition au risque de change

L'exposition au risque de change des filiales de la zone euro porte essentiellement sur leurs actifs soumis aux variations de change, sur des OPCVM ou des titres libellés en devises et des OPCVM libellés en euros portant sur des titres en devises. Dans la pratique, les portefeuilles sont exposés principalement aux risques de parité euro avec le dollar, le yen, le forint hongrois, le leu roumain, la livre sterling et la livre turque.

Les investissements réalisés par Groupama, dans le cadre de sa stratégie d'acquisition de filiales à l'international, l'exposent au niveau de la situation nette comptable des entités ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Il s'agit à ce jour de la livre sterling, de la livre turque, du forint hongrois, du leu roumain et du dinar tunisien. Ces impacts figurent au niveau des capitaux propres, en réserve de conversion.

#### 3.3.2 Gestion du risque de change

La couverture du risque de change est effectuée aujourd'hui par le biais de ventes à terme de dollars, de yens et de forint hongrois. Une actualisation de la documentation est effectuée lors de chaque clôture comptable. Ces instruments ne répondent pas à la notion comptable de couverture au sens des normes IFRS.

#### 3.3.3 Analyse de sensibilité au risque de change

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10% de toutes les devises contre l'euro.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- Le taux de participation aux bénéfices de l'entité détenant les placements financiers,
- Le taux d'impôt normatif de 34,43%.

Les tests sont menés en s'appuyant sur des taux de participation aux bénéfices raisonnables issus d'observations historiques.

Au cours de l'exercice 2013, les taux de participation aux bénéfices différée utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 78,11% à 90,79%.

En millions d'euros	31.12.2013		31.12.2012	
	Risque Change		Risque Change	
	+10%	-10%	+10%	-10%
<b>Impact sur la réserve de réévaluation</b>	<b>35</b>	<b>(35)</b>	<b>34</b>	<b>(34)</b>
Actions	10	(10)	9	(9)
OPCVM actions	1	(1)		
Obligations	24	(24)	25	(25)
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impact sur le résultat net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>
Actions				
OPCVM actions				
Obligations			1	(1)
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				



---

Le calcul de sensibilité est effectué sans prise en compte des effets de couverture ce qui permet de conclure que les montants représentés constituent un risque maximal et que l'incidence réellement constatée dans les comptes du groupe serait moindre.



### 3.4 Risque de crédit

La ventilation du portefeuille obligataire du groupe par rating et par qualité des émetteurs est présentée dans les notes 6.10.3 et 6.10.4 des comptes annuels.

La gestion du risque crédit par le groupe est réalisée dans un cadre de contraintes internes. Ces contraintes ont pour principal objectif de limiter la concentration des émissions selon plusieurs critères (pays, émetteur, notations, émissions subordonnées).

Ces limites sont observées à la fois au niveau de chaque entité d'assurance et au niveau du groupe. Les dépassements éventuels sont traités selon qu'ils relèvent d'une entité ou du groupe par les comités de risques correspondants.

#### ➤ Risque sur les obligations des pays GIIPS

L'exposition brute du groupe aux dettes souveraines des pays GIIPS (Grèce, Italie, Irlande, Espagne, Portugal) s'élève à 10 809 millions d'euros au 31 décembre 2013 et représente 21 % du portefeuille de produits de taux.

#### ➤ Gestion du risque de contrepartie

Les procédures internes prévoient que tout contrat de gré à gré fassent systématiquement l'objet de contrats de remise en garantie avec les contreparties bancaires concernées.

Cette collatéralisation systématique des opérations de couverture permet de fortement réduire le risque de contrepartie lié à ces opérations de gré à gré.

### 3.5 Synthèse des analyses de sensibilité aux risques de marché

Le tableau suivant reprend l'ensemble des impacts de sensibilité aux risques de marchés au titre des exercices 2013 et 2012, ventilés entre capitaux propres et résultat, nets de participation aux bénéfices et d'impôt.

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité		Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité	
	Capitaux propres	Résultat						
<b>Risque de taux d'intérêt</b>	(528)	158	584	(292)	(613)	149	684	(387)
Passifs techniques		151		(282)		133		(375)
Placements financiers	(528)	7	584	(10)	(613)	16	684	(12)
Dettes de financement								
<b>Risque Actions</b>	152	23	(152)	(23)	191	28	(191)	(28)
Placements financiers	152	23	(152)	(23)	191	28	(191)	(28)
<b>Risque de change</b>	35		(35)		34	1	(34)	(1)
Placements financiers	35		(35)		34	1	(34)	(1)

Pour mémoire, les critères de sensibilité retenus sont les suivants :

- Variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base pour le risque de taux d'intérêt,
- Variation à la hausse et à la baisse de 10% des indices boursiers pour le risque actions et
- Variation à la hausse et à la baisse de 10% de toutes les devises contre l'euro pour le risque de change.

## 4. RISQUE DE LIQUIDITE

### 4.1 Nature de l'exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité est appréhendé globalement dans l'approche actif/passif qui définit le besoin de trésorerie à maintenir à l'actif en fonction des exigences de liquidité imposées par les passifs à partir :

- ✓ Des prévisions de cash-flow techniques dans un scénario central
- ✓ De scénarios de sensibilité sur les hypothèses techniques (production, ratio de sinistralité)

### 4.2 Gestion du risque

Des stress tests sont régulièrement menés à la fois sur l'actif et sur le passif pour s'assurer qu'en cas d'augmentation simultanée des prestations à payer et des taux d'intérêts, le Groupe est en mesure de remplir ses engagements tant en termes d'actifs à céder qu'en termes de réalisations éventuelles de moins-values.

Vu à fin 2013, le risque de liquidité est largement diminué par la trésorerie disponible et par les plus-values latentes obligataires présentes en portefeuille.

### 4.3 Portefeuille des placements financiers par échéance

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires figure à la note 6.10.2 des comptes annuels.

### 4.4 Passifs techniques d'assurance et passifs relatifs à des contrats financiers par échéance

Le profil des échéances annuelles des passifs techniques d'assurance, est le suivant :

En millions d'euros	31.12.2013				31.12.2012			
	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total
Provisions techniques non vie	6 161	3 472	5 387	15 021	5 700	3 677	5 505	14 883
Provisions techniques vie - contrats d'assurance hors UC	2 965	6 155	24 135	33 255	2 853	5 334	23 724	31 911
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire hors UC	1 502	3 935	13 101	18 539	1 561	3 716	15 584	20 860
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire hors UC	7			7	7			7
Provision pour participation aux bénéfices différée passive	87		241	328	42		162	204
<b>Total des passifs techniques d'assurance et passifs relatifs à des contrats financiers</b>	<b>10 723</b>	<b>13 562</b>	<b>42 865</b>	<b>67 149</b>	<b>10 163</b>	<b>12 727</b>	<b>44 975</b>	<b>67 865</b>

Les passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec et sans participation discrétionnaire sont majoritairement rachetables à tout moment. Le tableau ci-dessus présente une vision économique de la liquidation des passifs techniques d'assurance.

### 4.5 Dettes de financement par échéance

Les principales caractéristiques des dettes de financement ainsi que leur ventilation par échéances figurent à la Note 24 – Dettes de financement du présent document.

**5. RISQUE DE DEFAILLANCE DES REASSUREURS**

Les opérations de cession consistent à transférer sur le réassureur une partie des risques acceptés par la cédante. Elles sont régulièrement examinées pour contrôler et limiter le risque de crédit sur les tiers réassureurs. Le comité des sécurités en réassurance examine et valide la liste des réassureurs admis pour l'ensemble de la réassurance externe cédée.

Cette liste est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité. Pour un exercice de placement de réassurance donné, tout réassureur approché en cession de réassurance externe de Groupama doit figurer au préalable sur la liste du comité de sécurité groupe.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

Les provisions techniques d'assurance et créances cédées sont reprises ci-dessous par notation selon les 3 principales agences de rating (Standards & Poors, Fitch ratings, Moody's).

En millions d'euros	31.12.2013						
	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie	6	864	195			263	1 329
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie		7 019	1			61	7 081
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire							
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire							
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	16	40	7	5		108	176
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>7 923</b>	<b>204</b>	<b>6</b>		<b>432</b>	<b>8 586</b>

En millions d'euros	31.12.2012						
	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non noté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non vie		796	211	1	4	380	1 393
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie		9	9			30	48
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire							
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire							
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	23	4	7		1	191	226
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>809</b>	<b>227</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>602</b>	<b>1 668</b>

Le montant des parts de réassureurs non notés correspond principalement aux cessions vers des pools de réassurance professionnels, notamment ASSURPOL, ASSURATOME, GAREAT, Réunion Aérienne, Réunion Spatiale, qui ne font l'objet d'aucune notation.

## 6. RISQUES OPERATIONNELS, JURIDIQUES, REGLEMENTAIRES ET FISCAUX

### 6.1 Risques opérationnels

Le pilotage des risques opérationnels est réalisé conformément à la politique de risques opérationnels déclinée dans la politique risques groupe (cf. point 1).

Le dispositif de contrôle des risques opérationnels, décliné dans toutes les entités du groupe, à partir d'une approche par les processus, repose sur trois niveaux de contrôle avec des responsabilités et des plans de contrôles adaptés à chaque niveau :

- contrôles permanents de niveau opérationnel de type autocontrôle et contrôle permanent du management ;
- contrôles permanents opérés par la Fonction Contrôle Permanent /Conformité de chaque entité ;
- contrôles périodiques réalisés par l'audit interne de chaque entité.

Le dispositif de maîtrise des risques opérationnels de Groupama repose :

- sur la politique de continuité d'activités groupe, formalisée fin 2013, et qui sert de référence aux dispositifs de gestion de crise et les Plans de Continuité d'Activité (PCA). Trois PCA sont identifiés :
  - . un PCA Indisponibilité des Ressources Humaines qui intègre le PCA Pandémie permettant d'assurer la continuité de l'activité tant en pandémie légère (pas de modification de fonctionnement) qu'en pandémie sévère (fonctionnement réduit) ;
  - . un PCA Indisponibilité des immeubles ;
  - . un PCA des systèmes d'informations qui permet d'assurer la continuité de l'activité de Groupama SA malgré un sinistre informatique majeur ;
- sur la définition de règles de gestion internes et de procédures opérationnelles précisant la manière dont les activités de Groupama doivent être effectuées. Elles sont propres à chaque métier et à chaque processus clé. Sur la base du référentiel groupe des processus et la nomenclature groupe des risques opérationnels, à chaque étape de processus métiers et fonctionnels, des risques opérationnels sont identifiés et des contrôles associés sont formalisés et standardisés à l'échelle du groupe. Ces contrôles, en cours de déploiement dans chaque entité, servent de base au renforcement des contrôles de niveau 1 et de niveau 2.

En outre, un programme d'assurance est mis en place avec comme objectif la protection en responsabilité et la protection du patrimoine des caisses régionales, de Groupama SA et de ses filiales. Les contrats sont répartis entre des assureurs internes et des assureurs externes pour les risques les plus importants. Les principales garanties souscrites sont les suivantes :

- assurance des collaborateurs ;
- responsabilité civile des mandataires sociaux ;
- responsabilité civile professionnelle ;
- responsabilité civile exploitation ;
- assurance dommage sur les biens (immobilier, bureaux, équipements, flottes automobiles...).

### 6.2 Risques juridiques et réglementaires

Les risques juridiques et réglementaires sont gérés dans le cadre du dispositif de conformité du groupe, qui est défini par la charte de conformité groupe validée par les instances de gouvernance du groupe. Le dispositif mis en place, animé par la fonction conformité groupe, vise à s'assurer que toutes les pratiques du groupe sont conformes aux dispositions légales, réglementaires administratives et aux normes professionnelles et également aux règles internes, chartes et procédures du groupe.

Les procédures de contrôle permanent dédiées à la conformité de l'ensemble des opérations de Groupama SA s'appuient sur les principaux dispositifs présentés ci-après.

#### 6.2.1 Application du droit des sociétés et du Code de Commerce

La Direction Juridique, au sein du Secrétariat Général, assume la gestion juridique de Groupama SA et de ses filiales d'assurances, et conseille dans ce domaine en tant que de besoin l'ensemble des entités juridiques françaises de Groupama SA. Elle assure dans ce cadre, la sécurité juridique de ses opérations et de ses dirigeants. Le contrôle permanent de la bonne mise en œuvre des procédures légales administratives s'appuie sur des outils de suivi permanent entité par entité.



## 6.2.2 Application du droit des assurances et des réglementations régissant l'activité de l'assurance

La Direction Juridique au sein du Secrétariat Général de Groupama SA assure notamment pour le compte des directions métiers de Groupama SA, des filiales d'assurance françaises ainsi que des caisses régionales :

- une fonction de veille et d'analyse législative et jurisprudentielle et autres normes (professionnelles FFSA, recommandations ACPR) ayant un impact sur l'activité assurance (commercialisation, communication, publicité, élaboration souscription, exécution et résiliation des produits d'assurance...);
- d'anticipation nécessaire et d'accompagnement à la mise en œuvre des réglementations nouvelles relatives à cette activité ;
- d'information (notes, circulaires, groupes de travail, diffusion d'un flash trimestriel d'informations juridiques en lien avec la protection de la clientèle) ;
- de validation des nouveaux contrats d'assurance élaborés par les directions métiers ainsi que les modifications apportées aux contrats existants ;
- d'élaboration et de validation des accords de distribution et de partenariat en lien avec l'assurance et les autres prestations de services ;
- de conseil à vocation juridique et fiscale (fiscalité produits) ;
- de relations avec les autorités administratives de contrôle et d'appui dans le cadre de ces contrôles et de leurs éventuelles conséquences sur l'activité assurance.

## 6.2.3 Autres domaines

Des dispositifs spécifiques sont en place afin de répondre à des exigences particulières :

- un contrôle déontologique destiné à prévenir le délit d'initié. Cette fonction est exercée par un déontologue groupe, avec l'assistance d'une personnalité extérieure au groupe, en charge des contrôles, et d'un correspondant à Groupama SA ;
- en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les entités mettent en œuvre dans leurs procédures les obligations légales et les recommandations professionnelles dans ce domaine. Les dispositifs de contrôle permanent/conformité et de gestion des risques reposent sur la connaissance de la clientèle, mais aussi sur un ensemble de contrôles effectués préalablement à la passation de l'opération puis a posteriori par l'analyse des bases informatiques des opérations passées. Par ailleurs, la Direction Juridique Groupe en liaison avec un réseau de responsables de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme dans les filiales d'assurance tant en France qu'à l'international, de banque et de gestion d'actifs, et les caisses régionales assure la coordination groupe et est chargée de la surveillance de la conformité du groupe à ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment (évolution des dispositions réglementaires, harmonisation et cohérence des procédures, tableaux de bord, pilotage des projets informatiques et des bagages de formation) ;
- en matière d'application des dispositions légales « Informatique et Liberté », le dispositif de conformité s'appuie sur le Correspondant Informatique et Libertés (« CIL ») du groupe nommé auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (« CNIL ») et sur le réseau de correspondants relais internes (CRIL): un correspondant par entité et neuf à Groupama SA dans les secteurs mettant en œuvre des traitements sensibles. Ce réseau évolue en fonction des modifications organisationnelles du Groupe;
- en matière de protection des données médicales, les recommandations groupe sont diffusées par la direction métier concernée de Groupama SA ou entité concernée. La mise en œuvre de ces recommandations est du ressort des différentes entités du groupe (caisses régionales et filiales), en partenariat avec les médecins-conseils, en collaboration avec la fonction conformité Groupe, le Correspondant Informatique et Libertés (« CIL ») groupe et le pôle Sinistres et Maîtrise des coûts de la direction Assurance, Banque et Services.
- en matière de protection de la clientèle, conformément à l'Instruction n° 2012-I-07 du 13 décembre 2012 de l'ACPR, l'application des règles de protection de la clientèle et leur insertion dans le dispositif de contrôle interne sont désormais présentées dans un questionnaire dédié qui doit être communiqué chaque année à l'autorité de tutelle.

### 6.3 Risques fiscaux

La Direction Fiscalité Groupe a un rôle d'information et de veille réglementaire auprès de l'ensemble des entités du groupe. Par ailleurs, elle est régulièrement sollicitée sur des points techniques précis et intervient notamment dans le cadre des arrêtés de comptes. A ce titre, elle valide, d'une part, la mise en œuvre des règles de l'intégration fiscale (article 223 A et suivants du code général des impôts) pour le groupe et, d'autre part, établit avec la direction comptabilité groupe la situation en matière d'impôt sur les sociétés consolidées. Elle participe également à la mise en œuvre de procédures de documentation et d'archivage informatiques en matière de comptabilités informatisées destinées au respect de la réglementation fiscale, notamment dans le cadre des comités « CFCI » (Contrôle Fiscal des Comptabilités Informatisées) dédiés pour chaque entité française. Enfin, elle anime, au sein d'un comité de pilotage la mise en conformité du groupe avec la réglementation américaine « FATCA » (Foreign Account Tax Compliance Act) dans la perspective de son entrée en vigueur en 2014.

### 7.1 Présentation générale

La gestion des risques est inhérente à l'activité bancaire. La politique de risque de Groupama Banque s'inscrit dans le cadre de son appartenance au groupe Groupama et des choix stratégiques de développement de l'entreprise, partie intégrante de la stratégie du groupe. Dans le respect de la réglementation, et notamment des titres IV et V du Règlement CRBF 97-02 modifié, le comité de direction de la banque fixe, sur proposition du secrétariat général risques et contrôles, la politique de risque de l'établissement notamment en matière de sélection des clients et des risques, de modalités et de règles d'octroi des crédits et de schéma délégataire.

Les services des risques de crédits, risques opérationnels, risques de marché, taux liquidité procèdent, par ailleurs, à l'analyse et à la surveillance des risques, effectuent les contrôles nécessaires et les reporting dans plusieurs comités : comité des crédits, comité des risques et des contrôles, comité ALM, taux clients et risque de marché et comité de direction. Ils préconisent les ajustements de politique en fonction de leur appréhension de l'ensemble des risques de la banque et de l'évolution de l'environnement économique et réglementaire.

### 7.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque d'encourir des pertes financières du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Le risque de crédit se manifeste dans l'activité de prêt à la clientèle mais également dans d'autres circonstances lorsque la banque peut être confrontée au défaut de sa contrepartie sur des opérations de marché.

#### ➤ Les procédures de décision

Un dispositif, validé par le comité de direction de la banque, est décrit dans une instruction permanente « politique de risque de crédit ». Il reprend par type de clientèle l'offre proposée, les modalités de sélection des clients et les règles d'octroi des crédits. Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations, dont l'instance la plus élevée est le comité des crédits. Les délégations se déclinent en montants par catégories de clientèle et typologie d'engagement.

L'octroi de crédits ou l'engagement pris vis-à-vis d'une contrepartie (caution par exemple), matérialisé par une autorisation, ne peut s'envisager qu'à l'intérieur de limites et en suivant des règles de diversification des risques. Ces limites sont révisées annuellement et plus souvent si nécessaire. Elles sont examinées par le comité des crédits et soumises à la décision du comité de direction.

Plusieurs types de limites sont ainsi définis : les limites individuelles en montant par type de contreparties, les limites de montants par type de clientèle et produits, les limites spécifiques pour les entités du groupe Groupama, et enfin les limites réglementaires des grands risques fixées à l'article 1 du règlement CRBF 93-05 modifié.

#### ➤ Les procédures de surveillance

La surveillance des risques de crédits s'effectue au sein du département des risques financiers dont la responsabilité est de garantir la conformité aux décisions, la fiabilité des données de reporting et la qualité du suivi des risques. Le comité des crédits, dans sa partie « suivi du risque de crédit », se réunit ensuite chaque trimestre afin :

- d'effectuer le suivi des encours, des limites, des garanties,
- de procéder à la revue des engagements importants en procédant à une analyse approfondie a minima annuellement,
- de prendre connaissance de l'analyse de la charge et du coût du risque trimestriel,
- d'examiner les constats et recommandations de la direction des risques suite à l'analyse de la charge et du coût du risque.

#### ➤ Les procédures de dépréciation

Les procédures sont adaptées à un traitement différencié pour les clients de la banque de détail des clients suivis en portefeuille. Le comité des crédits, dans sa partie trimestrielle « suivi des engagements sensibles et des provisions » :

- procède à la revue de tous les engagements sensibles,
- pour l'ensemble des concours, hors les crédits consommation octroyés aux particuliers de la banque de détail, examine les dossiers douteux, décide éventuellement du passage en contentieux et du niveau de provisionnement,
- pour les particuliers de la banque de détail, met à jour périodiquement le taux de provisionnement des dossiers,
- pour l'ensemble des marchés, détermine le bien fondé de la mise en place d'une provision collective sur encours sains et le cas échéant en calcule le montant.

### 7.3 Risques de marché

Le service des risques de marché, taux, liquidité produit quotidiennement un tableau de bord des risques de marchés sur des calculs indépendants du front office. Le résultat des portefeuilles est calculé et confronté aux seuils d'observation. Les sensibilités (en euro pour une hausse de 1 bp des taux) sont calculées quotidiennement et le service des risques de marchés, taux, liquidité, s'assure du respect des limites définies par le comité de direction. Des stress scénarios sont aussi simulés sur les différents portefeuilles.

Le service des risques de marché, taux, liquidité effectue tous les jours un reporting de la position de change comptable auprès des services opérationnels, de leur hiérarchie et des membres du comité de direction concernés.

Il suit également en journée le book de trading de change. Il s'assure qu'aucune position ne dépasse les limites de position fixées par le comité de direction et calcule le résultat.

La salle des marchés n'a pas de position sur le marché des actions. Elle n'effectue que de l'intermédiation pour le compte de la clientèle.

#### ➤ **Fixation et respect des limites**

Le comité de direction révisé annuellement les limites. Une révision ponctuelle sur une limite à la hausse, en cas de besoin particulier lié à une nouvelle activité, ou à la baisse, en cas de troubles sur le marché financier, peut également être décidée.

Le comité de direction est informé trimestriellement des mesures des risques et des résultats, du respect des limites, de toute défaillance de contrepartie et de tout événement de nature à modifier le niveau de risque de la banque.

#### ➤ **Le risque de règlement**

La banque est en mesure d'évaluer à tout moment les ressources titres ou espèces directement mobilisables lui permettant de respecter ses engagements. Elle dispose en effet de titres mobilisables auprès de la Banque de France lui permettant de mettre en place des opérations de pension afin d'assurer la liquidité intraday, voire overnight.

#### ➤ **Le risque de change**

Il traduit le risque que la valeur d'un instrument ou de ses éléments de résultats futurs fluctue en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

La banque n'a pas pour vocation à prendre des positions sur les devises. Son activité la maintient en deçà du seuil la soumettant à la surveillance prudentielle du risque de change.

#### ➤ **le risque de liquidité**

La politique de gestion du risque de liquidité consiste à faire en sorte que Groupama Banque soit à tout moment en mesure d'honorer ses engagements vis à vis de la clientèle, de satisfaire les normes prudentielles, de maintenir au niveau le plus faible le coût de son refinancement et de faire face à d'éventuelles crises de liquidité.

La banque suit son risque de liquidité quotidiennement au niveau du département de la trésorerie et des marchés de capitaux, hebdomadairement au niveau du comité de direction et mensuellement au travers des comités ALM, taux clients, risques de marché. Elle établit de façon périodique des scénarios de crise et s'assure d'être en mesure d'y faire face.

La taille et la nature du bilan de la banque, ainsi que sa structure de ressources provenant de ses différentes clientèles supérieure aux crédits octroyés, l'exposent peu au risque de liquidité. Les principales sources de financement sont donc structurelles : fonds propres, comptes à vue et comptes à régimes spéciaux. La banque dispose en outre d'un gisement de titres éligibles à la Banque Centrale, qui lui permettent de se financer à court terme et a également la possibilité de faire appel aux excédents du groupe.

Le coefficient de liquidité est supérieur au minimum réglementaire.

#### 7.4 Le risque de taux d'intérêt global (ALM)

Conformément à l'article 29 du chapitre III - titre IV du règlement 97-02 modifié, la banque a choisi de soustraire du périmètre de mesure du risque global les opérations pour lesquelles elle procède à la mesure des risques de marché.

Les éléments du bilan qui ne génèrent pas de risque de marché et présentent une certaine sensibilité à une variation des taux d'intérêt sont regroupés au sein de la partie taux fixe du bilan de la banque, lui-même segmenté en quatre parties principales : fonds propres, banque commerciale, banque des entreprises du groupe, gestion des excédents structurels et trésorerie.

Le suivi du risque est établi sur la base de la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) à une translation de +200 bps de la courbe des taux, considérée comme étant une hypothèse d'évolution brutale des taux. La limite de déclenchement d'une action de couverture a été revue en 2013 et est fixée à +/- 60 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2013, cette limite n'a jamais été atteinte et aucune couverture n'a été mise en place. Au 31 décembre 2013, la sensibilité ainsi calculée s'établit à - 7,4 millions d'euros.

A noter par ailleurs que le comité ALM suit également mensuellement, l'impact d'une translation de -100 bps et +100 bps, et l'impact d'une pentification ou d'un aplatissement de la courbe des taux, retenus comme indicateurs complémentaires.

Une deuxième limite sur le résultat de la banque sur 2 ans glissants est suivie. Elle est fixée à +/- 6 millions d'euros sur 12 mois et 14,5 millions d'euros sur 24 mois, pour une translation de la courbe des taux de +100bps. Cette sensibilité s'établit à - 2,7 millions d'euros sur 12 mois et -4,2 millions d'euros sur 24 mois au 31 décembre 2013. Les limites n'ont pas été atteintes au cours de l'exercice 2013.

#### 7.5 Les risques opérationnels

La politique de gestion des risques opérationnels s'appuie sur les dispositions de la méthode standard des accords de Bâle II. Elle repose sur l'identification des risques inhérents à chaque activité (approche bottom-up), l'évaluation périodique de leur criticité (cartographie des risques opérationnels et modélisation de scénarios) et une démarche de recensements des incidents avérés. Ce dispositif est complété par un dispositif de reporting et d'alertes et d'une démarche d'amélioration des dispositifs de maîtrise existants.

##### ➤ le plan de continuité d'activité

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) est organisé autour de plusieurs dispositifs, notamment :

- la mise en œuvre d'une cellule de crise ;
- le back-up des systèmes informatiques ;
- la mise à disposition d'un site de secours.

Les PCA font l'objet d'une mise à jour régulière et les sites de secours font l'objet de tests techniques et utilisateurs plusieurs fois par an.

#### **NOTE 47 – LISTE DES ENTITES DU PERIMETRE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE**

Les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

##### **Entrée de périmètre**

Néant.

##### **Sortie de périmètre**

La société Groupama Private Equity a fait l'objet d'un protocole de vente et sort du périmètre de consolidation avec effet au 1er janvier 2013.

La société CNF a fait l'objet d'une fusion simplifiée au profit de Groupama Gan Vie.

##### **Transfert d'activité**

Néant.



	Secteur d'activité	Pays	31.12.2013			31.12.2012		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
GROUPAMA Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA OC	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
MISSE	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CAISSE des producteurs de tabac	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Antilles-Guyane	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA OC	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Antilles-Guyane	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GIÉ GROUPAMA Supports et Services	GIE	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA S.A.	Holding	France	99,95	99,95	IG	99,95	99,95	IG
GROUPAMA HOLDING	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA HOLDING 2	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA GAN VIE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CAISSE FRATERNELLE D'EPARGNE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,78	99,73	IG	99,78	99,72	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	49,97	IG	50,00	49,97	IG
GAN PREVOYANCE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA ASSURANCE CREDIT	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GAN ASSURANCES	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GAN OUTRE MER	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
LA BANQUE POSTALE	Assurance	France	35,00	34,98	MEE	35,00	34,98	MEE
AMALINE ASSURANCES	Assurance	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CEGID	Assurance	France	26,89	26,87	MEE	26,89	26,87	MEE
GROUPAMA SEGUROS de Vida Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GÜNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	35,98	MEE	36,00	35,98	MEE
GROUPAMA SIGORTA	Assurance	Turquie	98,81	98,76	IG	98,81	98,76	IG
GROUPAMA SIGORTA EMEKLILIK	Assurance	Turquie	100,00	99,43	IG	90,89	90,32	IG
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA POISTOVNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA ZIVOTNA SLOVAQUIE	Assurance	Slovaquie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
STAR	Assurance	Tunisie	35,00	34,98	MEE	35,00	34,98	MEE
GROUPAMA ZASTRAHOVANE NON LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA JIVOTOZASTRAHOVANE LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA GARANCIA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA PHOENIX Hellenic Asphaltistike	Assurance	Grèce	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA AVIC PROPERTY INSURANCES CO	Assurance	Chine	50,00	49,98	MEE	50,00	49,97	MEE
GUK BROKING SERVICES	Holding	Royaume-Uni	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CAROLE NASH	Courtage d'ass.	Royaume-Uni	100,00	89,96	IG	100,00	99,95	IG
BOLLINGTON LIMITED	Courtage d'ass.	Royaume-Uni	49,00	48,98	MEE	100,00	99,95	IG
HALVOR	Courtage d'ass.	Royaume-Uni				100,00	99,95	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence



	Secteur d'activité	Pays	31.12.2013			31.12.2012		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
COMPUCAR LIMITED	Courtage d'ass.	Royaume-Uni	49,00	48,98	MEE	100,00	99,95	IG
GROUPAMA ASSICURAZIONI	Assurance	Italie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA SEGUROS PORTUGAL	Assurance	Portugal	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gestion d'actif	France	100,00	99,41	IG	100,00	99,40	IG
GROUPAMA PRIVATE EQUITY	Gestion d'actif	France				100,00	99,40	IG
GROUPAMA BANQUE	Banque	France	99,45	99,41	IG	99,45	99,40	IG
GROUPAMA EPARGNE SALARIALE	Gestion d'actif	France	100,00	99,41	IG	100,00	99,40	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Gestion d'actif	France	100,00	99,41	IG	100,00	99,40	IG
HOLDCO	Immobilier	France	24,93	24,92	MEE	24,93	24,92	MEE
COMPAGNIE FONCIERE PARISIENNE	Immobilier	France	99,97	99,93	IG	99,97	99,92	IG
SCI DEFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,92	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
79 CHAMPS ELYSÉES	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CNF	Immobilier	France				100,00	99,95	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
SOCIETE FORESTIERE GROUPAMA	Immobilier	France	100,00	99,96	IG	100,00	99,95	IG
OPCI OFI GB2	OPCVM	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,92	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,87	IG
VICTOR HUGO VILLIERS	Immobilier	France	100,00	98,64	IG	100,00	98,64	IG
1 BIS FOCH	Immobilier	France	100,00	98,84	IG	100,00	98,84	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	98,80	IG	100,00	98,80	IG
16 MESSINE	Immobilier	France	100,00	98,85	IG	100,00	98,84	IG
40 RENE BOULANGER	Immobilier	France	100,00	98,85	IG	100,00	98,84	IG
9 MALESHERBES	Immobilier	France	100,00	98,85	IG	100,00	98,84	IG
97 VICTOR HUGO	Immobilier	France	100,00	98,85	IG	100,00	98,84	IG
44 THEATRE	Immobilier	France	100,00	98,85	IG	100,00	98,84	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	99,93	IG	100,00	99,92	IG
5/7 PERCIER (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GAN INVESTISSEMENT FONCIER	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
SCA CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	99,99	IG	100,00	99,98	IG
LES FRERES LUMIERE	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,97	IG	100,00	99,96	IG
150 RENNES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	100,00	99,97	IG	100,00	99,95	IG
99 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
3 ROSSINI (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
CHAMALIERES EUROPE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
102 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
PARIS FALGUIERE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	50,00	49,98	MEE	50,00	49,98	MEE
12 VICTOIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	74,10	74,07	MEE	74,10	74,05	MEE
SCIMA GFA	Immobilier	France	100,00	99,98	IG	100,00	99,95	IG
38 LE PELETIER (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
SCI CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SA SIRAM	Immobilier	France	90,07	90,07	IG	90,07	90,07	IG
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	100,00	99,98	IG	100,00	99,95	IG
FRANCE-GAN I D	OPCVM	France	45,71	45,71	MEE	42,91	42,89	MEE
ASTORG STRUCTUR GAD D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA TRESORERIE IC C	OPCVM	France	20,20	20,20	MEE			
GROUPAMA CREDIT EURO LT I C	OPCVM	France				64,40	64,37	IG
ASTORG CTT C	OPCVM	France	99,77	99,72	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA AAEXA D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
ASTORG EURO SPREAD D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG

A : Agrégation    IG : Intégration globale    MEE : Mise en équivalence



	Secteur d'activité	Pays	31.12.2013			31.12.2012		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPCVM	France	99,83	99,78	IG	99,83	99,76	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPCVM	France	83,33	83,29	IG	83,33	83,29	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPCVM	France	99,62	99,57	IG	99,62	99,57	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	99,62	99,57	IG	99,62	99,57	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	83,33	83,29	IG	83,33	83,29	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	99,89	99,84	IG	99,89	99,81	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION EURO I D	OPCVM	France				100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES I D	OPCVM	France	99,55	99,50	IG	99,53	99,48	IG
GROUPAMA ENTREPRISES IC C	OPCVM	France	24,47	24,46	MEE	25,24	25,23	MEE
GROUPAMA CREDIT EURO I C	OPCVM	France	84,29	84,25	IG	79,46	79,42	IG
GROUPAMA CREDIT EURO I D	OPCVM	France	60,35	60,32	IG	60,35	60,32	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP	OPCVM	France	80,00	79,96	IG	80,00	79,96	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA OBLIGATION MONDE I C	OPCVM	France	75,55	75,51	IG	68,71	68,67	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 19 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 20 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 21 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 22 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 23 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 24 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 25 FCP	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 26 FCP	OPCVM	France	88,89	88,85	IG	88,89	88,84	IG
ASTORG STRUCTUR LIFE D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG			
ASTORG TAUX VARIABLE D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA EONIA I C	OPCVM	France	48,91	48,89	MEE	66,51	66,48	IG
GROUPAMA FP DETTE EMERGENTE	OPCVM	France	92,03	91,98	IG	92,22	92,17	IG
ASTORG PENSION C	OPCVM	France	99,77	99,72	IG	100,00	99,95	IG
ASTORG CASH MA C	OPCVM	France	99,20	99,15	IG	99,08	99,03	IG
ASTORG CASH MT C	OPCVM	France	94,36	94,31	IG	99,69	99,64	IG
ASTORG CASH G C	OPCVM	France	84,28	84,24	IG	99,25	99,20	IG
GROUPAMA CREDIT EURO G D	OPCVM	France	44,37	44,35	MEE	44,37	44,35	MEE
GROUPAMA CREDIT EURO LT G D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
GROUPAMA MONETAIRE ETAT G C	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	100,00	99,95	IG
ASTORG THESSALONIQUE 1 D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	99,94	99,89	IG
ASTORG THESSALONIQUE 2 D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	99,98	99,93	IG
ASTORG THESSALONIQUE 3 D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	99,96	99,91	IG
ASTORG THESSALONIQUE 4 D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	99,98	99,93	IG
ASTORG THESSALONIQUE 5 D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG	99,98	99,93	IG
ASTORG MONETAIRE C	OPCVM	France	99,96	99,91	IG			
ASTORG DIV MONDE D	OPCVM	France	100,00	99,95	IG			

A : Agrégation    IG : Intégration globale    MEE : Mise en équivalence

Certaines entités immobilières sont consolidées par la méthode de mise en équivalence selon un processus dit "simplifié". Ce processus consiste à reclasser au bilan la valeur des parts et le compte courant de financement dans le poste "placements immobiliers", et au compte de résultat, les dividendes ou quote-part des résultats des sociétés sur la ligne "revenus des Immeubles".

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES COMBINES**

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2013

PricewaterhouseCoopers Audit  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars  
Tour Exaltis  
61, rue Henri Régnauld  
92400 Courbevoie

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes combinés de la société Groupama SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes combinés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 de l'annexe relative aux nouvelles normes d'application obligatoire, qui n'ont cependant pas d'incidence significative sur les états financiers au 31 décembre 2013.

### II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques, la participation aux bénéfices différée, les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans les parties 3.1.2 et 3.12 des principes et méthodes comptables ainsi que dans les notes 3, 13, 14, 25 et 26 de l'annexe aux comptes combinés. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience du Groupe, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- les écarts d'acquisition font l'objet de tests de recouvrabilité effectués à chaque inventaire selon les modalités relatées dans la partie 3.1.1 des principes et méthodes comptables et la note 2 de l'annexe aux comptes combinés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie, les hypothèses utilisées et les tests de sensibilité, et nous avons vérifié que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.
- les actifs financiers et les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués selon les modalités relatées dans les parties 3.2.1 et 3.3 des principes et méthodes comptables et les notes 6 et 8 de l'annexe aux comptes combinés. Nous avons revu la cohérence de la classification retenue avec la documentation établie par le groupe. Nous avons apprécié le caractère approprié des modalités de dépréciation des instruments de capitaux propres disponibles à la vente et vérifié leur correcte application. Nous avons examiné les analyses effectuées par la société sur les risques éventuels attachés à la dette souveraine, les hypothèses retenues pour sa valorisation et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

*Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 21 février 2014*

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Eric Dupont

Christine Billy

Jean-Claude Pauly

Christophe Berrard





Groupama

---

ASSUREURS CRÉATEURS DE CONFIANCE